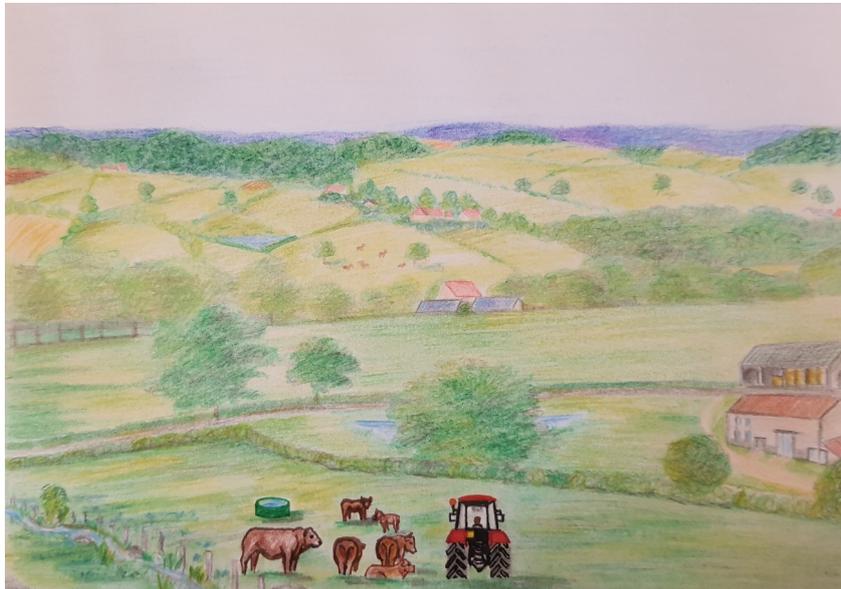


Comment accompagner les évolutions de l'agriculture en Creuse ?



Rapport de thèse professionnelle du mastère spécialisé

« *Politiques et action publiques pour le développement durable* » (PAPDD)

Année universitaire 2022/2023

Anne-Flore ALBIN

Encadrée par Monsieur Benoît LABBOUZ et Madame Sophie MORENO pour le compte de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Creuse.

L'Ecole des Ponts ParisTech, AgroParisTech et la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Creuse n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux thèses et opinions émises dans ce rapport ; celles-ci doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

J'atteste que ce rapport est le résultat de mon travail personnel, qu'il cite entre guillemets et référence toutes les sources utilisées et qu'il ne contient pas de passages ayant déjà été utilisés intégralement dans un travail similaire.

Remerciements

Je tiens à remercier Sophie Moreno et Benoît Labbouz qui ont encadré ma mission, m'ont aidée et conseillée et avec qui j'ai pu longuement échanger sur le travail réalisé et la rédaction de ce mémoire.

Je souhaite également remercier l'ensemble des collègues de la direction départementale des territoires de la Creuse et notamment ceux de la mission connaissance et stratégie des territoires qui m'ont accueillie, avec un remerciement particulier à ceux qui ont testé les sondages, m'ont aidé pour la préparation de la salle ou participé à l'animation des ateliers.

Je tiens également à remercier les personnes qui m'ont reçue ou avec qui j'ai eu le plaisir d'échanger.

Table des sigles

AP3C : Adaptation des Pratiques Culturelles au Changement Climatique

BCAE : Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales

CUMA : Coopérative d'utilisation de matériel agricole

DDT : Direction départementale des territoires

DGFIP : Direction générale des Finances publiques

DJA : Dotation jeunes agriculteurs

DRAAF : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

EnR : Énergies renouvelables

ETP : Équivalent temps plein

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

ICHN : Indemnité Compensatoire de Handicaps Naturels

Idele : Institut de l'élevage

MAEC : Mesures agro-environnementales et climatiques

MASA : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

OTEX : Orientation technico-économique des exploitations

PAC : Politique Agricole Commune

PAT : Projet alimentaire territorial

PBS : Production Brute Standard

PLOAA : Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricole

RGA : Recensement Général Agricole

SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SAU : Surface Agricole Utile

SIQO : Signes d'identification de la qualité et de l'origine

Résumé

L'agriculture est centrale pour un département rural comme la Creuse, axée sur la production de bovin-viande, elle est structurellement et économiquement fragile. Elle est à une période charnière où de multiples évolutions agricoles sont possibles, en raison du renouvellement des générations agricoles, du changement climatique, des modifications des attentes de la société et des futurs agriculteurs, de la réglementation et des politiques publiques. Ses évolutions peuvent avoir un impact fort sur le territoire et doivent être accompagnées. La prospective, par une exploration des futurs possibles, permet de répondre au besoin d'anticipation qui en découle. En associant les acteurs du territoire à la démarche, quatre scénarios d'évolution contrastés ont été élaborés : « qualité et produits de niche », « co-travailleurs de la nature », « nouvelles technologies et productivité » et « énergies renouvelables et cultures méditerranéennes ». Ils ont permis de faire émerger des attentes communes portant sur l'orientation des évolutions à venir et le rééquilibrage de leurs impacts négatifs par l'action publique, à partir de trois leviers principaux : la formation, la communication et l'accès au foncier. Le travail collectif s'est imposé comme étant la clé pour accompagner et influencer efficacement ces évolutions agricoles.

Mots clés : prospective, évolutions agricoles, action publique, Creuse, scénarios contrastés, travail collectif

Abstract

Agriculture is a major asset of the French rural department of La Creuse, focused on beef production, it is economically and structurally fragile. We have reached a pivotal moment where multiple agricultural changes are possible due to generational renewal in farming, climate change, changing societal expectations, regulations, and public policies. These changes can have a strong impact on the territory and must be accompanied. A prospective work can answer this need of anticipation by an exploration of possible futures. By involving local partners in the process, four contrasting scenarios for evolution have been developed : "quality and niche products," "co-workers with nature", "new technologies and productivity", and "renewable energy and Mediterranean crops". They have allowed for the emergence of common expectations regarding the direction of future developments and the rebalancing of their negative impacts through public action, based on three main levers: education and training, communication, and access to land. Collective work has proven to be the key to effectively accompany and influence these agricultural evolutions.

Keywords : prospective, agricultural changes, public action, Creuse, contrasting scenarios, collective work.

Sommaire

Remerciements.....	3
Table des sigles.....	4
Résumé.....	5
Abstract.....	6
Sommaire.....	7
Introduction.....	8
I. L'élevage de bovin-viande : un modèle familial creusois fragile.....	13
II. Les principaux facteurs d'évolution de l'agriculture creusoise.....	25
III. Une diversité de futurs possibles pour l'agriculture creusoise reflétant les visions des acteurs du territoire.....	44
IV. Enseignements pour l'action publique du travail de prospective.....	66
Conclusion.....	87
Bibliographie.....	89
Glossaire.....	94
Sommaire détaillé.....	95
Table des figures.....	98
Table des tableaux.....	99
Annexes.....	100

Introduction

Contexte : une période charnière pour l'évolution de l'agriculture creusoise

Le département de la Creuse est situé au nord-ouest du massif central, au sein de la région Nouvelle-Aquitaine et faisait partie de l'ancienne région Limousin. Il s'agit d'un département très rural où l'agriculture est très présente et ancrée dans le territoire. Cependant, la Creuse n'échappe pas à la tendance nationale de diminution du nombre d'exploitations et d'exploitants agricoles. Le dernier recensement agricole de 2020 fait ainsi état d'une perte d'un quart des exploitations du département en dix ans et de plus d'un cinquième des exploitants (DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2022). Cette situation a un impact important sur l'agriculture, mais aussi de façon plus large sur le département. C'est dans ce contexte que la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Creuse a souhaité qu'un travail soit mené afin d'établir des scénarios d'évolution de l'agriculture, ses déterminants et les leviers possibles pour les politiques publiques.

Plus largement, des mutations structurelles sont en cours ou sont susceptibles d'affecter le monde agricole : évolution des attentes sociétales et agricoles, contexte économique volatile, changement climatique, ... Les trajectoires et les scénarios d'évolution sont aussi nombreux que les éléments pouvant influencer l'agriculture dans les années à venir. L'ensemble de ces éléments font des cinq à dix prochaines années un moment charnière qui va profondément modeler l'agriculture creusoise et sa place au sein du département. Leurs effets seront pleinement visibles lors de l'arrivée de la génération suivante d'agriculteurs à échéance 2050. L'action publique construite localement peut avoir un rôle majeur d'aide, d'accompagnement voire d'orientation de certains de ces changements en vue de préserver les intérêts de l'agriculture et du territoire. Au vu de l'importance des modifications amorcées et du caractère structurel et stratégique de ces éléments, l'association et l'intégration des acteurs du territoire à l'action publique semble essentielle et est par ailleurs une demande récurrente de leur part dans le département.

Les éléments de contexte présentés ont amené une question centrale qui sera développée dans ce mémoire : **Comment accompagner les évolutions de l'agriculture en Creuse ?**

Plus précisément, ne figureront pas dans cette étude l'ensemble des activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime : « [...] »

correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation. [...] ». N'ont été étudiées que les filières considérées par le grand public comme agricoles : ne figurent ainsi ni la sylviculture, qui pourrait faire l'objet d'une étude séparée à part entière, ni les filières aquacoles (en Creuse uniquement la pisciculture) assez peu développées dans le département et qui présentent des spécificités fortes.

Méthode retenue : la prospective une exploration collective de futurs possibles à l'horizon 2050

La méthodologie qui a été retenue pour répondre à la problématique est basée sur les principes de la prospective. J'ai choisi, sous l'égide de la DDT, d'y associer largement les acteurs locaux, parties prenantes de l'agriculture creusoise. L'objectif était d'intégrer des points de vue, expériences et compétences variés à la réflexion.

Issue d'un besoin d'anticipation, la prospective s'est développée dans le courant des années 1930 et s'est structurée dans la deuxième moitié du XX^e siècle. Il ne se dégage pas une définition unique et unanimement partagée de la prospective (Bradfield et al., 2005 ; Bishop et al., 2007). L'attitude prospective peut être définie par comme le fait de « voir loin », « voir large », « analyser en profondeur », « prendre des risques » et « penser à l'Homme » (Berger et al., 2008). La méthode peut être définie de la manière suivante (Loinger, 1991) :

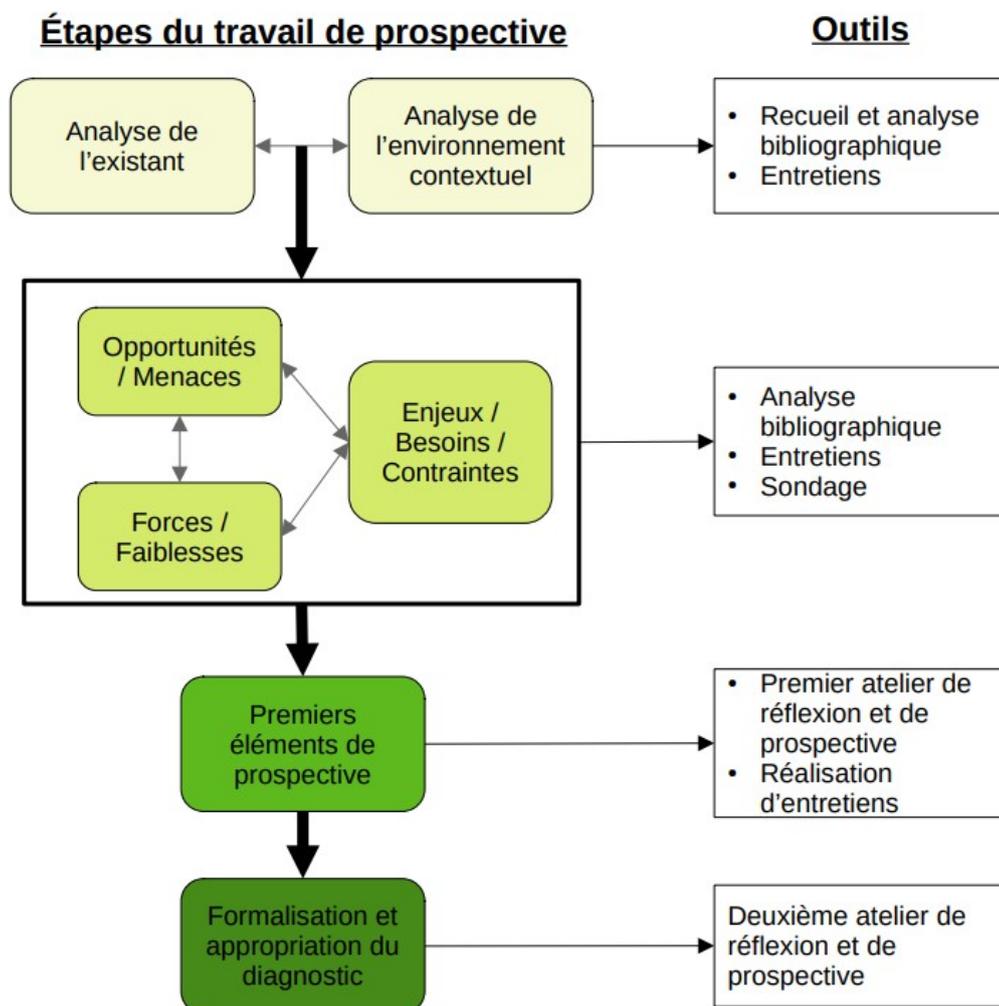
« mise en œuvre de modèles de réflexion, et grâce à un travail de coopération d'acteurs qui acceptent d'abandonner leurs prérogatives pour réfléchir ensemble sur un horizon lointain [...]. Dépassement dans le temps, "fuite en avant", qui permettent un retour au présent, débarrassé un instant des scories et des bruits perturbateurs locaux et quotidiens : une sorte d'épuration où l'essentiel est dans le rassemblement de personnes et d'institutions qui jouent autrement, apportent leurs technicités sans les attributs traditionnels du pouvoir, recherchent en commun un cheminement cohérent et réaliste vers une image du futur. »

Il ne s'agit ainsi pas d'une prévision de l'avenir, mais d'une exploration de futurs possibles, même ceux pouvant paraître fantaisistes aujourd'hui. En effet, ce sont parfois les scénarios

qui *a priori* semblent les plus improbables qui se réalisent, voire des scénarios inimaginables. Qui aurait ainsi jugé crédible, il y a seulement quelques dizaines d'années, la révolution induite dans de nombreux métiers par l'informatique ? L'objectif ici est d'anticiper des évolutions pour pouvoir agir et s'adapter, voire influencer le futur et les trajectoires d'évolution à venir. Le travail réalisé s'est ainsi appuyé sur la construction de quatre scénarios contrastés d'évolution de l'agriculture creusoise, issus d'une exploration collective de futurs possibles à l'horizon 2050. L'enjeu était d'avoir une échéance suffisamment proche pour être ancrée dans le présent et correspondre aux préoccupations actuelles des acteurs et suffisamment lointaine pour qu'il soit possible d'imaginer des évolutions significatives et des futurs différents.

La méthode utilisée présentée en figure 1 a été adaptée des méthodes décrites par la littérature de prospective (de Jouvenel, 1999), qu'elle soit territoriale (Loinger et Spohr, 2005) ou stratégique (Godet, 2007). Elle a été contrainte par le temps disponible pour réaliser l'étude : cinq mois. Les acteurs du département y ont été largement associés.

Figure 1 : Étapes du travail de prospective mis en œuvre (adapté d'après Durance et al., 2007).



J'ai effectué un travail de recherche et d'analyses des données agricoles du département, afin de dégager des éléments clés actuels et des facteurs d'évolution pour l'agriculture creusoise. Ces éléments ont ensuite été complétés par des échanges avec des acteurs locaux et l'intégration des réponses d'un sondage internet sur les facteurs majeurs d'évolution (annexe 1). J'ai ensuite conçu un atelier de prospective regroupant les acteurs du territoire (annexe 2) afin de co-construire des scénarios d'évolution de l'agriculture. Ces scénarios ont été retravaillés et affinés pour aboutir à quatre scénarios contrastés d'évolution. Un deuxième atelier m'a ensuite permis de confronter les points de vue des participants sur ces scénarios, leurs impacts et leur accompagnement par les politiques publiques.

J'ai également mené tout au long de ces étapes, des entretiens avec des acteurs ciblés, n'ayant pas pu participer aux ateliers ou pouvant apporter des éléments d'éclairage complémentaires. L'un des objectifs de ces entretiens était de compléter les éléments recueillis par ailleurs par l'apport de nouveaux points de vue. La grille d'entretien utilisée figure en annexe 3. Ils ont été aussi l'occasion de prendre en compte les visions de certains participants agricoles de façon plus étendue et personnalisée que lors des ateliers. J'ai sollicité les cinq syndicats agricoles du département, la chambre d'agriculture de la Creuse, trois services et établissements publics de l'État (de contrôle, recherche et/ou formation) et deux acteurs politiques locaux actuels ou ayant récemment cessé leur mandat. Ces derniers ont été choisis pour leur connaissance de l'agriculture du département et surtout pour leur engagement sur les questions agricoles au niveau régional et/ou national. J'ai choisi de ne pas rencontrer d'acteurs associatifs en raison de leur forte implication lors des ateliers et des échanges préalables et d'un temps disponible restreint. J'ai réalisé au total sept entretiens et une dizaine d'échanges informels complémentaires. La période de l'année étant assez chargée autant au niveau agricole qu'au niveau administratif et académique, deux entretiens initialement prévus ont dû être annulés, n'ayant pu être reportés. Des représentants de ces structures étaient en revanche présents à l'un et/ou l'autre des ateliers et leurs points de vue ont pu être intégrés.

En parallèle, j'ai également pu récupérer le retour définitif effectué lors de la consultation régionale sur le projet de pacte et loi d'orientation et d'avenir agricole (PLOAA) et avoir accès au retour issu de la consultation des étudiants du lycée agricole d'Ahun (situé en Creuse), permettant de compléter la réflexion avec les points de vue de potentiels futurs agriculteurs. La consultation autour du PLOAA a été lancée à la fin de l'année 2022 et s'est

achevée au printemps 2023. Elle avait pour objectif de recueillir au niveau national des avis et propositions, qui pourraient être intégrés au PLOAA, afin de répondre aux questions de renouvellement des générations, de mise en œuvre des transitions en agriculture et de souveraineté agricole et agroalimentaire. L'ensemble de ces éléments m'a permis de proposer des recommandations et de mettre en évidence des points-clés d'accompagnement et des choix possibles pour l'action publique dans un contexte d'évolution de l'agriculture creusoise.

Pour répondre à ma problématique (comment accompagner les évolutions de l'agriculture creusoise ?), la première partie de ce manuscrit est consacrée à un état des lieux de l'agriculture en Creuse, dont il ne s'agira pas de faire une description exhaustive, mais de dégager les éléments les plus significatifs et structurants. La deuxième présente les facteurs d'évolution de l'agriculture les plus fortement susceptibles d'avoir une influence sur celle-ci. Puis la troisième partie est consacrée à la présentation des quatre scénarios contrastés construits avec les acteurs du territoire, à partir des principaux facteurs d'évolution. La quatrième partie est consacrée aux enseignements tirés du travail de prospective et aux propositions et recommandations qui en découlent pour l'action publique.

I. L'élevage de bovin-viande : un modèle familial creusois fragile

Avant de pouvoir tenter d'imaginer le devenir de l'agriculture en Creuse, il est important de connaître la situation actuelle et les éléments clés, forces et faiblesses pouvant soit porter des germes de changements ou soit freiner les évolutions. Le recensement général agricole (RGA) effectué auprès des exploitations agricoles par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (MASA) a été, à ce titre, une source majeure de données. Réalisé tous les dix ans, il permet d'avoir une vision précise et complète de l'agriculture sur un territoire et d'en retracer les évolutions. Le dernier recensement a été réalisé d'octobre 2020 à avril 2021 et porte sur la campagne agricole 2019-2020. Il ressort de ce recensement trois grands défis auxquels fait face l'agriculture creusoise, qui seront abordés successivement : le manque de renouvellement des générations, une sur-dominance du modèle bovin-viande et une fragilité économique des exploitations agricoles.

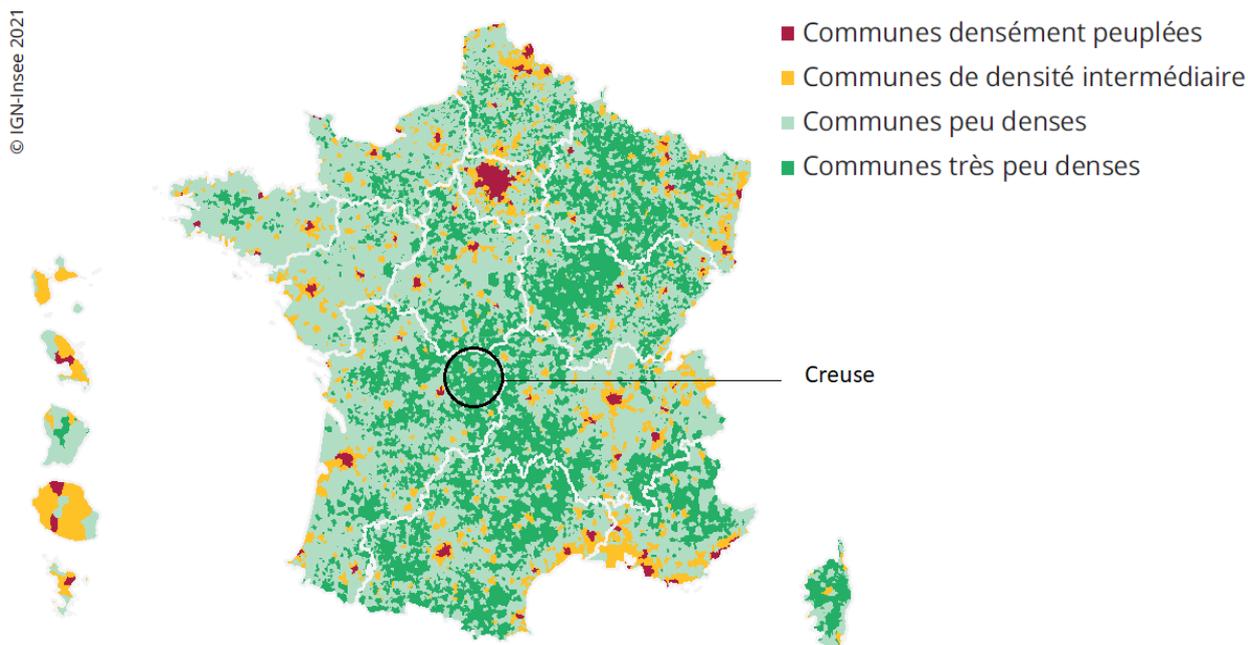
1. Une démographie agricole centrale pour le département, mais peu renouvelée

Le premier élément structurant l'agriculture creusoise aujourd'hui et pouvant impacter son avenir est la démographie agricole.

i. Une population agricole creusoise importante

La Creuse comportait lors du dernier recensement en 2019, 116 617 habitants pour une densité de population de 21 habitants au km², alors que la moyenne française est de 106 habitants au km² (Insee, 2023). Il s'agit ainsi d'un département très peu densément peuplé et à dominante rurale tel que l'illustre la figure 2.

Figure 2 : Densité de population en France (Insee, 2021).



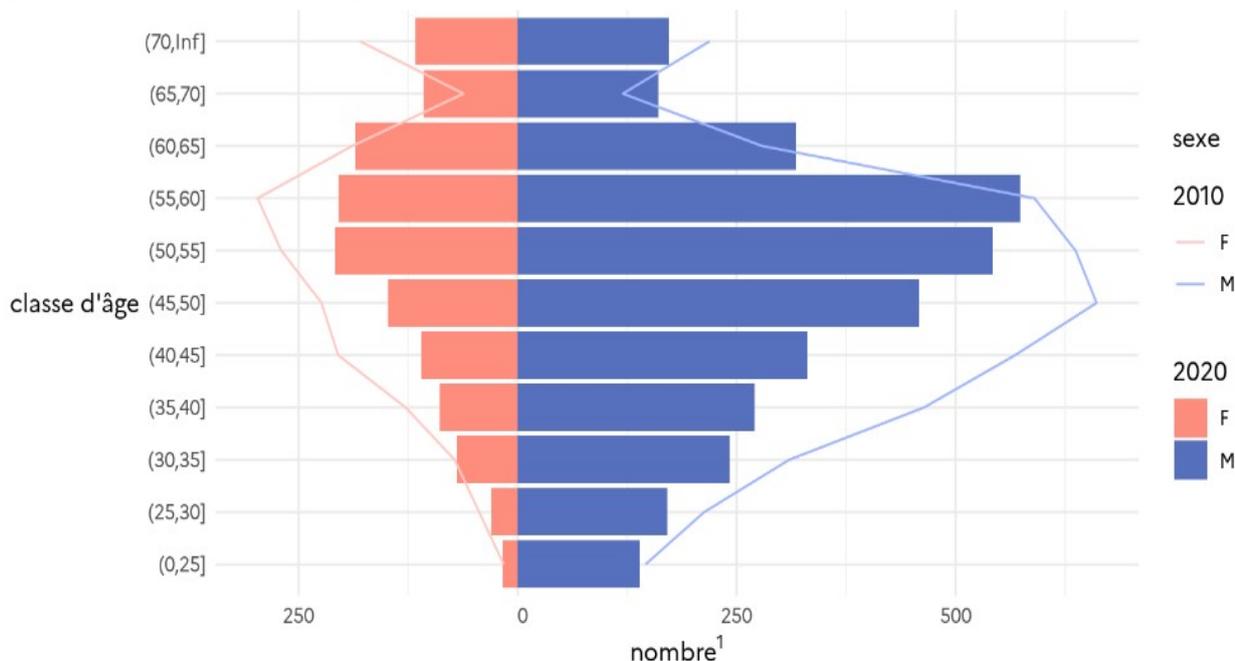
La population est en diminution du fait d'un solde naturel défavorable, bien que le département soit assez attractif avec un solde migratoire positif. Un vieillissement de la population est également observé. En 2019, 38,5 % de la population a ainsi plus de 60 ans (Insee, 2023). Dans ce cadre, la population agricole occupe une place très importante. Ainsi, selon le RGA, en 2020, le département comptait 4 667 chefs d'exploitation agricole ou co-exploitants, dont 28 % de femmes. Ils représentent 4 % de la population totale du département, soit cinq fois plus que la moyenne française et 9,5 % des emplois du département en 2019, soit six fois plus que la moyenne française (DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2022 ; Insee, 2023).

Le secteur agricole a ainsi un poids important voire prédominant dans de nombreuses communes, notamment les plus rurales ou éloignées des centres urbains et des entreprises employeuses les plus importantes. L'agriculture est un secteur clé pour le département et permet de maintenir une population active dans les parties du territoire les moins densément peuplées ou moins pourvues d'employeurs.

ii. Une pyramide des âges déséquilibrée

Le RGA de 2020 permet d'avoir une vision globale de la population agricole du département, présentée sous forme d'une pyramide des âges en figure 3.

Figure 3 : Pyramide des âges des agriculteurs creusois (DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2022).



¹ chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs
source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020

La pyramide des âges apparaît ainsi fortement déséquilibrée avec peu de femmes (28%) et surtout un âge moyen de 52 ans avec un déficit de jeunes agriculteurs. En Creuse, 1 027 exploitations ont à leur tête un responsable de plus de 60 ans (Agreste Nouvelle-Aquitaine, 2022), soit près de 30 % des 3470 exploitations recensées en 2020 dans le département. Si l'on s'intéresse aux exploitations comportant au moins un responsable de plus de 55 ans, ce sont un peu moins de la moitié des exploitations qui sont concernées (Agreste Nouvelle-Aquitaine, 2022). Cette situation est légèrement meilleure que celle des départements voisins, où plus de la moitié des exploitations sont dirigées par un responsable de plus de 55 ans et où les moins de 35 ans sont moins nombreux. Elle pose cependant fortement la question du renouvellement des générations et est d'autant plus préoccupante que l'implication des agriculteurs dans la vie du département est importante, entre autres par le biais de l'exercice de mandats électifs ou associatifs.

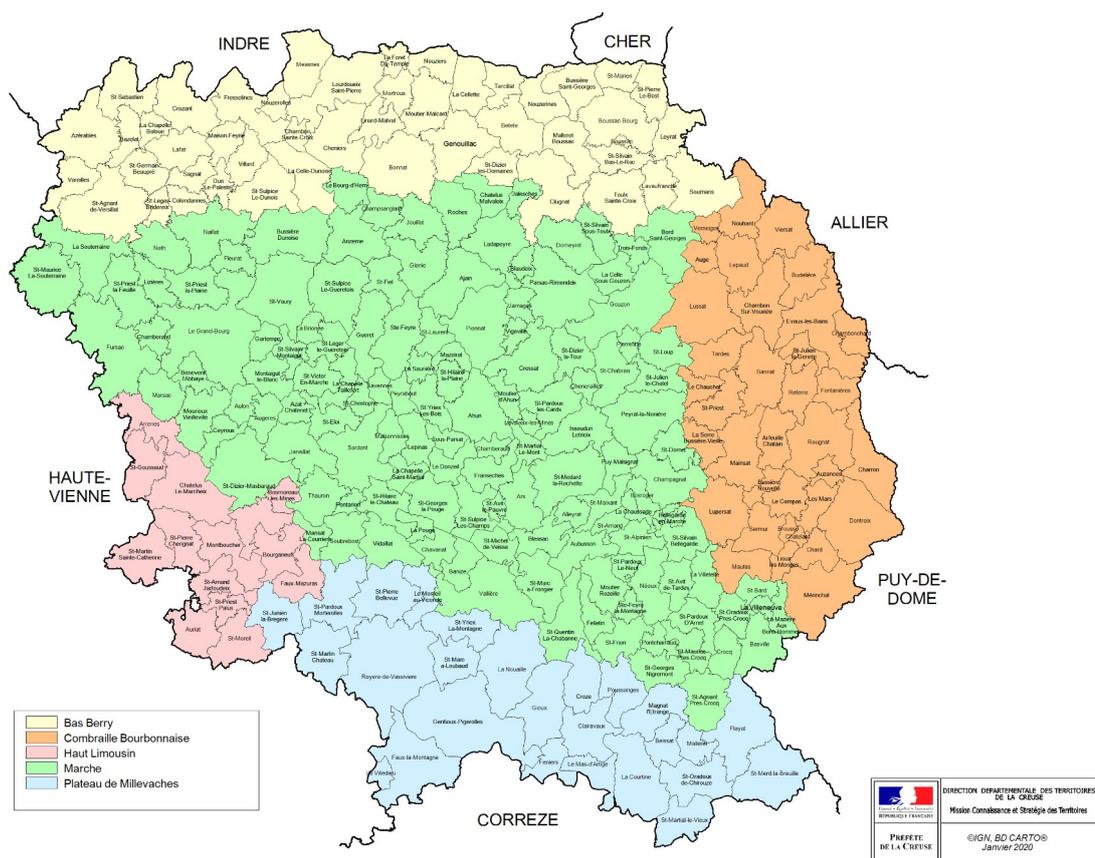
2. Une production ultra-dominante : le bovin-viande, indissociable du « pays vert et bleu »

Au-delà de la question de la démographie agricole, un autre élément marquant du département à prendre en compte est la question des productions agricoles et surtout des contraintes environnementales dans lesquelles elles s'insèrent. Ces dernières vont en effet orienter ou contraindre toute éventuelle évolution du modèle agricole actuel très tourné vers le bovin-viande.

i. Un département organisé autour de l'élevage de bovin-viande

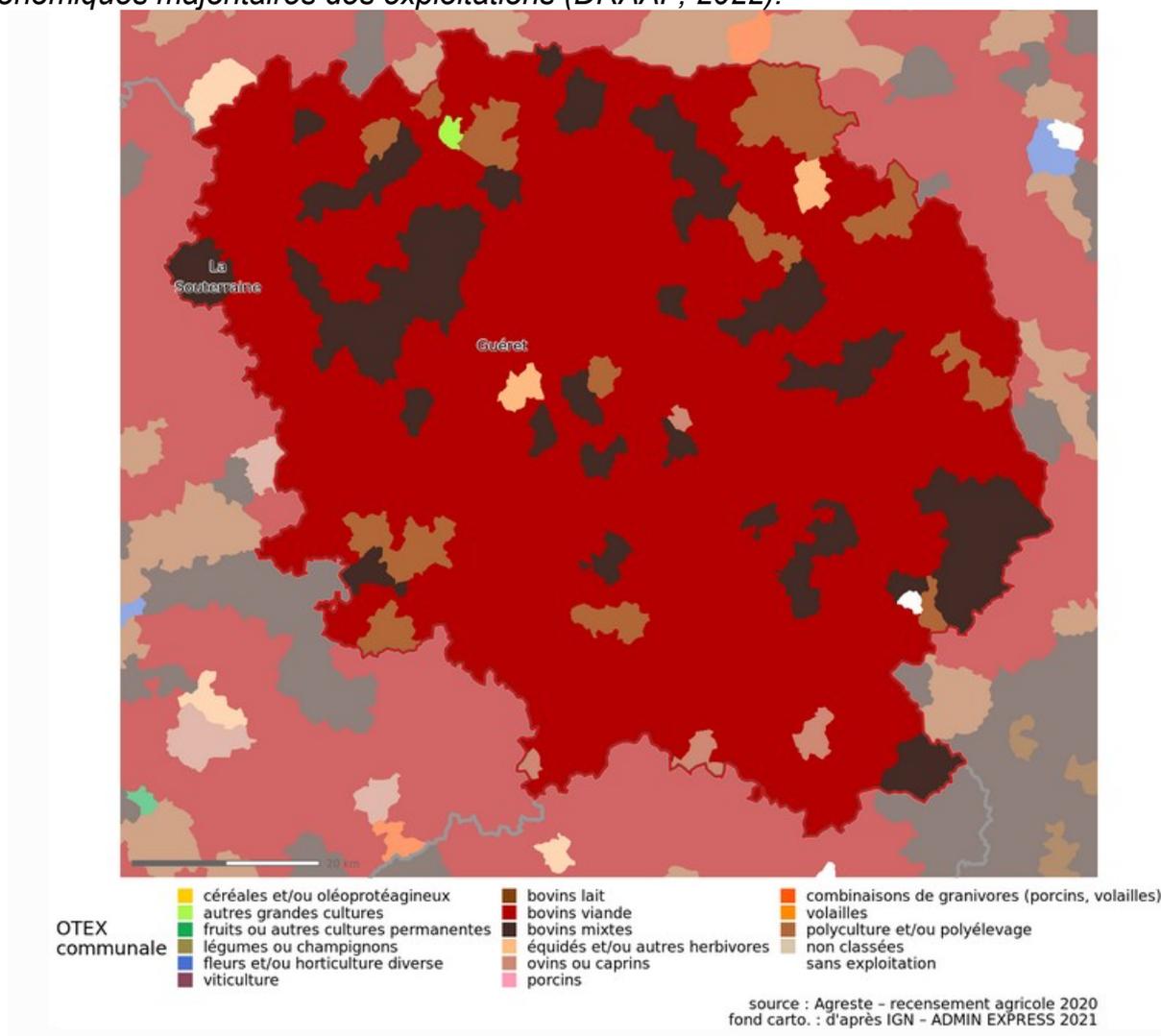
Le département de la Creuse présente une diversité importante de contextes agricoles ayant donné lieu à un découpage en 5 petites régions agricoles présentées en figure 4.

Figure 4 : Découpage cartographique des petites régions agricoles creusoises source : DDT de la Creuse.



L'ensemble de ces régions est dominé par la production de bovin-viande tel que l'illustre la figure 5 présentant les orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) par commune.

Figure 5 : Représentation cartographique à l'échelle communale des orientations technico-économiques majoritaires des exploitations (DRAAF, 2022).



Le système naisseur y est majoritaire, à l'exception des cantons de La Souterraine et Le Grand-Bourg au nord-ouest du département où l'orientation majoritaire est mixte, naisseur et naisseur-engraisseur. La Creuse est ainsi en 2020, avec la Corrèze le premier exportateur de broutards de la Nouvelle-Aquitaine (Agreste Nouvelle-Aquitaine, 2020). Il s'agit aux deux tiers de mâles, les femelles étant conservées pour le renouvellement du cheptel. Ces jeunes bovins sont engraisés hors du département, parfois à l'étranger, en Italie majoritairement, voire en Espagne. Ce niveau de spécialisation ne se retrouve en France que sur les départements de l'ex-Limousin, bassin historique de la race bovine limousine et les autres bassins historiques de races bovines à viande. Il est dû aux spécificités du territoire dont les sols et le climat sont peu adaptés aux grandes cultures, pour lesquelles les rendements ne sont pas élevés.

À ce système d'élevage bovin, sont associées des prairies (majoritairement permanentes

pour 64 % de la SAU) et quelques cultures pour l'alimentation du bétail et la production de paille (déficitaire et importée de départements voisins). La SAU affectée à la culture de céréales est plus importante au nord du département du fait de conditions pédoclimatiques plus favorables. Elle atteint jusqu'à 30 % dans certaines communes du Bas-Berry et du nord de la Combraille Bourbonnaise, alors qu'elle est inférieure à 10 % sur le plateau de Millevaches. Dans tous les cas, la surface en herbe représente sur toutes les communes plus de la moitié de la SAU et sur la moitié sud du département, plus de 90 % (DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2022). Avec ces caractéristiques, le département est essentiellement concerné par des élevages extensifs avec une préservation des surfaces en herbe. Au-delà de ces productions majoritaires des exploitations, la diversité des productions est réelle. Le département comporte ainsi des productions beaucoup plus atypiques, mais en quantité limitée : autruches, bisons, champignonnières, plantes à parfum, aromatiques et médicinales, vignes, ...

ii. Le bocage : une richesse, mais le reflet de contraintes naturelles et agricoles

En raison de sa faible démographie et de pratiques agricoles tournées vers l'élevage extensif, la Creuse présente un environnement relativement préservé. Son caractère bocager et la présence d'un réseau hydrographique très dense, en tête de bassin versant, lui ont donné son surnom de « pays vert et bleu ». Les paysages du département ont été façonnés par les activités agricoles, essentiellement d'élevage, et plus récemment par les activités forestières (au début du XX^e siècle). La part de surfaces agricoles par commune est élevée et dépasse les 80 % dans le nord et l'est du département. Le plus faible taux de surfaces agricoles au sud et au sud-ouest du département est dû à une couverture forestière importante, essentiellement sur le plateau de Millevaches. Les prairies permanentes y sont dominantes.

Le paysage bocager qui en résulte est « *constitué d'une mosaïque de prairies et de cultures délimitées par un réseau de haies et de bosquets plus ou moins dense. Bois, zones humides, bandes enherbées et chemins complètent ce maillage façonné par et pour l'activité agricole. Les haies structurent le bocage [...]* » (Agence régionale de la biodiversité Nouvelle-Aquitaine, s.d.)

Contrairement à d'autres régions françaises, la tradition d'élevage bovin extensif et sa prédominance ont limité la disparition du bocage et la création de très grandes parcelles de cultures avec retournement de prairies et arrachage de haies (Hippolyte et al., 2008). Cette situation est également due aux caractéristiques limitantes d'une partie des terres pour l'essor des grandes cultures (zones humides importantes, affleurements rocheux, sols peu profonds ou de capacité productive limitée pour les cultures, ...). Le bocage et les nombreuses zones humides et cours d'eau qui lui sont associés dans le département abritent de nombreuses espèces protégées animales et végétales dont certaines espèces emblématiques (moule perlière, loutre, drosera, ...). Le bocage rend un certain nombre de services à l'agriculture par exemple en permettant la pollinisation des végétaux, en régulant de façon naturelle les ravageurs, en maintenant la fertilité des sols et limitant le risque d'érosion, en étant source d'eau et d'ombre ou de fraîcheur, ...

Par ailleurs, les réglementations actuelles et la politique agricole commune (PAC) encadrent les actions dans ces milieux. Elles permettent en contre-partie d'obtenir des aides supplémentaires par la contractualisation et l'engagement dans des pratiques favorables à la conservation de ces milieux et espèces : les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Dans le cadre de la PAC 2023-2027, la plupart des mares, les haies et les bosquets sont protégés au titre de la conditionnalité. Des mesures renforcées figurent dans la nouvelle PAC avec des interdictions de destruction, d'arrachage et des périodes de taille encadrées pour les haies (interdiction entre le 16 mars et le 15 août) sous peine de pénalités financières sur les aides. La présence de ces éléments naturels est le marqueur d'une agriculture ayant un impact beaucoup moins fort sur l'environnement que dans d'autres régions, mais sont désormais sources de contraintes supplémentaires pour l'agriculture creusoise. Elles sont parfois mal vécues par les agriculteurs, d'autant plus qu'elles ne sont pas applicables à l'ensemble des acteurs du territoire.

iii. Un réseau hydrographique dense utilisé pour l'élevage, mais des quantités d'eau disponibles assez faibles

La Creuse est marquée par un réseau hydrographique dense (annexe 4), mais des réserves en eaux souterraines faibles et fortement dépendantes de la pluviométrie. Cette situation est due aux caractéristiques géologiques dominantes du département (socle granitique) et conduit à une absence de grandes nappes d'eau souterraines, la présence

de nombreuses sources, petits cours d'eau, résurgences à faibles débits (du fait des nombreuses failles et fractures du socle), ainsi que de nombreuses zones humides (EPTB Vienne, 2016). Sur ces éléments, plusieurs protections se superposent, issues du code de l'environnement ou des règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE) de la PAC : obligation de mise en place de bandes tampon de part et d'autres des cours d'eau, interdiction ou limitation d'épandage de produits phytosanitaires, encadrement des travaux réalisés dans ces zones ou les affectant, ...

Face à la sécheresse, les zones humides, autrefois vues comme une contrainte forte ou un handicap pour l'agriculture, car un réservoir potentiel de parasites et d'autres éléments pathogènes, peuvent être un atout. Elles ont été moins drainées en Creuse que dans les départements de grandes cultures, où elles ont en partie été asséchées dans les années 1970. Elles participent ainsi au maintien des débits des cours d'eau lors des périodes sèches et, aménagées par des systèmes spécifiques, elles peuvent constituer des points d'abreuvement pour le bétail. Elles créent également des zones de fraîcheur en période chaude.

S'il ne dispose pas de grandes réserves d'eaux souterraines, le département dispose en revanche de nombreux plans d'eau (annexe 4). D'après la DDT de la Creuse, leur nombre s'élève à plus de 3 600 en ne considérant que les ouvrages de plus de 1 000 m². L'impact des plans d'eau ou des retenues sur la ressource en eau est sujet à polémique (évaporation, impact sur l'eau disponible dans les cours d'eau et la qualité des eaux, ...). La création ou la suppression d'ouvrages dans le département fait débat, à l'image de la suppression d'un barrage inutilisé : le barrage du Chat-Cros revenant régulièrement dans les discussions locales. Leur impact dépend cependant fortement de leur mode de gestion (vidanges, pêche, ...) et de leurs équipements (mise en place d'un débit de soutien d'étiage, dérivation, ...). Par un déstockage d'eau, ils peuvent aussi contribuer au soutien d'étiage des cours d'eau et donc à la survie des milieux aquatiques et au maintien des usages de l'eau à l'aval. Ils constituent une ressource en eau de secours pour l'abreuvement du bétail en cas de sécheresse marquée tarissant les sources et les cours d'eau. Cette ressource est toutefois de mauvaise qualité (présence de matières en suspension, bactéries, cyanobactéries, ...) et peut avoir des conséquences sanitaires sur le bétail. Ces plans d'eau appartiennent dans la plupart des cas à des propriétaires privés et ont été créés à des fins d'agrément et peu pour l'agriculture (EPTB Vienne, 2016).

3. Un modèle économique agricole précaire

Un autre aspect agricole structurant est lié au revenu des exploitations découlant de la production de bovin-viande. Il peut avoir un impact sur l'attractivité des exploitations dans le cadre d'un renouvellement des générations.

i. Des exploitations majoritairement familiales et individuelles

En 2020, sur les 3470 exploitations agricoles du département, près de 64 % sont individuelles. Elles sont plus importantes en proportion dans le nord et le centre du département. Ce chiffre est légèrement supérieur à la moyenne régionale (60%) où la situation est assez contrastée (DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2022).

Par ailleurs, les exploitations sont économiquement de petite taille au sens du RGA : une exploitation sur trois est une micro-exploitation (avec une production brute standard – PBS – inférieure à 25 000 €) en 2020 contre seulement une sur quatorze de grande taille (PBS supérieure à 250 000 €). En 2020, la surface agricole utile (SAU) moyenne par exploitation est de 91 ha (DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2022), ce qui est assez important à l'échelle de la région où la SAU moyenne est de 60 ha (en raison notamment de l'arboriculture, du maraîchage et des vignes), mais demeure assez modeste en comparaison avec les départements voisins à dominante plus céréalière (120 ha dans l'Indre et 136 ha dans le Cher). En cohérence avec ces tailles d'exploitations et la prédominance de l'élevage bovin, la main d'œuvre est majoritairement familiale en Creuse. Ainsi, près de trois conjoints sur dix d'agriculteurs l'étaient aussi en 2016. La Creuse est par ailleurs le seul département de Nouvelle-Aquitaine avec plus de 88 % des permanents agricoles représentés par les chefs d'exploitation et les co-exploitants (la Haute-Vienne et la Corrèze voisine n'en comptent respectivement que 69 et 63 %). Près de 80 % des chefs d'exploitations et co-exploitants travaillent à temps complet. Les permanents familiaux et les salariés non familiaux sont davantage à temps partiel. L'agriculture creusoise est donc peu pourvoyeuse d'emplois salariés (Insee, 2023).

Ce sont ainsi au total 6 548 personnes qui travaillent dans le domaine agricole en Creuse, soit 5,6 % de la population totale creusoise. Ces chiffres sont cinq fois supérieurs à la moyenne nationale. En 2020, le secteur agricole représente ainsi près de 13 % des emplois du département. Ce secteur est le troisième secteur du département juste derrière l'administration publique et le commerce à la fois en nombre d'établissements employeurs et en nombre d'emplois (Insee, 2023). L'élevage de bovin-viande est le principal employeur

avec 3 220 ETP (équivalent temps plein) et mobilise 1,7 ETP par exploitation. L'emploi saisonnier ou occasionnel représente seulement 2 % du volume de travail total mobilisé et il est principalement utilisé pour l'élevage de bovin-viande et les fruits, avec respectivement 48 % et 24 % du total. En parallèle, l'externalisation (prestations externes) est peu développée et seules 3 % des exploitations proposent du travail à façon, la production de bovin-viande dominante y étant peu propice. Ce travail ne représente que 40 ETP dont 30 ETP pour les entreprises de travaux agricoles en 2020 (Agreste Nouvelle-Aquitaine, 2022).

ii. Des revenus agricoles très modestes et spécialisés, soutenus par les aides de la PAC

Les revenus des nombreux ménages agricoles creusois (2 800 en 2020 soit 10 % des ménages actifs) sont faibles, avec un revenu disponible annuel médian de 31 260 euros en 2017, soit 17 % de moins que la moyenne régionale (Agreste Nouvelle-Aquitaine, 2020). Au sein du département, le niveau de vie mensuel médian des ménages agricoles apparaît faible, alors même que le revenu des actifs est déjà peu élevé. Il est de 1 440 euros contre 1 590 pour la moyenne des ménages actifs (Bordet-Gaudin et al., 2021). Un quart des membres de ces ménages agricoles vivent sous le seuil de pauvreté. Cette situation proviendrait de la dominance de l'élevage, ne permettant pas toujours de dégager des revenus corrects par rapport à d'autres productions agricoles. Par ailleurs, en lien avec cette situation, l'agriculture familiale est prédominante, avec un conjoint le plus souvent également agriculteur. Malgré cette situation, la multi activité reste peu répandue (8 % d'exploitants pluri-actifs en 2017 d'après la MSA), notamment en raison des contraintes horaires de travail liées à l'élevage.

Dans ce cadre de revenus agricoles faibles, les aides de la PAC tiennent une place centrale. Les aides de la PAC sont regroupées en deux « piliers » correspondants à deux fonds européens distincts. Les aides du premier pilier ont pour objectif le soutien des marchés et des revenus agricoles. Elles comprennent des aides directes aux agriculteurs, en grande partie liées à la surface des exploitations (écorégime, aide au revenu de base, ...), et des aides couplées à la production (animale et végétale). La distribution des aides est assez hétérogène de ce fait sur le département : entre 1 046 € et 38 646 €, avec une moyenne de près de 20 000 € par exploitation en 2020. Les aides du second pilier ont pour

objet la politique de développement rural (indemnité compensatoire de handicaps naturels - ICHN, MAEC, aides à l'installation -DJA, jeunes agriculteurs-, aides aux investissements, ...). Elles prennent en compte certaines particularités territoriales. Si elles sont plus faibles en moyenne que celles du premier pilier (un peu plus de 7 400 €), elles favorisent quant à elles nettement le sud du département, où les montants sont en moyenne compris entre 10 000 et 15 000 €. Cette situation est principalement liée aux contraintes naturelles ayant conduit au classement de cette partie du territoire en zone de montagne pour l'ICHN.

Les aides de la PAC permettent ainsi dans de nombreux cas, de maintenir l'existence même de l'exploitation. Dans ce contexte de fragilité, il est à noter que, selon la direction générale des Finances publiques (DGFIP), l'agriculture représentait 13 % du chiffre d'affaires creusois en 2018, soit 413 millions d'euros sur la seule période de janvier à septembre 2018. Ces chiffres sont d'autant plus remarquables qu'au niveau national, le secteur primaire ne représente que 1,5 % du PIB sur la même période.

iii. Une forte dépendance à la vente à l'extérieur du département faute de débouchés locaux, mais des productions assez méconnues

Les caractéristiques démographiques (population peu nombreuse et rurale), l'éloignement des grandes villes, la faible activité touristique (malgré 20 % de résidences secondaires en 2019) et l'absence de grandes unités de transformation agro-alimentaire (DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2021), dont aucun abattoir bovin dans un département qui en fait l'élevage, ne permettent pas d'avoir des débouchés importants pour des produits alimentaires bruts ou transformés, dans le département. Il a par exemple été estimé dans le cadre du projet alimentaire territorial (PAT), qu'une exploitation bovine creusoise de taille moyenne suffirait à alimenter en viande bovine l'ensemble des cantines scolaires du département. Cette situation est également amplifiée par la tradition des jardins familiaux et de l'auto-consommation. Le bassin de consommation creusois est ainsi très peu important par rapport à la production qui, hormis pour le maraîchage, est majoritairement exportée hors du département, à l'image des broutards.

Par ailleurs, les signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) sont assez peu développés dans le département (moins de 30 % et un des plus faibles taux de Nouvelle-Aquitaine), malgré un fort engagement en Label Rouge (22 %), reflet de la spécialisation en

bovin-viande du département. Il est cependant à noter que la vente sous Label Rouge si elle est connue et reconnue par les consommateurs, n'augmente pas significativement les prix de vente pour les producteurs (Agreste Nouvelle-Aquitaine, 2023).

Cette situation est, comparativement aux autres départements de la région, due au faible nombre d'exploitations en AOC, AOP et/ou IGP (moins de 8%). La Creuse, ne bénéficie que d'une seule AOP : Pomme du Limousin et n'est concernée que par 8 IGP, dont certaines sur seulement quelques communes. À titre de comparaison, sur les départements limitrophes, la Corrèze est concernée par 34 AOP, AOC et/ou IGP et la Haute-Vienne par 20, l'Allier par 136, le Puy-de-Dôme par 142 et l'Indre par 146 (INAO, s. d.). Elles labellisent, en Creuse, majoritairement des productions animales assez minoritaires (agneau, porc, ...) et ne mettent pas en avant de production « phare » ou emblématique bien connues des consommateurs.

Cette première partie a mis en évidence des facteurs structurants pour l'agriculture creusoise caractérisée par une production dominante : le bovin-viande, avec un modèle économique fragile et une population agricole assez âgée. Ces éléments laissent déjà entrevoir des facteurs d'évolution possibles de l'agriculture, qui sont présentés plus en détail dans la partie suivante.

II. Les principaux facteurs d'évolution de l'agriculture creusoise

L'analyse des caractéristiques actuelles et passées de l'agriculture creusoise, les échanges avec les acteurs locaux et le travail bibliographique m'ont permis d'identifier des éléments ou processus qui pourraient avoir un impact fort sur la trajectoire d'évolution de l'agriculture creusoise. Ces éléments sont appelés facteurs d'évolution (de Jouvenel, 1999). Cités de façon récurrente par les acteurs, ils peuvent être regroupés dans un des cinq thèmes suivants : le renouvellement des générations, les attentes des futurs agriculteurs, le changement climatique, les attentes sociétales et les évolutions de la réglementation et de l'action publique. Cette partie ne vise pas l'exhaustivité, mais une présentation des éléments les plus susceptibles d'avoir une influence sur l'agriculture. Ces cinq éléments sont donc décrits successivement, sans ordre d'importance ou hiérarchie entre eux

1. Un renouvellement des exploitants agricoles qui va façonner l'agriculture creusoise

Le premier facteur d'évolution à prendre en compte concerne le renouvellement des générations d'agriculteurs qui va fortement remodeler l'agriculture creusoise. Avant toute chose, il est à noter un fait très surprenant : la difficulté à pouvoir établir un état des lieux des départs et des installations à partir des données disponibles, celles-ci étant peu fiables. Ce point est détaillé en annexe 5. Une fois ce point traité, plusieurs points caractérisant le renouvellement des exploitants agricoles sont à étudier. Il s'agit du ratio départs-installations, des sorties précoces du métier, du devenir des exploitations suite aux départs en retraite et des profils des futurs agriculteurs. Ces quatre éléments, détaillés ci-dessous, sont à prendre en compte car ils vont fortement influencer les évolutions de l'agriculture pour les années à venir.

i. Des départs non compensés par les installations

La comparaison entre les RGA 2010 et 2020 met en évidence la perte d'une exploitation sur quatre en Creuse sur ces dix dernières années avec, en parallèle, une SAU départementale stable. Cette situation induit l'augmentation de près d'un tiers de la SAU moyenne par exploitation. En comparant avec les données disponibles antérieures, cette évolution poursuit celles observées depuis 1970 : la concentration des exploitations (plus de surface pour moins d'exploitation), phénomène également observé depuis de

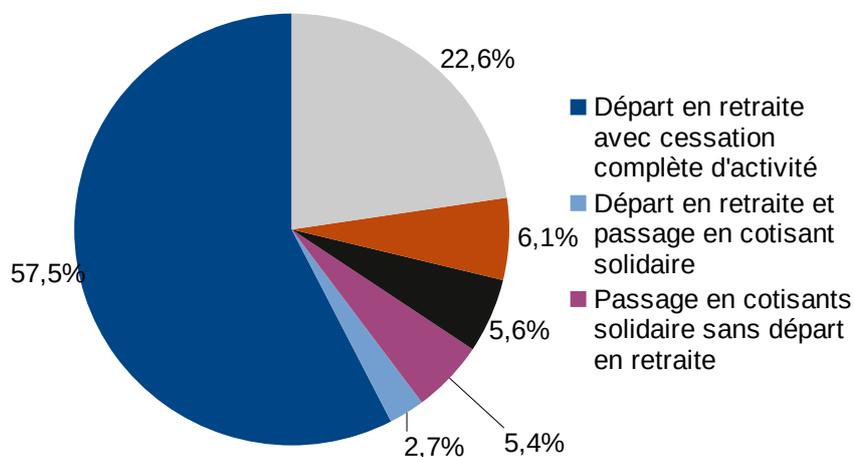
nombreuses années à l'échelle métropolitaine. En lien avec la baisse du nombre d'exploitations, le nombre d'actifs permanents non salariés a diminué de 33 % et le nombre d'ETP (volume de travail) de 20 %, deux pourcentages proches des évolutions régionales. Les formes sociétaires ont progressé de 11 % et mobilisent 60 % du volume de travail agricole soit 2 900 ETP (Agreste Nouvelle-Aquitaine, 2022).

Les installations se maintiennent à un niveau stable depuis 2016 (en excluant les années 2020 et 2021 influencées par la crise covid et ses suites). Il y a ainsi en moyenne un peu plus de 100 installations par an dont en moyenne la moitié est aidée par la DJA. Cette situation est contrastée à l'échelle du département où des pôles d'attractivité se dégagent au sud du département, sur le plateau de Millevaches, mais aussi dans l'est du département et à l'ouest autour de la commune du Grand Bourg. En revanche, si les installations sont assez stables, les chiffres des départs issus des données de la MSA sont beaucoup plus fluctuants selon les années, sans qu'une tendance puisse être observée. Il y a en moyenne un peu plus de 200 départs par an. Ce sont ainsi plus d'un départ sur deux qui ne sont pas remplacés, ce qui a et aura un impact fort sur l'agriculture.

ii. Les sorties précoces du métier : la question du maintien des agriculteurs et de la pérennité des exploitations existantes

Les chiffres de départs « bruts » présentés ne permettent pas de refléter de la diversité des situations rencontrées. L'analyse des raisons des départs d'agriculteurs sur les cinq dernières années est présentée en figure 6.

Figure 6 : Diagramme de répartition des raisons des départs d'agriculteurs (analyse à partir des données MSA 2016-2020).



Sans surprise, la raison majoritaire des départs est la retraite. En revanche, plus d'un départ sur cinq a une raison inconnue pour la MSA (soit un peu plus de 50 départs par an), ce qui signifie une sortie de l'exploitant de toute affiliation à la MSA et donc du milieu agricole.

En complément, la comparaison entre les pyramides des âges 2010 et 2020 (voir figure 3) montre un vieillissement des chefs d'exploitation, co-exploitants et associés actifs. La perte d'agriculteurs est notable entre 2010 et 2020 à partir de la classe d'âge 35-40 ans pour les hommes et 40-45 ans pour les femmes en 2010 (correspondant aux classes d'âge 45-50 ans et 50-55 ans en 2020). Cette situation est particulièrement préoccupante, puisqu'il s'agit de départs avant 55 ans appelés « sorties précoces du métier ». Ils représentent 30 à 35 % des sorties du métier en 2016. Fait notable, il y a entre 7 et 10 % de moins de 40 ans dans les sortants et 5 % des jeunes agriculteurs installés depuis 2016 ont quitté la profession dans les cinq ans qui suivent leur installation. Ces chiffres sont par ailleurs en forte hausse (Filipe da Silva et Clément, 2016). La Creuse est désormais dans la moyenne haute française (Mahé, 2021). Ces sorties précoces concernent en proportions plus importantes les orientations d'exploitation les moins représentées dans le département (l'élevage de bovin-viande ultra-dominant dans le département représente moins de 49 % de ces départs). Les raisons pouvant être avancées à ces situations sont multiples : installations nécessitant moins d'investissements donc plus facilement réversibles, projets économiquement fragiles, inadéquation entre l'image initiale du métier et le quotidien, ...

iii. Un avenir incertain des exploitations agricoles suite aux départs en retraite à venir

Tel qu'exposé précédemment, la moyenne d'âge des exploitants agricoles creusois est élevée. La question du devenir de leurs exploitations se pose. Ainsi, parmi les 1 027 exploitations avec à leur tête un responsable de plus de 60 ans, 39 % ne savent pas ce que deviendra l'exploitation (DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2022). Parmi celles qui préparent leur départ, 56 % préfèrent une reprise par un membre de la famille, mais ce n'est prévu que pour 15 % des exploitations (Agreste Nouvelle-Aquitaine, 2022). La reprise familiale est plus importante pour les plus grandes exploitations. Cette situation pourrait être le reflet de revenus plus importants ou d'un travail facilité par une plus grande mécanisation et des

économies d'échelle permises par la taille des exploitations. Elle peut également traduire des difficultés de transmission hors cadre familial en raison du coût financier élevé pour l'acquéreur. Alors que 53 % des exploitations ont au moins un exploitant de plus de 55 ans, seulement 11 % sont tenues par des exploitants de moins de 40 ans (Agreste Nouvelle-Aquitaine, 2022). De ces éléments se dégage une forte incertitude sur le devenir des élevages creusois et leur transmission.

iv. Un changement des profils des futurs agriculteurs : la place grandissante des femmes et des « hors cadre familial »

En parallèle de ces éléments, des tendances fortes se dégagent concernant les nouvelles installations. Les installations « hors-cadre familial » (HCF) sont en forte hausse, même si une large majorité des installations a lieu dans un cadre familial (76 % en 2020 et 58% en 2021). En parallèle, le niveau de formation augmente très fortement par rapport aux générations d'exploitants installées avant 2010 (Agreste Nouvelle-Aquitaine, 2022), conséquence des exigences des aides à l'installation et de l'augmentation de la part des HCF. Cette situation est assez marquée dans le sud du département. Elle suit les tendances nationales et est susceptible de s'accroître au vu des éléments présentés précédemment.

Par ailleurs, la part de femmes double presque pour atteindre 32 % dans les générations d'exploitants installés après 2010, par rapport à celles installées avant. D'après les données MSA, les femmes s'installent plus tardivement que les hommes (en moyenne 20% des installations de moins de 40 ans et 59 % de celles plus de 40 ans). Sur les installations totales depuis 2016, il est observé une relative stabilité du pourcentage de femmes autour d'un tiers des installations. Ces chiffres sont inférieurs aux données nationales sur la même période avec une moyenne de plus de 39 % de femmes (Clément, 2022).

La période actuelle est un moment charnière pour l'agriculture en raison de dynamiques de population agricole mettant en évidence un défi pour le renouvellement des générations : départs non compensés par les installations, sorties précoces du métier importantes, incertitudes sur le devenir des exploitations suite aux départs d'exploitants et profils différents des futurs agriculteurs (HCF, installations plus tardives, ...). Ces éléments sont à mettre en parallèle de changements dans les attentes des futurs agriculteurs et de leur importance pour le devenir agricole du département.

2. De futurs agriculteurs porteurs de nouvelles attentes

En lien avec le renouvellement des générations qui s'annonce, la question des attentes des futurs agriculteurs est un élément central qui va (re)modeler l'agriculture dans le département. En effet, le changement de profil des nouveaux et futurs agriculteurs est susceptible d'induire aussi un changement des attentes par rapport aux générations précédentes. Ces éléments ont été identifiés à la fois par les évolutions déjà visibles, mais aussi par l'analyse des retours des apprenants du lycée agricole d'Ahun dans le cadre de la concertation sur le projet de pacte et de loi d'orientation et d'avenir agricole (PLOAA).

i. Le financement des installations et la disponibilité des terres agricoles

Un des premiers points à regarder dans le cadre d'un renouvellement de génération d'agriculteurs est la question des possibilités d'installation. Deux éléments majeurs sont à prendre en compte : la disponibilité des terres et le coût de l'installation. Le premier point est par ailleurs fortement ressorti dans les préoccupations remontées par les apprenants du lycée agricole d'Ahun dans le cadre de la PLOAA.

Concernant la pression foncière, la situation de la Creuse est plutôt favorable aux agriculteurs. En effet, peu de pressions foncières forestières (voir l'annexe 6) ou urbaines sont relevées dans le département (taux d'artificialisation le plus faible de la Nouvelle-Aquitaine : 69 ha/an en moyenne depuis dix ans). En revanche, la pression est grandissante pour la production d'énergies renouvelables (notamment photovoltaïque). Les revenus engendrés par ces installations pourraient être privilégiés au détriment d'un usage purement agricole des terres, car d'après plusieurs agriculteurs, en Creuse : « aucune production agricole ne peut avoir la même rentabilité : 2 000-3 000 €/ha/an ».

En lien avec ces éléments, le marché foncier creusois est faible d'après la SAFER (Société d'aménagement foncier et d'établissement rural), les transactions ne représentent ainsi que 1,71 % des surfaces en terres du département en 2021. La Creuse est un des départements où les terres sont les moins chères de France avec des prix moyens en baisse (2 550 €/ha en 2021 pour les terres libres contre 6 130 €/ha au niveau national). Le même constat peut être fait pour les fermages (location des terres agricoles) dont les prix sont peu élevés (au maximum 181,75 €/ha/an pour l'année 2022). Des disparités fortes de

prix sont toutefois observées selon les petites régions agricoles. Elles sont le reflet de l'attractivité des secteurs et des possibilités et contraintes des terres.

Malgré un coût du foncier parmi les moins élevés de France, les transactions sont rares (moins de 2 % des terres). Les investissements sont conséquents pour une installation en bovin-viande (en moyenne, 400 000 € pour une exploitation de 169 ha de SAU et un cheptel de 106 vaches allaitantes). Dans ce cadre, la dotation jeunes agriculteurs (DJA) finance moins de 10 % de l'installation, alors qu'elle peut représenter 50 % ou plus pour d'autres installations (maraîchage, ovin, ...). Cette situation favorise les installations hors bovin-viande, augmentant la part des micros et petites exploitations qui atteignent 71 % (DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2022).

ii. La recherche de revenus et de débouchés par la diversification et les nouvelles filières agricoles : une tendance déjà visible ?

Lorsque les agriculteurs ou futurs agriculteurs évoquent leurs souhaits pour l'agriculture dans le département, le niveau de revenus revient de façon récurrente et spontanée. Les revenus souhaités sont cependant modestes 1 500 €/mois ou « *deux smics [pour un couple] ce serait déjà bien* ». Cette préoccupation transparait dans les évolutions agricoles actuelles, où de nombreuses exploitations se lancent dans un processus de diversification. Il a pour objectif de compenser les fluctuations de production et des cours et ainsi d'obtenir un revenu plus stable.

Il peut s'agir d'une diversification agricole par l'ajout ou la reconversion de surfaces pour de nouvelles cultures ou de nouveaux élevages. Elle nécessite souvent un investissement : achat de nouveau matériel, construction ou reconversion de bâtiments d'élevage, formation, ... La baisse du poids de l'élevage bovin dans les nouvelles installations et la diversité des productions, notamment pour les installations sociétales illustrent cette tendance. Pour les exploitations existantes, les sécheresses répétées, la guerre en Ukraine et la crise Covid ont favorisé la poursuite de la décapitalisation bovine (- 5 % d'UGB entre 2010 et 2020) en raison d'un coût élevé de l'alimentation du cheptel et de prix de vente élevés. Les autres diversifications sont globalement en hausse, même si elles demeurent encore peu nombreuses en 2020 : 12 % de vente en circuits courts (PAT, 2022), 6 % pour les activités de transformation, 5 % pour le travail à façon, 2 % pour le tourisme, l'hébergement et les loisirs et 3 % pour les énergies renouvelables (DRAAF Nouvelle-

Aquitaine, 2022). Cette situation découle directement d'aspirations différentes des nouveaux agriculteurs (Cardon, 2004). En parallèle, la recherche de revenus et de valorisation des produits passe par une hausse de l'engagement dans les SIQO (signes d'identification de la qualité et de l'origine), en particulier chez les jeunes. Il s'agit en Creuse, majoritairement du Label Rouge (22 % des exploitations) et de l'Agriculture biologique (AB), dont le pourcentage est faible (7 %) mais dont le nombre d'exploitations a plus que doublé en dix ans (DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2022).

Toutes ces initiatives se heurtent cependant à un problème majeur évoqué précédemment : les débouchés. Des tentatives de construction de filières sont cependant en cours, notamment par la production locale de noisettes pour la confection d'un gâteau traditionnel : le creusois. D'autres freins existent : l'investissement en temps et en argent pour diversifier les activités et la concurrence entre activités sur les usages des terres agricoles. Par ailleurs, certains projets rencontrent des oppositions en raison de suspicions de problèmes environnementaux ou de nuisances (méthaniseurs, élevages porcins, ferme des 1000 veaux, ...).

iii. L'amélioration des conditions de travail et l'équilibre travail -vie privée : une préoccupation forte des nouvelles générations

Les changements dans les profils de nouveaux installés et les attentes parfois différentes des nouvelles générations peuvent conduire à un changement de modèle agricole. Ainsi, la question des conditions de travail ressort nettement des retours des apprenants du lycée agricole d'Ahun. Ils souhaitent ainsi bénéficier de « *quelques week-ends et de vacances en famille, avec la possibilité de se faire remplacer* » et d'une « *main d'œuvre suffisante pour faire le travail* ». Ces éléments sont cohérents avec ceux du service de remplacement qui est très sollicité en Creuse. Il représente près du double de la Haute-Vienne et de la Corrèze en nombre d'heures (50 000 h/an) et d'adhérents (524). Il s'agit d'un point essentiel de l'attractivité agricole et du maintien des agriculteurs (Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, 2022).

Concernant l'équilibre avec la vie privée, la possibilité de trouver un emploi pour le conjoint intéresse particulièrement les jeunes et les hors-cadres familiaux. L'image très rurale du département peut être bloquante à ce titre. Elle ne reflète toutefois pas la réalité : la démographie du département (La Montagne, 2022) et le manque de certaines qualifications

au niveau local conduisent à une recherche importante de main d'œuvre. Par ailleurs, le tissu associatif, sportif et culturel est très riche comme en témoigne la labellisation de la ville de Guéret, ville pré-olympique (centre de préparation) pour le cyclisme sur route et le VTT des Jeux de Paris 2024. Les agriculteurs sont par ailleurs fortement intégrés au tissu local et associatif, ce qui préserve relativement la Creuse de l'« *agribashing* » ou dénigrement des agriculteurs et de l'agriculture, qui est une des craintes des futurs agriculteurs.

Ces questions de la pénibilité du travail et de l'équilibre avec la vie privée sont particulièrement marquées chez les femmes qui constituent un vivier important de futurs agriculteurs (Billon et al., 2017). Ces nouvelles aspirations ont des conséquences sur la structuration des exploitations et des pratiques : plus de formes sociétaires (11 % en 10 ans), recours à des prestataires encore faibles en volume horaire, mais en hausse (47 % des exploitations en 2020, mais pour un total de seulement 40 ETP), développement des groupements d'agriculteurs (mutualisation d'équipements et de matériels, entraide, partages de pratiques, ...).

Les futurs agriculteurs ont des attentes parfois divergentes de celles de leurs aînés. Pour des questions de financements, de foncier disponible, de recherche d'un revenu « correct » et de meilleures conditions de travail, ils semblent en partie délaisser le modèle traditionnel creusois bovin-viande. Une diversification des productions agricoles et des sources de revenus paraît se dessiner.

3. Des attentes sociétales en mutation pouvant impacter le modèle agricole actuel

L'agriculture est une activité économique et, à ce titre soumise aux attentes des consommateurs qui influent sur les marchés et les prix. Les évolutions des attentes sociétales sont donc un élément à prendre en compte pour étudier les évolutions agricoles. Elles sont principalement de trois ordres : modifications de la demande en type de produits, attentes sur la qualité et le prix, préoccupations sur les impacts de l'agriculture.

i. Modifications de la demande en type de produits alimentaires et non alimentaires

Les évolutions de consommation alimentaire dépendent de nombreux facteurs notamment géographiques et socio-économiques (Pluvinage et al., 2012). Elles peuvent être fortement dépendantes d'événements ponctuels créant des ruptures (scandales ou crises sanitaires, mise en lumière de faits de maltraitance, ...) ou de phénomènes sur le plus long terme (préoccupations environnementales et climatiques, arguments sanitaires ou éthiques, ...) et soumises parfois à des effets de mode.

L'augmentation de la part des régimes peu ou non carnés, qui demeurent toutefois assez marginaux (en 2020, 24 % de flexitariens et 2,2 % de pescetariens, végétariens et végétaliens d'après une enquête Ifop pour FranceAgriMer), se traduit par une baisse de la consommation de protéines animales (Blezat Consulting et al., 2017 ; Caillavet et al., 2019). Une modification de la consommation de viande est également observée avec, d'après l'Agreste et FranceAgriMer entre 2011 et 2021 une consommation moyenne de viande bovine par habitant en recul (-12 %) alors que celle de poulet est en hausse (+8 %). Un report de la consommation de viande fraîche vers la charcuterie et les plats préparés est observé. En revanche, d'après FranceAgriMer, il n'y a pas d'évolution significative de la consommation des fruits et légumes. Les campagnes d'information essaient de modifier ces tendances pour renforcer la part de fruits et légumes et du « fait maison » dans l'alimentation. Par ailleurs, des volontés d'actions pour lutter contre les effets du changement climatique pourraient induire une baisse significative de la consommation de protéines animales (European Commission, 2022).

En parallèle, en lien avec des préoccupations environnementales et climatiques, la demande sur des produits agricoles non alimentaires augmente, notamment en remplacement de produits pétroliers et de leurs dérivés. Pour ces usages, une recherche de matières premières d'origine locale ou française se développe suite à des problèmes d'approvisionnements (consécutifs à la perturbation ou l'arrêt des échanges internationaux lors de la crise covid, puis de la guerre en Ukraine) et afin de réduire l'empreinte environnementale et les impacts climatiques des produits finis. Il peut s'agir notamment de la production de fibres textiles (lin, chanvre, ortie, ...), de matériaux d'isolation, voire d'additifs dans la conception de nouveaux matériaux. Le secteur de l'énergie est en développement (biocarburants, biogaz, hydrogène « vert », ...), à la fois pour des questions

environnementales, mais aussi en raison de problèmes de souveraineté. D'autres usages s'y ajoutent : composés pharmaceutiques, cosmétiques, papier, ... (CESE, 2004).

ii. Des attentes parfois paradoxales sur la qualité et les prix des produits

Les consommateurs expriment de plus en plus d'attentes sur les produits : « *sains, locaux, de qualité* » (Hutin et Sené, 2017) et « plus naturels » (en 2016, 60 % des français disent les privilégier selon une étude d'Ethicity). Cependant, cette volonté ne se traduit pas toujours dans l'acte d'achat (Fougier, 2019), comme le montre la baisse de la consommation de produits bio (Agence BIO, s.d.). Les prix restent un frein important (précarité économique dans un contexte inflationniste), mais aussi les choix de vie privilégiant les loisirs (Pluvinage, 2012), qu'un représentant agricole du département a exprimé par cette formule : « *Ils mangent des pâtes toute l'année pour aller au ski* ». Les prix payés ne peuvent alors pas être suffisamment revalorisés pour compenser les efforts demandés aux producteurs pour l'atteinte des « standards » et attentes en termes de qualité des produits en hausse.

iii. Préoccupations sur les impacts de l'agriculture

En lien avec les attentes sociétales sur la qualité des produits, les exigences autour des impacts de l'agriculture sont de plus en plus fortes, essentiellement pour quatre thématiques (PAUS'élevage, s.d.) : l'environnement (nuisances, pollution des eaux, émissions de gaz à effet de serre, ...), le bien-être animal (conditions de vie, modes d'abattage, ...), la santé (pesticides, antibiotiques, maladies transmissibles à l'homme, ...) et les aspects socio-économiques (fermes « industrielles », concentration géographique de certains élevages ou cultures, ...).

Ces préoccupations sont en partie liées aux populations « néo-rurales » revenant dans les territoires et questionnant les pratiques agricoles. Elles font également suite aux différents scandales relayés par la presse et les réseaux sociaux qui ont touché l'agriculture ces dernières années (algues vertes, maltraitance dans certains abattoirs ou élevages, ...). L'attention du grand public a ainsi été attirée sur certaines situations par des scandales largement médiatisés et la méfiance s'est installée dans une partie de la population

(Delanoue et al., 2015). Cette situation conduit à une hausse des recours et contestations, parfois violentes, sur des projets agricoles. La Creuse est à ce titre moins touchée que certains départements car la densité de population, la péri-urbanisation et l'arrivée de « néo-ruraux » y sont moins fortes qu'à la périphérie de métropoles. Le plateau de Millevaches au sud du département est cependant bien connu pour présenter une sensibilité plus élevée (Demars, 2023) notamment en lien avec la contestation autour de la « ferme des mille veaux ».

Les modifications de la demande en produits agricoles et non agricoles, une hausse des attentes qualitatives, peu valorisée dans les prix payés, et une attention accrue portée aux impacts de l'agriculture peuvent déstabiliser le modèle bovin-viande creusois actuel. Elles peuvent en revanche être favorables à une diversification des productions.

4. Le changement climatique, à l'origine de bouleversements environnementaux affectant l'agriculture

L'agriculture étant en relation étroite et dépendante de son environnement, la moindre modification peut avoir des conséquences importantes. À ce titre, le changement climatique constitue un facteur de changement majeur. Il fait partie des craintes fortes exprimées par les agriculteurs actuels « *s'adapter ou disparaître* » et les apprenants du lycée agricole d'Ahun.

i. Variations climatiques et impacts minimaux attendus en Creuse

Le changement climatique est désormais bien établi scientifiquement et intégré par la majorité de la population. Les scénarios du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de la plupart des projections climatiques actuelles donnent des tendances globales d'évolution dans un but de sensibilisation du grand public et d'apport d'éléments scientifiques à destination des décideurs. Ils n'intègrent cependant pas d'observations des trajectoires climatiques observées sur un territoire. Ils sont donc difficilement utilisables pour estimer les incidences sur un territoire ou une activité. L'étude AP3C (Adaptations des pratiques culturelles au changement climatique), est en cours depuis 2015 sur le Massif Central. Elle est portée par le SIDAM (service inter-

départemental pour l'animation du massif central), en partenariat notamment avec les chambres d'agriculture de 11 départements, dont la Creuse et l'institut de l'élevage (Idele). Elle comporte, quant à elle, des projections fines des indicateurs climatiques et agro-climatiques, à partir de données observées. Je me suis donc appuyée sur ces éléments dans l'ensemble de cette section.

Cette étude prévoit ainsi une hausse minimale de l'ordre de 1,9°C d'ici à 2050 par rapport à 2000 sur la majorité du département avec des valeurs variables selon les saisons et localement plus fortes dans les vallées du nord et de l'est de la Creuse. En revanche, le cumul annuel de précipitations se maintiendrait globalement avec un gradient nord-sud avec plus de précipitations au nord du département. Le contraste saisonnier serait plus marqué avec une baisse des précipitations au printemps et en hiver, et une augmentation à l'automne. La situation estivale serait très contrastée localement en raison d'averses orageuses. Le bilan hydrique, estimant la réserve en eau du sol utilisable par la végétation, devrait diminuer de façon importante, voire devenir négatif (plus d'une centaine de millimètres en moins d'ici 2050 sur un bilan contrasté, mais d'une centaine de millimètres en moyenne en 2000). Une partie du département, notamment les vallées, connaîtrait même un déficit annuel, avec des conséquences fortes sur la végétation et la pousse de l'herbe. Une multiplication des événements extrêmes affectant l'agriculture est attendue : sécheresses à répétition, grêle, gels tardifs, ... Ces modifications auront un impact sur les cultures et élevages et leur productivité.

ii. Modifications de la productivité des cultures et élevages

D'après le projet AP3C, globalement, la situation serait plus favorable au sud du département avec potentiellement la possibilité de réaliser des cultures, jusqu'alors très peu présentes. Sur le reste du département, la pousse de l'herbe serait plutôt bonne, mais décalée. Pour les grandes cultures, les risques d'échaudage pour les céréales (température supérieure à 25°C) augmenteraient de même que les risques de non fécondation du maïs, très importants au nord du département. De nouvelles cultures, telles que la vigne, pourraient être implantées avec succès, en particulier à l'est où les sols sont plus favorables. Les conséquences pour l'élevage pourraient être majeures. Une baisse de la productivité pourrait avoir lieu, essentiellement en raison de températures élevées : retards ou baisses de croissance, diminution de la lactation, de la ponte d'œuf, baisse de la

reproduction, hausse de la mortalité et baisse de l'immunité, ... (AcclimaTerra, 2018 ; AP3C, 2020). D'autres impacts demeurent incertains et sont en lien avec les pratiques agricoles et leurs influences sur les pathogènes, les prédateurs, les ravageurs et les auxiliaires des cultures et élevages (virus, insectes, champignons, bactéries, ...) pour lesquels les liens entre leurs propagations et développements ou non et le changement climatique sont encore très méconnus.

Il ne s'agit cependant que de grandes tendances, les impacts demeurent très variables selon les variétés, races et espèces, en raison de conditions optimales de développement et de capacités d'adaptation et de résilience différentes.

iii. Une ressource en eau de plus en plus fragile et sollicitée

Traditionnellement, la Creuse était vue comme un « château d'eau », un « pays vert et bleu » en raison de la richesse et de l'abondance de son réseau hydrographique. Cette situation est cependant en train de changer. Les périodes de sécheresse, de plus en plus longues et précoces, se multiplient ces dernières années. La sécheresse record de 2018-2019 a marqué un tournant dans la perception de l'eau pour le département avec des craintes de rupture d'alimentation en eau potable pour la ville de Guéret. Cette situation vécue comme une sécheresse exceptionnelle et inédite ne l'est plus et se reproduit désormais quasiment chaque année.

Le département de la Creuse est d'autant plus fragile face aux épisodes de sécheresse qu'il ne dispose pas de grandes réserves d'eau souterraine et est donc extrêmement dépendant des pluies, notamment pour la production d'eau potable. Cette situation induit régulièrement des tensions estivales sur certaines communes. Ainsi, le schéma départemental d'alimentation en eau potable (SDAEP) adopté en 2020, met en évidence l'incapacité à assurer les besoins en eau potable en pointe, voire en moyenne sur certains secteurs à échéance 2028. Dans ce contexte, la part agricole dans la consommation d'eau est loin d'être négligeable. Le besoin journalier lié à l'abreuvement du bétail est estimé à un peu plus de 26 000 m³/j (à titre de comparaison, selon le SDAEP, la consommation moyenne journalière du département en eau potable en 2015 s'élevait à un peu plus de 19 000 m³/j). L'irrigation demeure quant à elle très minoritaire dans le département et les surfaces irriguées ne représentent que 0,08 % de la SAU pour des volumes utilisés très modestes. Elle est majoritairement destinée aux cultures maraîchères, à l'arboriculture ou

aux petits fruits, ce qui est atypique (la production de maïs et de céréales dominent les productions irriguées au niveau national d'après l'Inrae). Dans la mesure du possible, les exploitations cherchent à être autonomes en eau et à utiliser le moins d'eau potable possible, notamment pour des raisons de coût. Cependant, en parallèle, le coût de mise en œuvre de certaines solutions (retenues, forages, ...) et le tarissement de plus en plus fréquent de certaines ressources conduisent parfois à un report des consommations vers le réseau d'eau potable.

Au-delà de la question de la quantité d'eau disponible, la qualité, assez bonne, de cette eau est, elle aussi, précaire. L'augmentation de la part de cultures au nord du département associée à une baisse globale des débits en lien avec le changement climatique (estimée par l'étude Explore 2070 du BRGM à 25 à 40 % en Creuse par rapport à la période 1961-1990) conduit à un manque de dilution et donc à une dégradation de la qualité de l'eau vis-à-vis des pesticides et des nitrates. Cette situation est visible à la fois par l'extension en 2021 des zones vulnérables aux nitrates sur le département et par la poursuite du classement de quatre captages d'eau potable jugés prioritaires et onze sensibles par le SDAGE Loire-Bretagne 2022-2027, en raison de la présence de pesticides dans les eaux.

Les impacts attendus du changement climatique (hausse globale des températures, forte variabilité saisonnière des précipitations, ...) sont forts autant sur la disponibilité en eau, déjà limitée, que sur la productivité des cultures et élevages. Ils créeront cependant certaines opportunités agricoles (possibilité de mise en culture dans le sud du département et situation creusoise assez favorable par rapport à d'autres départements).

5. Une influence forte et parfois paradoxale de la réglementation et des politiques publiques sur l'agriculture

Un autre grand facteur d'évolution, étroitement lié avec les précédents, concerne la réglementation et les politiques publiques. Les éléments ci-dessous ne sont pas exhaustifs, mais constituent une première approche de la complexité de l'action publique portant sur le monde agricole.

i. Des outils réglementaires et de politiques publiques aidant et orientant l'agriculture

Les politiques publiques d'aide orientent très fortement les activités agricoles vers certains secteurs ou certaines pratiques. Leur arrêt ou diminution pourrait s'avérer très impactant. À ce titre, la PAC, politique publique européenne, a une place primordiale dans l'agriculture en raison de ses orientations et des soutiens financiers qu'elle apporte. Si son objectif premier est de soutenir et d'orienter l'agriculture, elle a rendu les agriculteurs financièrement dépendants et a induit une modification des exploitations vers des modèles dont la viabilité est questionnable dans le département. Selon plusieurs acteurs agricoles rencontrés, « *la spécialisation du département [en bovin-viande] est arrivée à cause de la PAC dans les années 1990 et a conduit à l'abandon notamment du bovin-lait* », « *cette simplification et mono-production est ce qui nous plombe* ». Elle conduit également, depuis l'annonce de la nouvelle PAC 2023-2027, à une forte hausse des certifications Haute Valeur Environnementale (HVE), surtout lors de projets d'installation (239 exploitations labellisées au 1^{er} janvier 2023 contre 106 au 1^{er} juillet 2022 et 52 fin 2021), sans que les bénéfices environnementaux ne soient nettement visibles. Selon les représentants syndicaux agricoles 90 à 95 % des exploitations du département répondent actuellement aux critères HVE. Selon eux, la labellisation serait essentiellement due à la bonification qu'elle apporte dans les aides (éco-régime de la PAC, Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles-PCAE, Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs -DNJA).

En plus de la PAC, de multiples politiques ou actions publiques majeures se succèdent, au rythme d'une tous les deux ou trois ans, avec une attention forte autour des questions de l'installation, la cession d'exploitations et l'accès au foncier (Mahé, 2021). Ce rythme semble s'accélérer au niveau national : projet de pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles (PLOAA) « *pour répondre aux grands défis de souveraineté alimentaire et de transitions climatique et agro-écologique d'ici 2040* », loi « Sempastous » sur le foncier agricole, plan France Relance pour le soutien à la relance économique, dispositif France 2030 pour le soutien à l'innovation et à l'équipement agricole, ...

Un dernier dispositif, spécifique au département, doit être mentionné en raison de ses particularités, le plan particulier pour la Creuse (PPC) qui porte des aides nationales au développement du territoire creusois. Initié à la suite d'une rencontre entre le Président de la République et une délégation d'élus locaux, il a donné lieu à un travail collégial en vue de répondre aux besoins et enjeux spécifiques du département et a été signé en avril 2019

(Préfecture de la Creuse, 2021). Arrivé à échéance, une poursuite de ce plan est actuellement en cours de discussion. Il comporte des mesures favorables au développement économique, notamment agricole. Un de ses volets axe notamment les financements vers « la transition de la filière agricole vers une activité agro-responsable ».

Une partie de ces dispositifs a été créée pour corriger des situations particulières non couvertes par les dispositifs précédents. De tous ces dispositifs découlent un constat et une impression, remontés par les acteurs du territoire, d'amoncellement de lois, d'aides, de normes, parfois méconnus, jugés trop complexes ou sous-utilisés, et ce, malgré les effets positifs qu'ils peuvent avoir.

ii. Les politiques de l'alimentation, un levier pour soutenir les filières françaises tout en prenant en compte les attentes sociétales

La question de l'alimentation est vue, par l'action publique, comme un levier pour soutenir les filières agricoles françaises (Duplomb et al., 2021). Des actions sont ainsi régulièrement mises en place afin d'agir directement sur l'agriculture et d'augmenter la consommation de produits agricoles français. Les lois dites « EGalim » du 30 octobre 2018 et 18 octobre 2021 visant à protéger la rémunération des agriculteurs en sont l'exemple le plus marquant. Leur objectif principal est d'améliorer l'équilibre des relations commerciales en protégeant la rémunération des agriculteurs par la prise en compte des coûts des productions agricoles. Elles ont été complétées par la loi climat et résilience du 22 août 2021, afin de favoriser les produits plus durables en restauration collective et donc indirectement les produits français et locaux. Ces lois comportent également des mesures correspondant à des préoccupations de la société civile sur le bien-être animal et la sécurité sanitaire des aliments. Ces points, pourtant déjà bien présents dans le droit européen et français, se voient régulièrement renforcés par la réglementation en réaction à l'éclatement de scandales (limitation des élevages en batterie, plan abattoirs, interdiction du broyage des poussins mâles, ...).

Au niveau local, des actions sont également menées dans ce sens. La Creuse s'est ainsi dotée en 2019 d'un projet alimentaire territorial (PAT) à l'échelle départementale associant les acteurs locaux et la société civile. L'objectif affiché est de favoriser les achats de produits alimentaires d'origine locale avec pour slogan « *Mangeons mieux, mangeons*

Creuse ! ». La consommation de produits agricoles locaux par les creusois est en effet assez faible. Le PAT comporte sept piliers dont certains concernent directement le monde agricole, le premier « *jugé par de nombreux acteurs comme le plus important* » ayant pour objet de « *soutenir l'installation en agriculture et la diversification* ».

La question de l'alimentation est bien identifiée comme étant centrale pour l'orientation et le soutien à l'agriculture. Cependant, pour la plupart des acteurs interrogés, un constat se dégage, les politiques publiques influencent les évolutions agricoles sur l'alimentation, mais au final, c'est le marché qui a l'influence la plus forte. À ce titre, les représentants agricoles précisent : « *on fera ce qui se vend* » et surtout, « *c'est le consommateur qui commande* ». Ce point de vue est un peu différent pour les acteurs associatifs, pour qui « *le nerf de la guerre, c'est la volonté du capital* ».

iii. Les préoccupations environnementales en hausse dans les politiques publiques, des contraintes, mais aussi des aides à l'adaptation agricole

La réglementation est en forte évolution en lien avec l'attention croissante portée par la population et le monde scientifique aux questions environnementales (changement climatique, eau, rejets et émissions polluantes, ...). Les lois et initiatives se multiplient ainsi ces dernières années. Ce rythme soutenu d'annonces et de modifications réglementaires impactant l'agriculture crée un climat d'instabilité mal vécu et parfois assimilé par les agriculteurs à une stigmatisation et à de « *l'agribashing* ».

Les contraintes actuelles ou envisagées sont de natures multiples. L'une des plus importantes est la question des émissions et substances polluantes par l'agriculture et de leurs impacts sur la santé et la biodiversité : extension des zones vulnérables aux nitrates dans le département en 2021, limitation d'usage ou interdiction de pesticides, révision de la directive européenne sur les émissions industrielles qui pourrait s'imposer à certains élevages, Stratégie Nationale pour les aires protégées (SNAP), à laquelle la contribution de la Creuse est proportionnellement faible en matière d'aires protégées en protection forte (0,04 % de la surface du département, l'objectif étant d'atteindre 10 % du territoire national), ...

La question du changement climatique et de ses implications directes ou indirectes pour l'agriculture est abordée par de nombreux textes (loi climat et résilience du 22 août 2021 tendant vers la neutralité carbone pour l'agriculture, loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023 pour faciliter le déploiement des EnR tout en préservant les terres agricoles et en encadrant l'agrivoltaïsme, ...). Une autre question en lien avec le changement climatique, traitée de façon parfois paradoxale, est la question de l'eau, que ce soit au niveau qualitatif, tel que vu précédemment, mais aussi et surtout du point de vue quantitatif. Au niveau national, en plus des dispositifs existants un « Plan eau » a été annoncé le 30 mars 2023, dont le premier objectif est d'avoir 10 % d'eau prélevée en moins d'ici 2030 grâce à un « plan de sobriété ». Il porte aussi des aides aux pratiques agricoles économes en eau, à la prolongation de l'expérimentation des paiements pour services environnementaux (PSE), à la réutilisation des eaux usées et la réduction des prélèvements par bassin versant, tout en permettant le développement de l'hydraulique agricole, sous condition d'économies d'eau et de réduction de l'usage des pesticides par les agriculteurs. Ces deux derniers points relèvent du paradoxe pour la Creuse. En effet, le développement de l'hydraulique agricole (actuellement très faible) entraînerait forcément une hausse des prélèvements, puisqu'il ne pourrait pas s'appuyer sur des possibles économies d'eau des systèmes d'irrigation existants. Augmenter l'irrigation, reviendrait donc à augmenter les prélèvements par bassin versant en Creuse.

Ces règles et objectifs établis au niveau national sont parfois difficilement déclinables et adaptables localement en raison des spécificités territoriales. Il est en effet plus difficile de réduire les impacts d'un système agricole globalement assez vertueux lié à un élevage extensif (peu d'usage de pesticides et d'engrais de synthèse, taux de prairies et d'espaces naturels importants, peu de consommation d'eau pour l'irrigation, ...) que celui d'un système cultural ou d'élevage plus intensif.

Au niveau départemental, une initiative a émergé à la suite de la sécheresse historique pour le département pendant plus d'une année en 2018 et 2019 : le Plan d'Action Collectif pour la Reconquête de l'Eau en Creuse (PACREC). Établi collectivement avec les acteurs du département, il est très fortement axé sur les questions agricoles, au vu des besoins agricoles en eau, en particulier pour l'abreuvement. Les deux volets majeurs concernant le monde agricole sont la question des économies d'eau par la diffusion des bonnes pratiques, la formation, la sensibilisation et la vulgarisation sur le sujet ; le deuxième point concerne la facilitation et la réalisation de projets permettant l'autonomie en eau des

exploitations. L'intégration de nouveaux projets est en cours de réflexion, notamment en lien avec les suites du Varenne agricole de l'eau, en particulier sur la question de la récupération et de l'utilisation des eaux de pluie, la réutilisation ou le recyclage des eaux usées.

Paradoxalement, ces contraintes grandissantes ayant pour but une protection de l'environnement sont parfois vues par les représentants agricoles et certaines associations comme ayant l'effet inverse dans le département. En effet, la bonne qualité environnementale du département est due en grande partie à l'élevage extensif. Or, l'augmentation des contraintes réglementaires vient s'ajouter à celles du métier d'éleveur et pourrait accentuer le risque de son abandon par certains agriculteurs. L'entretien agricole de parcelles peu productives, mais riches environnementalement parlant (landes, zones humides, ...) pourrait être mis en péril si ce phénomène s'amplifiait. La fermeture des milieux (leur enrichissement), un passage en culture ou leur boisement (souvent en résineux) pourraient alors être envisagés. Cette situation induirait un bouleversement de ces milieux naturels et pourrait induire une perte pour la biodiversité, mais aussi pour le stockage de l'eau et du carbone dans les sols, ce qui serait contraire aux objectifs poursuivis au niveau national.

Cette seconde partie a mis en évidence des facteurs d'évolution majeurs pour l'agriculture creusoise : le renouvellement des générations, les attentes des futurs agriculteurs, le changement climatique, les attentes sociétales et les évolutions de la réglementation et de l'action publique. L'ensemble de ces éléments est porteur d'une grande diversité d'évolutions et donc de futurs possibles pour l'agriculture creusoise. Une exploration de certains de ces futurs, avec les acteurs du territoire, est présentée dans la partie suivante.

III. Une diversité de futurs possibles pour l'agriculture creusoise reflétant les visions des acteurs du territoire

Après avoir identifié les éléments marquants de la situation actuelle et ses facteurs d'évolution, il est possible de construire des scénarios d'évolution de l'agriculture creusoise à horizon 2050. Il m'a semblé nécessaire pour la construction des scénarios de faire dialoguer et réfléchir ensemble le maximum d'acteurs ayant une influence directe ou indirecte sur l'agriculture (services de l'État, groupements et organisations professionnelles agricoles ou entreprises qui en découlent, établissements d'enseignement ou de recherche, associations ou représentants de la société civile, banques et assurances, ...). Cette pluralité a été recherchée afin d'intégrer la diversité des points de vue, de sortir d'idées préconçues et de concevoir des hypothèses et scénarios d'évolution plus atypiques ou complémentaires de ce qui aurait pu être élaboré uniquement avec certaines catégories d'acteurs. Dans un premier temps, j'ai donc conçu un atelier de prospective afin de co-construire des scénarios avec les acteurs du département. Cet atelier m'a permis de mettre en évidence un panel assez large des points de vue et des visions de l'avenir des participants. J'ai ainsi pu composer quatre scénarios contrastés d'évolution de l'agriculture creusoise.

1. Un atelier de prospective conçu pour co-construire des scénarios d'évolution de l'agriculture

i. Une intégration de points de vue différents nécessaire

Pour la construction des scénarios d'évolution de l'agriculture creusoise, j'ai choisi de faire dialoguer et réfléchir ensemble des acteurs d'horizons variés. Il m'a donc semblé nécessaire de les réunir en présentiel afin de gagner en efficacité, en convivialité et d'éviter le phénomène de fracture numérique (zones blanches, mauvaises connexions internet, méconnaissance des outils informatiques, ...) qui peut être fort dans le département. J'ai ainsi choisi de réaliser un atelier de prospective. Ce mode de réflexion, par le biais d'ateliers et de temps en petits groupes, permet de mieux libérer la parole et d'intégrer les participants à la démarche. Le principe et les objectifs de l'atelier du 4 avril 2023 ont été présentés lors de la commission départementale d'orientation de l'agriculture (CDOA) du 23 février 2023 regroupant une partie importante des structures invitées, afin de commencer à

les faire adhérer à la démarche. Cette présentation répondait par ailleurs à une demande effectuée par les représentants professionnels agricoles, lors de la réunion précédente de la CDOA (un mois avant le début du stage), de se projeter dans le temps et d'avoir une vision sur le long terme partagée ou construite avec les membres de la CDOA.

Il m'a cependant fallu limiter le nombre de structures participantes (voir la liste des structures invitées à l'annexe 2) pour des questions d'organisation (taille de la salle limitée) et d'efficacité de l'atelier, celle-ci diminuant lorsque le nombre de participants devient trop important. Les collectivités locales n'ont ainsi pas été directement associées pour des questions de représentativité (la présence d'un ou deux élus n'aurait pas permis d'en refléter la diversité), mais aussi de représentation (l'atelier aurait alors dû être mené sous l'égide de la Préfecture, ce qui en aurait complexifié fortement l'organisation). Cependant, la vision de certains élus et collectivités locales a tout de même pu être intégrée, car plusieurs participants exerçaient en parallèle des mandats électifs. La « double casquette » de certains participants a également permis d'intégrer la vision de structures qui n'étaient pas représentées « officiellement ».

ii. Un choix collectif des facteurs d'évolution principaux retenus

Lors de mes premiers échanges avec les acteurs et de recherches préalables, j'ai pu identifier de multiples forces influençant ou pouvant influencer le développement et les orientations de l'agriculture en Creuse. Il n'était pas possible de toutes les utiliser pour la construction de scénarios lors des ateliers. Afin d'impliquer au mieux les acteurs dans la démarche de co-construction, j'ai donc conçu un sondage préalable à l'atelier (voir annexe 1), envoyé avec les invitations dans le but de définir des facteurs « clés » d'évolution à conserver pour l'atelier. Ce sondage a également permis de commencer à faire réfléchir les acteurs sur les éléments qui, selon eux, allaient le plus influencer l'agriculture dans les années à venir, tout en les confrontant à des éléments complémentaires ou différents de leurs préoccupations habituelles. Pour cela, le sondage a été structuré de façon à en faciliter la lecture et le remplissage, afin de maximiser le nombre et la diversité des réponses, tout en laissant une place à l'expression libre, apportant des informations plus qualitatives.

Pour plus être plus facilement intégrables au sondage et aux ateliers et être plus « parlants » pour les participants, les facteurs d'évolution identifiés ont été regroupés en

trois grandes catégories : le changement climatique, les attentes sociétales et les souhaits et besoins des (futurs) agriculteurs. Dans chacune de ces catégories, cinq à six facteurs d'évolution étaient proposés afin d'être testés lors du sondage. La présentation du sondage, figurant en annexe 1 a été choisie afin d'inciter à la lecture de l'ensemble des propositions sans lasser le lecteur, notamment en évitant l'effet liste et les risques d'occultation d'une réponse « noyée » au milieu d'autres propositions.

Afin de limiter les effets, dans le résultat, d'un remplissage influencé par l'ordre des propositions, je souhaitais qu'elles soient disposées de façon aléatoire au sein de chaque question. Je n'ai finalement pas pu le réaliser car c'était impossible techniquement avec l'affichage choisi par l'application utilisée. Cet affichage, facilitant la lecture et la compréhension, découlait des retours de tests en conditions réelles effectués par des collègues. Par ailleurs, l'affichage en lui-même et la limitation du nombre de propositions ont permis de limiter ce risque qui était déjà initialement assez faible. De plus, pour limiter les influences externes, j'ai bloqué la possibilité pour les répondants de voir les réponses des autres participants.

J'ai également fourni mes coordonnées en cas de questions, de problèmes ou de difficultés informatiques, afin de limiter le risque de non-remplissage. Sur la durée du sondage (trois semaines), cette possibilité n'a pas été utilisée et le nombre de réponses (23) a été assez important au regard du nombre de structures contactées (41) et de l'appartenance de certains répondants à plusieurs de ces structures. Par ailleurs, la possibilité de réponse par plusieurs personnes de la même structure n'a été que très peu utilisée.

J'ai ensuite analysé les résultats du sondage à la fois sur la fréquence de sélection et de citation d'un facteur d'évolution, mais aussi sur l'ordre d'importance qui lui était accordé. Les résultats du sondage détaillés en annexe 7 étaient très clairs sur trois facteurs centraux pour les participants : la disponibilité et les besoins en eau (qualité et quantité), le niveau des revenus agricoles et la diversification des sources de revenus, ainsi que le dynamisme des filières et les conditions de travail (horaires, pénibilité, ...). Ces éléments sont ressortis autant de l'analyse au sein des trois thématiques pré-définies que de la partie expression libre sur les 3 facteurs considérés comme majeurs par les participants. Ils ont donc été retenus pour l'élaboration des scénarios.

Il m'a semblé également nécessaire d'élargir la liste et le nombre de facteurs de variation afin d'aboutir à la création de scénarios plus variés et de ne pas laisser de côté des

variables d'influence, dont certaines pouvaient être pressenties au vu des premières recherches et des réponses des participants comme étant en évolution et à même de créer des tendances lourdes pouvant fortement remodeler l'agriculture d'ici à 2050.

J'ai ainsi modifié, précisé ou fusionné des facteurs d'évolution pour qu'ils correspondent mieux aux préoccupations exprimées de façon à ne pas écarter d'éléments pouvant être jugés comme déterminants au vu des stratégies des différents acteurs et des capacités d'adaptation ou de résistance à ces éléments par le territoire et les acteurs locaux. J'ai notamment fusionné trois facteurs ayant trait au changement climatique (évolution des températures et fréquence des événements climatiques extrêmes, évolution des maladies, des populations de prédateurs ou de ravageurs et évolution de la productivité des cultures et des élevages) en un seul : évolution de la productivité des cultures et des élevages. Les participants considéraient en effet qu'ils étaient interdépendants.

La liste finale des onze facteurs d'évolution retenus et utilisés lors du premier atelier de prospective est présentée ci-dessous :

- Disponibilité et besoins en eau
- Niveau des revenus agricoles et diversification des sources de revenus
- Dynamisme des filières et conditions de travail
- Évolution de la productivité des cultures et des élevages
- Promotion par la formation agricole de filières ou pratiques
- Évolution des réglementations environnementales, sanitaires et bien-être animal
- Importance du cadre de vie et attractivité du département
- Financement de l'installation et disponibilité en foncier adapté
- Évolution de la demande alimentaire et adéquation entre prix payable par le client et prix de revient
- Développement de la demande sur des produits spécifiques non alimentaires
- Perception du métier

iii. Une attention portée à l'intégration des différents points de vue lors du premier atelier de prospective

Le premier atelier de prospective a eu lieu le 4 avril 2023. Il a réuni 25 participants (sans compter les quatre animateurs des groupes), représentant au moins 21 structures ou associations (sur 41 invitées). Les objectifs de cet atelier étaient, dans un premier temps, d'établir en groupe des hypothèses d'évolution pour les facteurs choisis puis, à partir de ces hypothèses, de construire des scénarios cohérents d'évolution de l'agriculture à échéance 2050. Un temps d'échange collectif était ensuite laissé après les travaux en groupe, afin de confronter les points de vue entre les groupes et de mettre en évidence des éléments importants ou manquants dans les scénarios. Le déroulé détaillé de cet atelier est présenté en annexe 8. Il a été pensé de façon à faire participer l'ensemble des acteurs, de les faire dialoguer et réfléchir ensemble et d'intégrer leurs points de vue. Il avait aussi pour objectif de libérer l'imagination des participants et de lever un certain nombre de censures, blocages ou de limites qu'ils auraient pu s'auto-imposer afin de sortir d'explorer le champ des possibilités.

J'ai choisi de faire travailler les groupes à partir de facteurs d'évolution en partie différents : sur les cinq facteurs d'évolution affectés à chaque groupe, trois étaient communs à tous les groupes (ceux ressortis nettement du sondage : disponibilité et besoins en eau ; niveau des revenus agricoles et diversification des sources de revenus ; dynamisme des filières et conditions de travail), deux étaient différents pour chaque groupe. Il me semblait nécessaire que l'ensemble des onze facteurs d'évolution choisis précédemment puissent être traités afin de prendre en compte leurs impacts sur les évolutions de l'agriculture creusoise. Il n'était en revanche pas possible pour des questions de temps disponible et de faisabilité de ce travail de conserver les onze facteurs d'évolution pour la construction des scénarios par les groupes. La limitation à cinq facteurs par groupe, avec le travail de l'ensemble des groupes sur les trois facteurs qui avaient été jugés les plus importants, m'est apparu comme une solution satisfaisante. Cette façon de procéder est assez atypique, mais elle a permis un bon déroulement de l'atelier et n'a pas posé de problème majeur pour la conception des scénarios définitifs.

Lors de l'animation de cet atelier, j'ai dû faire face à plusieurs contraintes ou problématiques : l'impossibilité de créer des groupes en amont de l'atelier, le temps disponible pour réaliser cet atelier et la prégnance de la question de l'eau dominant les autres sujets. En effet, les participants ont dû être répartis aléatoirement, par ordre

d'arrivée, en quatre groupes. Cette répartition a été rendue nécessaire par la non-confirmation de présence ou d'absence de plusieurs acteurs, et ce malgré des relances. J'ai cependant porté attention à ce qu'il n'y ait pas de tensions connues fortes entre des membres du groupe. La répartition aléatoire n'a pas posé de problèmes particuliers à ce titre et je n'ai pas eu besoin d'intervenir sur la composition des groupes. Elle a globalement permis de mixer les structures d'origine, mais pas forcément les points de vue ou les centres d'intérêt. Un groupe présentait une sensibilité environnementale plus marquée tandis qu'un second présentait une sensibilité agricole de terrain plus marquée. Les compositions des autres groupes étaient plus hétérogènes. Cette situation a cependant permis d'obtenir des scénarios très variés entre les groupes.

Par ailleurs, l'exploration de scénarios s'écartant fortement de ce qui était considéré comme « *tendanciel* » ou « *inévitable* » a été peu importante. Cette situation a pu résulter d'un temps disponible pour l'atelier assez « serré ». Au vu des emplois du temps chargés des acteurs, surtout agricoles, et du temps disponible pour la réalisation de l'étude, il n'a pas été possible de réaliser l'atelier sur une journée complète ou d'augmenter le nombre d'ateliers. Il est cependant possible que le mécanisme de quasi auto-censure observé dans la formulation des hypothèses n'aurait pas pu être complètement levé.

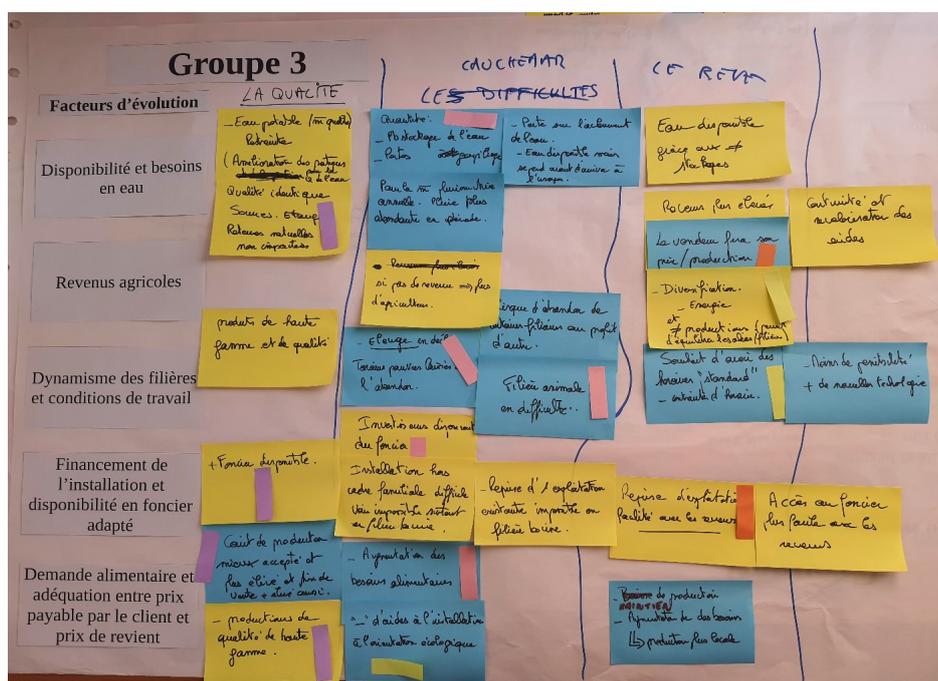
De plus, beaucoup de temps a été passé dans les groupes sur la question de l'eau. Ce constat est le reflet de préoccupations fortes et réelles dans un contexte de sécheresse marqué pour cette période de l'année avec des communications fréquentes au niveau national et local (passage du département en vigilance au titre de la sécheresse, problématiques de disponibilité de l'eau potable sur Guéret, ...). Il est cependant possible que cette situation ait été accentuée par le fait que cette rubrique était la première proposée à la réflexion et que j'étais connue par plusieurs participants comme ayant été une de leurs interlocutrices autour de la question de l'eau. Il m'a donc fallu réorienter les échanges, avec l'aide des animateurs, vers les autres facteurs d'évolution proposés, de façon à ce que tous les points soient abordés équitablement.

Ces éléments n'ont toutefois pas été préjudiciables car ils n'ont pas empêché la construction de scénarios contrastés suite à cet atelier.

2. Des résultats mettant en lumière la variété des futurs possibles et des visions de l'agriculture des participants

À l'issue de l'atelier, les quatre groupes ont réalisé entre trois et quatre scénarios chacun. Ce sont ainsi quinze scénarios qui ont été élaborés. Des hypothèses d'évolution et des scénarios créés lors de cet atelier figurent en annexe 9 et sont illustrés par la figure 7.

Figure 7 : Scénarios construits par un des groupes à partir des hypothèses élaborées lors de l'atelier.



Ils sont assez variés bien que certaines des hypothèses émises par les groupes soient proches, plusieurs groupes ayant notamment réalisé des scénarios qualifiés de « rêve » et « optimiste » ou de « cauchemar » et « catastrophe ». Ces échanges, hypothèses et scénarios ont servi de base pour la construction des quatre scénarios finaux. De ces éléments découlent plusieurs enseignements présentés ci-après : l'existence de visions différentes de l'avenir entre les acteurs, de fortes convergences dans ce qui est souhaité, un consensus sur ce qui ne l'est pas et des éléments dépassant les scénarios (des points communs ou des éléments non cités).

i. Des visions différentes de l'avenir : pas d'accord sur un scénario considéré comme le plus probable ...

Suite à l'évaluation par chaque groupe de la probabilité des scénarios qu'il a créés et à ma comparaison des scénarios des différents groupes, il n'est pas ressorti de scénario considéré comme le plus probable commun à tous les groupes. Il est cependant à noter qu'un de ces scénarios a été qualifié de « *scénario tendanciel, dans la continuité* » et que beaucoup de scénarios comprennent des hypothèses et des termes renvoyant à la notion de probabilités, tendances ou éléments actuellement observés (« *toujours* », « *constante* », « *identique* », « *non impactées* », ...). Certains de ces scénarios jugés comme les plus probables (« *Scénario tendanciel, dans la continuité* » et « *la qualité* ») comportent même des éléments antagonistes : ex : « *haut de gamme [...] coûts de production mieux acceptés [...] prix de vente plus élevés* » vs « *revenus en baisse car non revalorisés* ».

Par ailleurs, des désaccords existent au sein d'un même groupe sur des scénarios vus par les uns comme les plus probables et par les autres comme les moins probables (ex : n°9 « *la qualité* »). De même des scénarios assez opposés se disputent la place du scénario le plus probable : ex n°9 : « *la qualité* » et n°10 « *le cauchemar* ».

Ces différences peuvent être autant le reflet de divergences de points de vue entre les acteurs que celui de fortes incertitudes quant au devenir agricole.

Il y a cependant un accord sur certains points des scénarios jugés les plus probables avec :

- une adaptation à la baisse de la quantité d'eau disponible et recherche de solutions alternatives ;
- un foncier disponible, mais des installations difficiles en élevage bovin ;
- une hausse des contraintes réglementaires ;
- une diminution de la population et une attractivité limitée du département ;
- une baisse de productivité pour limiter l'impact sur l'environnement.

Ces éléments correspondent à des tendances lourdes dans le département ou à des questionnements forts déjà visibles, notamment vis-à-vis de la question de l'eau.

D'autres points ressortent dans une moindre mesure : la diversification des productions et des revenus agricoles et la diminution de la pénibilité et du temps de travail. Ces deux points découlent de la domination des exploitations en bovin-viande sur le département. Les revenus de l'élevage creusois étant assez faibles, la diversification est ainsi en cours et

est accentuée par les conseils aux exploitations en difficulté ou les démarchages des sociétés d'énergie renouvelable. Par ailleurs, la filière bovine, notamment en lien avec les agrandissements d'exploitations fait face à une charge de travail importante et n'a pas bénéficié de la même manière que les grandes cultures des innovations et de la mécanisation, notamment en raison du ratio coût/revenus de la production.

Ces points de convergence ne permettent cependant pas de masquer les divergences de points de vue, notamment sur ce que les participants jugent comme les questions centrales des scénarios : le revenu, l'adaptation au changement pour l'agriculture, mais aussi les actions ou réactions de la société civile et des pouvoirs publics (aides, gaspillage de l'eau, valorisation du métier, ...).

ii. ... mais des convergences sur ce qui est souhaité...

Les scénarios jugés comme étant les plus souhaitables ne sont pas tous identiques, notamment sur la vision de l'agriculture qui doit émerger. La composition des groupes a pu influencer, le scénario souhaitable étant plus « agroécologique » dans le groupe 4 où les acteurs porteurs d'une sensibilité environnementale forte étaient nombreux, à l'inverse d'un scénario plus communiquant et avec un changement du modèle économique proposé par les acteurs plus « conventionnels » du groupe 2.

Si ces scénarios sont différents, ils comportent toutefois des points convergents majeurs sur des éléments souhaitables pour l'agriculture avec :

- un besoin d'une disponibilité en eau, même si les moyens pour y parvenir divergent (stockage de l'eau dans le sol, retenues, récupération d'eau de pluie, gestion raisonnée) ;
- des revenus en hausse par la diversification et par des changements de pratiques voire de système économique ;
- des filières dynamiques ;
- une valorisation des métiers et une perception favorable par la population permettant d'attirer les jeunes.

D'autres points sont cités qui influencent bénéfiquement les revenus et/ou la valorisation des métiers auprès du grand public :

- les filières locales ;
- le développement d'une agriculture portant une attention accrue à l'environnement (Agriculture Biologique, agroforesterie, ...) ;
- le desserrement des contraintes réglementaires.

La comparaison de ces scénarios « les plus souhaitables » permet de faire ressortir les points-clés, partagés par la plupart des acteurs, nécessaires à un maintien, voire un développement de l'agriculture pour les années à venir.

iii. ... et un consensus sur ce qui ne l'est pas : un scénario « catastrophe » bien identifié

Par ailleurs, trois des quatre groupes ont établi un scénario pessimiste intitulé « *le cauchemar* » ou « *catastrophe* », le quatrième groupe n'ayant établi que des scénarios plus positifs. Ces scénarios sont cohérents entre eux, illustrant une bonne identification des facteurs défavorables à l'agriculture, par l'ensemble des acteurs. Ces scénarios sont cohérents entre eux et reprennent les mêmes hypothèses. Il apparaît donc clair que les facteurs défavorables à l'agriculture sont bien identifiés par l'ensemble des acteurs. Dans tous les cas, ces freins montrent une absence d'adaptation aux changements en cours ou à venir : mise en concurrence de l'agriculture avec d'autres usages sur le territoire (pour l'eau et les terres) ou à l'international (prix de vente des produits agricoles) et un déficit d'attractivité (revenus faibles, conditions de travail difficiles et hausse des contraintes et de la pression sociale sur l'agriculture).

iv. Une première mise en discussion avec les participants des scénarios produits

Tout d'abord, il est à noter que tous les scénarios présentés comportent des changements importants avec la situation actuelle. L'ensemble des acteurs partage donc la vision que l'agriculture va et doit évoluer et s'adapter et que le modèle actuel n'est pas adapté aux conditions futures. Un point commun se retrouve ainsi dans la quasi-totalité des scénarios :

la recherche de solutions d'adaptation aux changements : stockage d'eau, modification des pratiques, recherche de revenus complémentaires ou de productions mieux valorisées, ... Les scénarios en comportant le moins sont qualifiés de « *catastrophe* » ou « *cauchemar* ». De même, aucun scénario n'est la simple transposition de la situation actuelle, ce qui est le signe d'une prise en compte de l'existence d'évolutions majeures et quasi-inévitables en cours nécessitant une modification des modèles agricoles.

La plupart des échanges de la deuxième séquence de l'atelier a tourné autour de la question des revenus et des changements de modèle économique ou non qui conditionnent selon les participants la plupart des évolutions agricoles. À ce titre, la question de l'intégration des EnR (quasiment exclusivement le photovoltaïque) aux scénarios a été longuement discutée. Elle a été ressentie comme difficile par les participants, étant vécue parfois comme antinomique ou concurrente au développement agricole, pour des questions économiques. Les agriculteurs sont « *attachés à leur métier, surtout dans l'élevage* » et ne veulent pas forcément laisser leurs terres pour la production d'EnR. La question des revenus est ainsi centrale, notamment lors du départ en retraite d'agriculteurs (en particulier sans repreneur), les promoteurs promettant des compléments de revenus non négligeables pour les petites retraites agricoles. La réglementation n'est par ailleurs pas perçue comme permettant de régler les problèmes, car « *des contournements sont toujours possibles* ».

Actuellement, selon les participants, « *c'est l'économie qui régule et fait ou non les équilibres* ». La question de la communication autour des produits et la sensibilisation des consommateurs (y compris collectifs comme les cantines) pour des changements d'habitude de consommation a été fortement abordée. Cette communication est également un élément clé pour l'attractivité du métier et la perception de l'agriculture. Une bonne communication, afin d'augmenter la connaissance du public, pourrait par ailleurs améliorer les relations entre les agriculteurs et leurs voisins et avoir un impact positif sur les conditions de travail et le développement de projets. Cela permettrait de lever « *les freins* », « *la méfiance* » et « *la peur des agriculteurs que les projets n'aboutissent pas ou dans des délais importants* ».

Un constat collectif a été fait du peu d'intégration des filières végétales dans les scénarios. La réflexion a été très centrée sur les filières animales et en particulier bovines, ce qui est le reflet du modèle dominant actuel creusois. C'est également la conséquence d'un constat partagé des limites agricoles du territoire (sols, eau, climat, ...), qualifié de « *quadrature du*

cercle agronomique en cas d'abandon de l'élevage et de mise en culture des terres ». Les caractéristiques pédologiques et agronomiques de la Creuse ne permettent pas le retournement de l'ensemble des prairies en cas d'abandon de l'élevage : leur fertilité, même avec des apports importants d'intrants, ne sera pas à même de produire des rendements intéressants pour l'obtention d'un revenu correct. Cette situation serait néfaste environnementalement, mais aussi pour la souveraineté alimentaire, contrairement aux objectifs de diminution d'impact de l'agriculture sur l'environnement et le climat, attendus par la diminution de l'élevage.

Après avoir évoqué les éléments cités et pris en compte dans les échanges, les scénarios ou les hypothèses, il est intéressant de se pencher sur certains éléments non-évoqués lors de cet atelier dont certains reviennent pourtant fréquemment dans la presse, les débats locaux ou la littérature. Ils sont sans doute liés au format de cet atelier qui a permis de faire ressortir les éléments les plus importants ou significatifs pour les participants, en écartant des éléments jugés improbables car non adaptés au territoire (passage total en cultures des terres, diversification avec d'autres types d'EnR, ...). Il est plus étonnant que d'autres points n'aient pas été cités, notamment ceux générant des revenus complémentaires : arrivée de nouvelles cultures plus méditerranéennes sur le territoire (hormis la vigne citée par les participants), mise en place de paiements pour services environnementaux, stockage de carbone, développement d'un produit « phare » sur le territoire, ... Un autre point marquant non évoqué concerne la question des tâches et formalités administratives et de la gestion des exploitations (comptabilité, demandes d'aide, ...), points pourtant régulièrement évoqués dans le cadre d'exploitations en difficulté ou auprès des services de la DDT.

Le constat global de cet atelier est qu'une majorité des éléments présentés dépasse le simple cadre des réflexions et choix individuels et nécessite des échanges, un travail commun à plusieurs acteurs et une vision partagée des objectifs agricoles pour la Creuse.

3. Des scénarios contrastés retenus pour la suite de l'étude

Il n'a pas été possible de conserver quinze scénarios pour la suite du travail pour des questions de temps disponible et de faisabilité de la comparaison des scénarios entre eux. Cela n'aurait par ailleurs eu que peu d'intérêt, certains scénarios étant très proches. J'ai

ainsi choisi de construire quatre scénarios cohérents et contrastés à partir des éléments issus du premier atelier.

i. Choix et composition des scénarios définitifs

L'atelier a mis en évidence des éléments apparaissant plus ou moins consensuels et importants pour les participants. Ils ont été pris en compte pour le choix des scénarios retenus pour la suite de l'étude. Pour cela, j'ai dans un premier temps comparé les orientations retenues pour chaque scénario, les hypothèses d'évolution choisies et les qualificatifs apposés aux scénarios (plus ou moins souhaitable et plus ou moins probable).

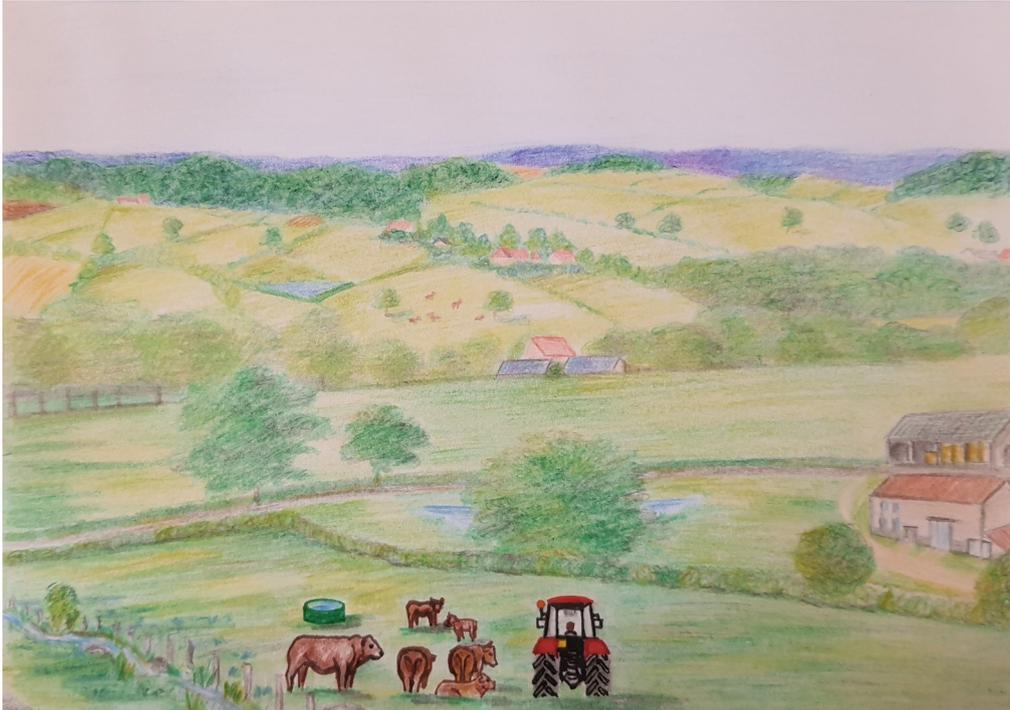
Plusieurs constats se dégagent de cette première analyse. Le premier était la difficulté à créer un scénario qui pourrait être qualifié de « tendanciel » en raison d'objectifs et de points de vue différents des acteurs. Le second constat était l'existence de scénarios très proches et qui se complétaient. Trois scénarios très différents ont ainsi été créés à partir de scénarios existants complets (scénario « *La qualité* » pour le scénario 1 ; scénario « *Renouvellement des exploitants par une approche agro-écologique* » pour le scénario 2 ; scénario « *Adaptation aux pressions par les nouvelles techniques et une diversification des revenus* » pour le scénario 3 en leur associant quelques hypothèses orphelines (ex : « *culture de chanvre* »), ou faisant partie d'autres scénarios (ex : « *diminution de la filière maigre et augmentation de la filière engraissement local, français* »). Par ailleurs, l'hybridation de plusieurs scénarios (« *catastrophe* », « *inertie* » et « *cauchemar* »), associée à l'utilisation d'hypothèses orphelines a permis de créer un quatrième scénario complémentaire et d'intégrer des éléments un peu moins consensuels ou conventionnels pour le département (photovoltaïque, culture de vignes, ...).

Les scénarios ont été volontairement marqués et différenciés. Il a donc parfois été nécessaire de modifier ou d'accentuer certaines hypothèses afin de créer une cohérence d'ensemble pour le scénario. Les hypothèses ayant permis la construction des scénarios sont détaillées en annexe 9 et présentées de façon synthétique dans le tableau 1. Les scénarios constitués sont présentés dans les sous-parties suivantes sous la forme de mots-clés, de dessins que j'ai réalisés, illustrant chaque scénario par le biais des évolutions du paysage agricole (le paysage « type » actuel est présenté en figure 8), et d'un récit descriptif mettant en avant les éléments moteurs et marquants de ces scénarios.

Tableau 1 : Présentation synthétique des hypothèses ayant permis de construire les scénarios utilisés pour la suite du travail.

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Disponibilité en eau	Bonne (récupération d'eau)	Bonne (baisse des besoins)	Mauvaise (conflits d'usage)	Mauvaise
Revenus agricoles	Bons (haut de gamme)	Bons (diversification)	Bons	Faibles
Dynamisme des filières et conditions de travail	Filière engraissement dynamique	Filières dynamiques (diversification agricole)	Baisse de la pénibilité (robotisation, ...)	Abandon de filières, hausse de la pénibilité (SAU)
Demande hors alimentaire	Produits de niche	Énergie, tourisme et nature	Énergie	Énergie (photovoltaïque)
Perception du métier	Positive (qualité)	Positive	Contrastée	Dégradée (conflits)
Installation	Facilitée (revenus)	Facilitée (revenus stables)	Facilitée (revenus)	Difficile (conflits fonciers)
Demande alimentaire	Qualité et haut de gamme	Qualité environnementale	Production locale	Non satisfaite localement
Réglementations	Favorables à l'agriculture	En hausse (environnement)	Favorables à l'agriculture	Contraintes en hausse
Attractivité du département	Bonne (tourisme agricole)	Bonne (tourisme « vert »)	En baisse	En baisse
Productivité	En baisse (haut de gamme)	Variable	Maintenue	En baisse
Formation agricole	Qualité et haut de gamme	Agroécologie	Technologies et productivité	EnR et productions méditerranéennes

Figure 8 : Dessin illustrant un paysage typique agricole creusois en 2023.

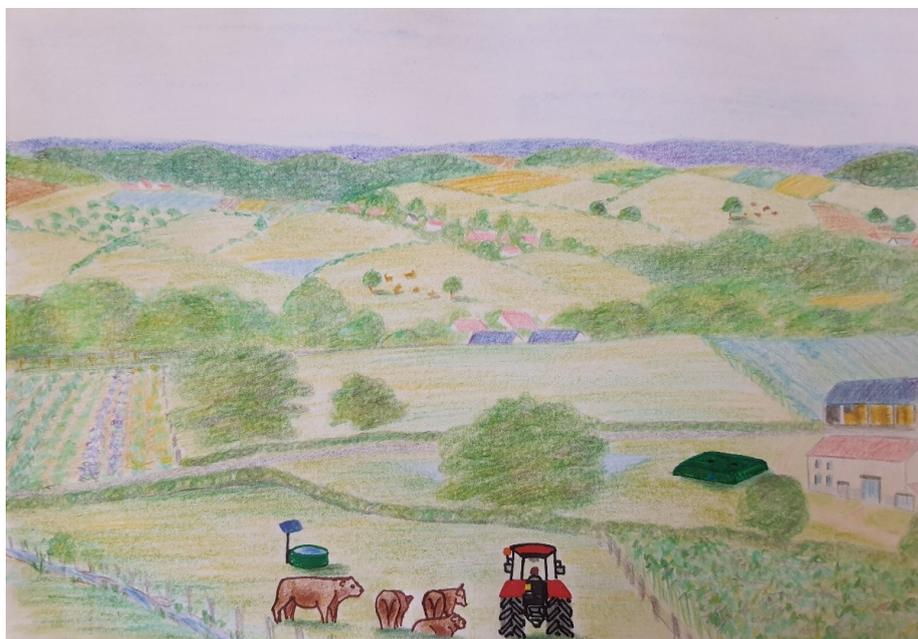


ii. **Scénario 1 : Une production agricole tournée vers le haut de gamme et complétée par une diversification vers des produits de niche**

En recherche de revenus et face à la concurrence des exploitants d'autres régions ou pays envoyant sur les marchés des produits agricoles à bas coûts, les agriculteurs creusois ont fait le choix de se tourner vers les marchés agricoles de niche et le haut de gamme. La production a diminué pour monter en gamme et répondre aux exigences sociétales de respect de l'environnement et de bien-être animal par une production de qualité, locale et maîtrisée. La très grande majorité de la production est labellisée, y compris en bio, et les prix de vente et les revenus sont élevés. Pour faire face aux fluctuations de marché et de production liées au changement climatique, les exploitations se diversifient avec le passage en cultures spécialisées de petites surfaces avec de très fortes valeurs ajoutées (vignes, petits fruits, plantes aromatiques et médicinales, CBD, chanvre, ...) et l'augmentation de la part d'autres types de cultures utilisées pour l'engraissement et/ou la revente (colza, sarrasin, lin, ...). Une attention particulière est portée à la qualité de l'eau utilisée et à sa préservation. Les exploitations sont

majoritairement déconnectées du réseau d'eau potable ne disposant plus d'une quantité suffisante pour alimenter les exploitations agricoles. Des solutions de récupération, de stockage et de traitement de l'eau ont été trouvées sur chaque exploitation (pointes captantes, récupération d'eau de pluie, utilisation des plans d'eau existants, ...). L'élevage domine toujours sur le département avec un passage en naisseur-engraisseur de la plupart des exploitations (contre un sur cinq en 2020). Les exploitants se sont associés en groupements de producteurs et coopératives pour vendre au meilleur prix, transformer localement une partie de la production, organiser la logistique des expéditions de produits agricoles hors du département, communiquer et faire reconnaître les qualités spécifiques des produits creusois. La communication et la valorisation des productions vers le haut de gamme induit une valorisation du métier et une mise en évidence positive des spécificités du département, le rendant attractif pour les futurs agriculteurs. L'accès au foncier et l'installation sont facilités par les revenus. Le nombre d'agriculteurs est proche de la situation actuelle.

Figure 9 : Un paysage creusois en 2050 du scénario : une production agricole tournée vers le haut de gamme et complétée par une diversification vers des produits de niche.



Les mots-clés qui illustrent ce scénario sont : haut de gamme et marchés de niche, diversification agricole, engraissement bovin, groupements de producteurs, communication et valorisation des produits.

iii. Scénario 2 : Des agriculteurs valorisant et accentuant leur statut de co-travailleurs de la nature

La question du changement climatique, partagée par la majorité de la société française, a poussé à l'édiction de réglementations environnementales plus strictes. L'augmentation des températures et de la fréquence des canicules entraîne l'essor d'un tourisme « vert » et rural d'une partie de la population fuyant les villes trop chaudes en été. Ces éléments ont conduit à la sanctuarisation de territoires présentant encore un caractère préservé, tels que la Creuse. En parallèle, les enjeux et les impacts du changement climatique sur l'agriculture creusoise ont incité les exploitants à rechercher des solutions d'adaptation fondées sur la nature. Ainsi, afin de faire face à la raréfaction de la ressource en eau et pour s'adapter au changement climatique, le bocage est valorisé par le biais de l'agroforesterie associée au maraîchage et à la généralisation du système de polyculture-élevage. Le cheptel creusois a diminué et s'est fortement diversifié sur chaque exploitation (vaches, moutons, chèvres, porcs, volailles, ...) tout en demeurant très extensif. Ces modifications permettent de limiter les impacts du changement climatique sur la productivité globale des exploitations en augmentant leurs capacités de résilience. Les prix des produits agricoles sont mieux acceptés en raison de leur mode de production très respectueux de l'environnement et de leur provenance locale. Ils sont vendus en circuits courts et sur la ferme, les excédents étant ponctuellement vendus hors du département. Les revenus sont lissés dans le temps grâce à la diversité des productions. Par ailleurs, la bioénergie, les paiements pour services environnementaux et le tourisme apportent des revenus complémentaires aux exploitations. Ces changements permettent une valorisation du métier, l'embauche de salariés et une augmentation de l'attractivité du département par le tourisme. Ils conduisent également à la création ou au développement de nouvelles filières dans le département en raison de la diversification des productions et de la recherche de nouveaux débouchés. Les agriculteurs creusois sont reconnus comme des gardiens et des co-travailleurs de la nature. La promotion de l'agroécologie dans les formations et la création de nouvelles vocations avec un retour aux valeurs de « terroir » et à la nature, induit un nouvel essor agricole dans le département. L'accès au foncier est facilité, les revenus étant plus stables, car plus diversifiés et la taille des exploitations plus faible. Le nombre d'agriculteurs et d'emplois agricoles a augmenté par rapport à la situation actuelle.

Figure 10 : Un paysage creusois en 2050 du scénario : des agriculteurs valorisant et accentuant leur statut de co-travailleurs de la nature.



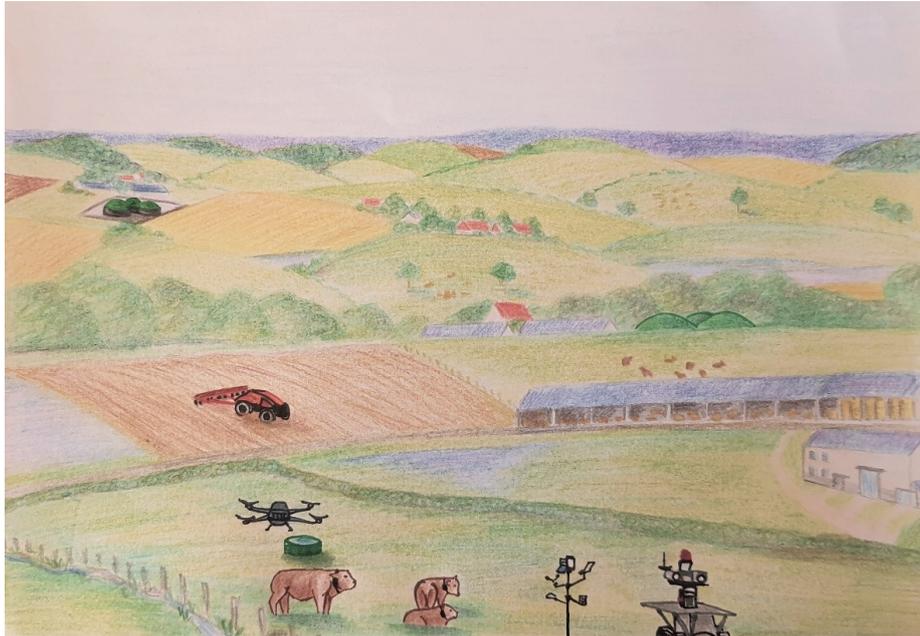
Les mots-clés qui illustrent ce scénario sont : résilience, protection de l'environnement, tourisme, bioénergie, agroforesterie, polyculture-élevage, adaptation par des solutions fondées sur la nature.

iv. Scénario 3 : Les nouvelles technologies permettant à la production agricole de relever le défi de la souveraineté alimentaire

En raison de crises géopolitiques et économiques, la France a fait le choix de la souveraineté alimentaire, dans le cadre de fortes incertitudes sur les échanges internationaux. La réglementation a ainsi été assouplie afin de favoriser la productivité agricole, l'innovation et la modernisation des exploitations. Le changement climatique impactant la productivité des cultures et des élevages existants, il a été choisi de s'en remettre à l'innovation pour maximiser les productions, tout en tentant de limiter une partie des impacts négatifs potentiels sur l'environnement. Les agriculteurs peuvent s'appuyer sur la robotisation, l'intelligence artificielle et des variétés créées ou sélectionnées, plus productives, résistantes aux maladies ou ravageurs et nécessitant moins d'eau et

d'intrants. Les types de production sont choisis en fonction de l'adaptation optimale des espèces aux terres agricoles. Les exploitations se sont regroupées pour mutualiser les nouveaux outils de production et leurs coûts. Ces changements ont permis, après une période de tension avec la société civile en raison de questions éthiques et de dégradation de la qualité et de la quantité d'eau disponible, de s'adapter au changement climatique. La production a ainsi été augmentée à terme avec des apports en eau et en intrants plus faibles. De plus, avec le changement climatique, les zones du département favorables aux cultures augmentent. Sur les sols les moins productifs, l'élevage se maintient tout en se tournant vers l'engraissement. Le maraîchage se développe en pleine terre, sous serre et hors-sol. Toujours dans une démarche de recherche de souveraineté, les EnR sont valorisées, lorsqu'elles ne concurrencent pas les activités agricoles et apportent un revenu complémentaire. Se développent ainsi le photovoltaïque, en toiture ou en ombrières, et les méthaniseurs (alimentés majoritairement par des sous-produits agricoles, du fumier ou du lisier). Ces innovations associées à une baisse de la pénibilité ont conduit à l'agrandissement des exploitations et à un attrait renouvelé du métier auprès des jeunes. La robotisation et le numérique sont désormais au cœur de la formation agricole. Le caractère central du département, l'attrait pour les activités de plein air (vélo, randonnée, ...) et l'essor du numérique et du télétravail pour les conjoints conduisent à un assurer une bonne attractivité pour les futurs exploitants. Les débouchés des productions sur le marché national sont connus et les revenus assez élevés en raison des quantités produites. Le foncier étant sanctuarisé pour la production agricole et les revenus stables et élevés, le financement de l'installation ne pose pas de problème, celle-ci s'effectuant au sein de sociétés existantes ce qui en diminue le coût. En revanche, la concurrence est forte entre futurs agriculteurs, le nombre de sociétés dans lesquelles s'installer étant restreint. Le nombre d'agriculteurs a diminué par rapport à la situation actuelle.

Figure 11 : Un paysage creusois en 2050 du scénario : les nouvelles technologies permettant à la production agricole de relever le défi de la souveraineté alimentaire.



Les mots-clés qui illustrent ce scénario sont : nouvelles technologies, souveraineté alimentaire, production, innovation, engraissement bovin, cultures, optimisation des productions et des terres.

v. Scénario 4 : Une révolution totale du modèle agricole creusois et l'augmentation de la part des énergies renouvelables (EnR)

Les changements climatiques et sociétaux brutaux ont induit une adaptation à marche forcée de l'agriculture. Les conflits se sont multipliés avec la société civile sur la question de la diminution de la ressource en eau. En parallèle, les modifications climatiques ont induit une forte baisse de la productivité agricole accentuée par l'augmentation des maladies et ravageurs. La baisse de la consommation de viande bovine, la hausse des contraintes climatiques et réglementaires, la baisse de la production de fourrage et la non revalorisation des revenus agricoles de l'élevage a accéléré la décapitalisation du cheptel bovin. Cette situation a induit un changement radical des orientations agricoles du département. Une des conséquences importantes a été l'abandon par l'agriculture des terres agricoles les moins productives, ainsi que celles présentant les contraintes

environnementales les plus fortes (sols peu profonds, zones de pente, zones humides, ...). Des investisseurs se sont emparés du foncier abandonné en le rachetant à bas coût pour y implanter des énergies renouvelables. Certains agriculteurs ont fait de même afin de compléter leurs revenus. Le paysage agricole creusois se trouve complètement transformé par l'apparition de cultures au sud du département et de vignes et de plantes méditerranéennes au nord, ainsi que par l'implantation massive de panneaux photovoltaïques sur tout le département. L'élevage a fortement régressé, seuls les élevages de volailles se maintiennent à un bon niveau en raison des évolutions de la demande en viande et les élevages ovins, en lien avec les modifications de la demande en fibres textiles, la nécessité d'entretien de certaines surfaces, notamment sous les panneaux photovoltaïques via le développement de l'agrivoltaïsme. La reprise d'exploitations existantes en bovin et les installations hors cadre familial sont très difficiles dans ce contexte. Les formations sont orientées vers les productions méditerranéennes et le changement climatique. Le nombre d'exploitations a fortement diminué, mais est désormais stabilisé hormis en bovin. Les revenus des exploitations tirés par les nouvelles filières de production végétale et complétés par les EnR sont assez bons.

Figure 12 : Un paysage creusois en 2050 du scénario : une révolution totale du modèle agricole creusois et l'augmentation de la part des énergies renouvelables (EnR).

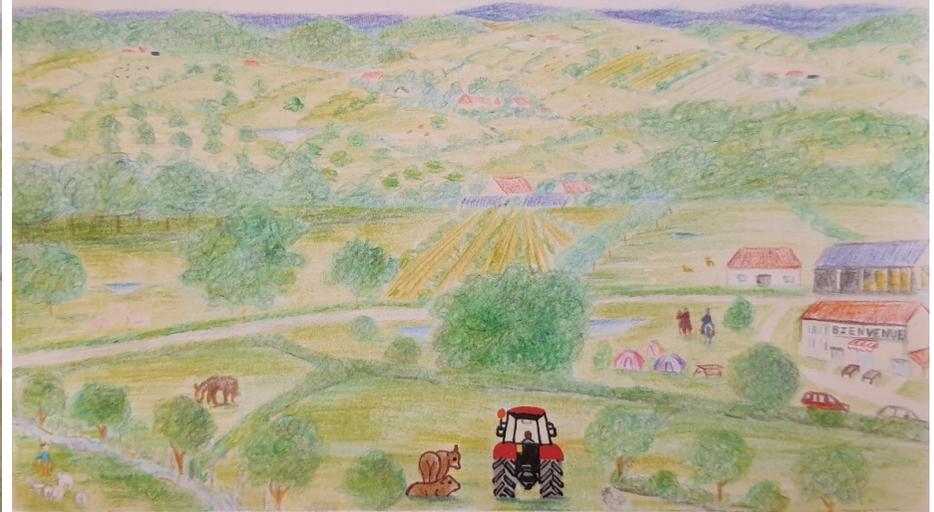


Les mots-clés qui illustrent ce scénario sont : EnR, vignes, plantes méditerranéennes, chute de l'élevage bovin, changement de destination de terres agricoles.

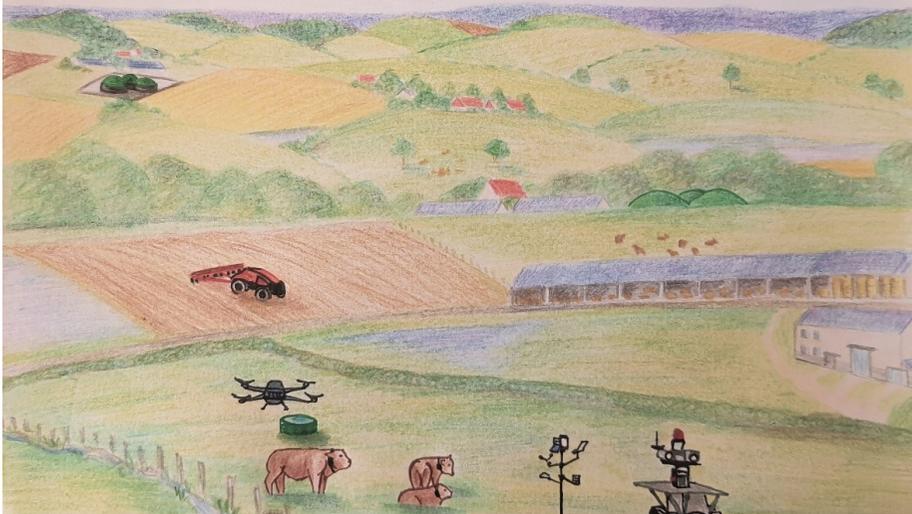
Scénario 1 : qualité et produits de niche



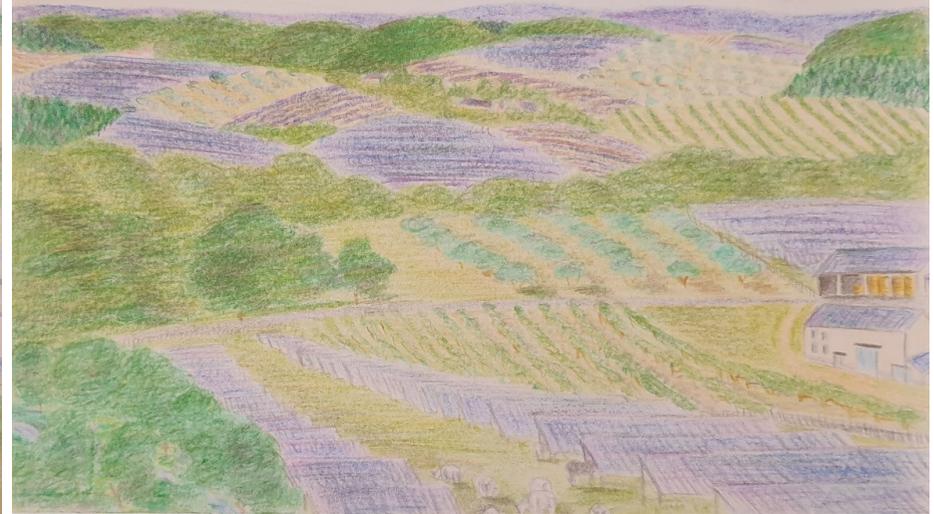
Scénario 2 : co-travailleurs de la nature



Scénario 3 : nouvelles technologies et productivité



Scénario 4 : EnR et cultures méditerranéennes



IV. Enseignements pour l'action publique du travail de prospective

Les scénarios contrastés retenus et présentés précédemment ont servi de support à la co-construction d'actions publiques permettant d'accompagner les évolutions de l'agriculture lors d'un second atelier de prospective. Ce second atelier a réuni, le 2 juin 2023, quinze participants (sans compter les quatre animateurs), représentant onze structures. Il a été construit selon les mêmes principes que le premier atelier (voir son déroulé en annexe 11). Il s'est appuyé sur la description et les visuels des scénarios présentés précédemment afin d'en faciliter l'intégration par les participants. Chacun des quatre groupes a travaillé sur un seul scénario. Il a commencé par déterminer rapidement les impacts positifs et négatifs de son scénario, afin de pleinement se l'appropriier et d'en intégrer les dynamiques et mécanismes internes, puis il a proposé des solutions d'accompagnement. Les participants ont ensuite échangé sur l'ensemble des scénarios et les actions publiques d'accompagnement proposées. Chaque participant a ensuite été invité à exprimer son ressenti sur les scénarios individuellement, par le biais d'un sondage papier. Les résultats de cet atelier sont présentés en annexe 12.

Les enseignements de ce second atelier et des entretiens menés en parallèle avec certains acteurs ont permis de mettre en évidence quatre éléments marquants : la confirmation, dans la continuité du premier atelier, de l'existence partagée par tous les acteurs d'un scénario rêvé, mais dont la probabilité de réalisation ne fait pas consensus ; la mise en évidence d'actions publiques qui permettraient d'orienter ou d'infléchir la survenue de certains scénarios ; un besoin d'actions sur des thématiques communes à tous les scénarios ; une demande importante de travail collectif.

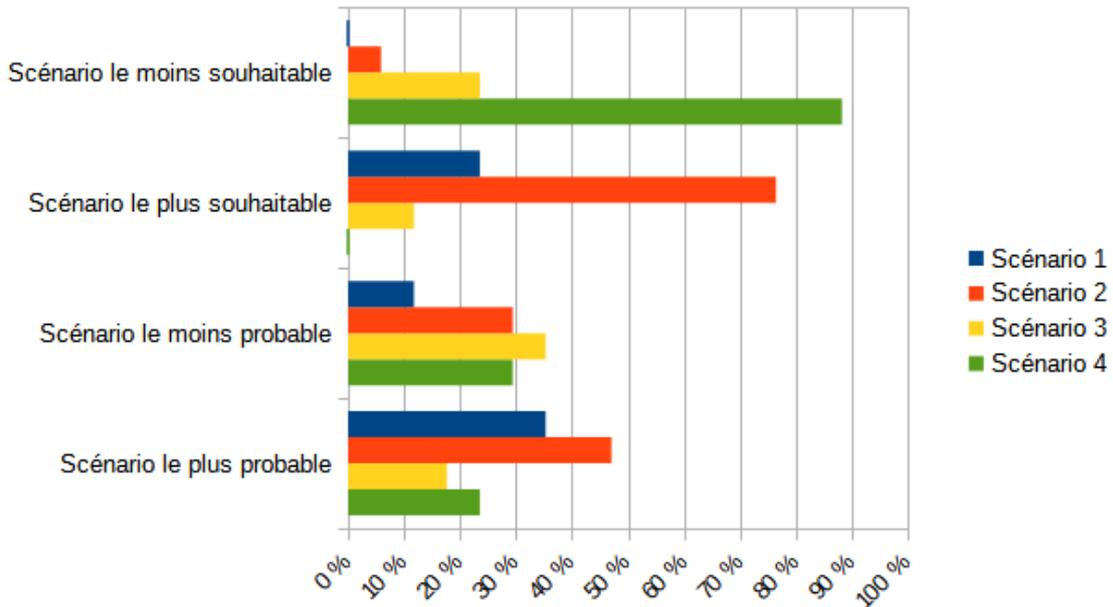
Les grandes orientations et les objectifs des actions d'accompagnement exposés dans cette partie sont directement issus des propositions des acteurs. Les pistes d'action concrètes, présentées dans des encadrés, ont un statut différent : elles ont été précisées, détaillées ou formulées par mes soins, toujours à partir des dires des acteurs du territoire.

1. Un rêve agricole partagé irréalisable ?

À la fin du deuxième atelier, un sondage papier a été soumis aux participants pour leur permettre d'évaluer et de s'exprimer, à l'issue des échanges, sur le caractère souhaitable ou non et probable ou non de chaque scénario. Les résultats chiffrés de ce sondage sont

présentés en figure 13 et les commentaires et remarques associés sont intégrés à l'interprétation des résultats.

Figure 13 : Résultats du sondage du deuxième atelier sur la probabilité et la désirabilité des scénarios (sur 17 répondants).



Les enseignements de ce sondage sont de trois ordres : la confirmation de l'existence d'un consensus autour des souhaits agricoles pour le département, l'existence de freins à la mise en place de celui-ci et un futur parfois envisagé comme faisant co-exister plusieurs des scénarios proposés.

i. Un souhait agricole partagé pour le département...

Dans la continuité des scénarios jugés les moins souhaitables dans le premier atelier, les scénarios 4 et dans une moindre mesure 3, les plus en rupture avec le « modèle » agricole actuel, ont été jugés comme les moins souhaitables. Ce choix est directement lié aux impacts, jugés plus négatifs de ces scénarios, relevés par les participants et présentés en annexe 12 et synthétisé ci-dessous dans le tableau 2. Les points qui ont été les plus mis en avant pour justifier ces choix sont ainsi la notion de manque de « résilience », d'impacts négatifs sur « la biodiversité » et « l'écologie » et dans une moindre mesure sur les « revenus agricoles ».

Tableau 2 : Impacts synthétisés des scénarios (en vert : positifs, en beige : positifs et négatifs, en rose : négatifs) ; scénario 1 : qualité et produits de niche ; scénario 2 : co-travailleurs de la nature ; scénario 3 : nouvelles technologies et productivité ; scénario 4 : EnR.

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Environnement	baisse de production, autonomie en eau	stockage de l'eau dans les sols, extension du bocage	réduction du bocage, intensification des pratiques	perte du bocage, mise en culture, artificialisation
Attractivité du département, paysages et tourisme	bocage, image positive des produits	emplois, renforcement du bocage	perte du bocage, moins d'atouts touristiques	champs photovoltaïques, fermeture des paysages
Revenus agricoles et non agricoles	diversification, précarité des marchés de niche	diversification, risque de dépendance au tourisme	bons revenus, mais précarité du modèle	revenus agricoles bas, complétés par les EnR
Emplois agricoles et non agricoles	emplois agricoles et dans les filières de transformation	emplois agricoles et dans les filières de diversification	moins d'emplois agricoles, mais plus dans les filières	moins d'emplois agricoles et dans les filières
Conditions de travail et pénibilité	pénibilité, mutualisation, reconnaissance du travail effectué	pénibilité, reconnaissance du travail effectué	baisse de la pénibilité, risque de pression sociétale	baisse de la pénibilité, temps disponible
Implications sociales et sociétales	produits peu accessibles (prix élevés) pour le marché local, développement du territoire	amélioration de l'image du département et développement du territoire	risque de non-acceptation sociétale, réponse à un souhait de production locale	accaparement des terres, perte de souveraineté alimentaire, baisse de la population

Le scénario 2 et dans une moindre mesure 1 ont été quant à eux considérés comme les plus souhaitables. Ces résultats sont cohérents avec un consensus au niveau des représentants agricoles interrogés sur le souhait d'un « *retour de la polyculture-élevage* ». Selon eux, la « *simplification du système* » et « *la mono-production est ce qui [les] plombe* ». Ces scénarios correspondent aussi aux aspirations des autres acteurs interrogés pour qui l'avenir agricole « rêvé » serait : la « *valorisation des ressources naturelles* », un « *modèle extensif* » de « *polyculture-élevage* » souvent exprimé comme étant dans le « *cadre familial* », avec des « *revenus décents* », « *pas de surcharge de travail et quelques week-ends ou vacances* », « *du monde dans les villages* » (soit de la main d'œuvre, soit plus d'agriculteurs en raison d'exploitations plus petites et plus nombreuses). Il s'agit globalement d'un retour à un modèle qualifié « *d'ancestral* », mais avec les apports de la modernité (vacances, évolutions techniques et mécanisation, ...).

ii. ... mais des freins à sa généralisation

Cette convergence de points de vue, assez récente d'après les acteurs, surtout au niveau des représentants agricoles, est un bon signal pour la mise en place d'actions tendant à la réalisation de ce modèle souhaité. Elle se heurte cependant à des freins considérés comme importants.

Les premiers sont des freins externes sur lesquels les acteurs du département n'ont le sentiment d'avoir qu'une influence limitée. Il s'agit notamment de tous les aspects découlant ou dépendant directement de politiques publiques nationales ou européennes (orientations réglementaires et financements, grandes infrastructures, ...). Ces orientations étant, selon eux, en partie nécessaires, mais peu souples et difficiles à adapter au contexte local très rural d'élevage extensif et de bocage pour lequel elles n'ont souvent pas été conçues. En particulier, la place importante toujours accordée à l'élevage bovin dans les scénarios souhaités n'est pas forcément compatible avec des messages relayés par les médias ou portés au niveau national de forte réduction du cheptel bovin pour l'atteinte des objectifs climatiques (Cour des comptes, 2023). Un acteur politique utilise même un terme fort et parle même d'une « *impression de diktat* » pour une partie de la population, car « *co-construire les politiques environnementales avec les territoires et la ruralité, [...] ce n'est pas la logique depuis 30 ans* ». Un représentant agricole ajoute

même que « *la sur-réglementation s'oppose au bon sens paysan* ».

D'autres freins majeurs exprimés sont quant à eux internes et spécifiques au département et à la profession agricole. Il s'agit du poids des habitudes et du regard des autres en cas de déviation du modèle traditionnel. Ce frein important au changement conduit à la perte d'opportunités. Il est résumé par un représentant agricole par : « *tôt ou tard, les choses se font ... dans les départements voisins* ». Un autre représentant évoque des « *réticences sur des projets d'installation qu'ils ne connaissent pas* » en parlant des banques et de conseillers agricoles. Le constat est encore plus fort pour les installations dans le cadre familial où le poids des habitudes est fort et s'oppose souvent à un changement de modèle : avec les parents ou grand-parents disant : « *on ne fait pas comme ça* ». La question du risque, notamment financier, s'ajoute à ces éléments pour beaucoup d'agriculteurs qui n'ont « *pas le temps [ni] la possibilité matérielle de prendre le risque [d'innover]* ».

La Creuse comporte pourtant quelques productions très atypiques (autruches, bisons, ...) et initiatives variées (séchoir à graines, chanvre-fibre, ...) réparties sur tout le territoire départemental que j'ai découvertes au fil des échanges et recherches. Il y a cependant assez peu de communication et de retour d'expériences sur celles-ci. L'initiative la plus relayée, car médiatisée depuis 2018, est celle de culture de chanvre « bien-être » dans le sud du département, en raison du débat sur le cannabidiol (CBD) et la légalisation ou non du cannabis à usage thérapeutique dans lequel elle s'inscrit.

iii. Vers une pluralité des modèles agricoles ?

Le constat global qui est ressorti des échanges est qu'en raison des éléments présentés précédemment, un scénario unique ne se dégage pas pour l'ensemble du département, mais, pour reprendre les termes d'un participant, que « *c'est un mix qui risque de se réaliser* ». C'est assez logiquement le résultat de scénarios volontairement contrastés avec des caractéristiques exacerbées. Toutefois, cette situation de co-existence de plusieurs scénarios est en partie souhaitée par les participants en raison des fragilités liées à un modèle agricole ultra-dominant, comme c'est le cas actuellement. Plusieurs participants agricoles ont ainsi mentionné : « *qu'il faut un petit peu de tout* » et « *ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier* ».

Il est à noter que l'atelier, par les échanges menés et la proposition d'actions d'accompagnement des scénarios, a fait évoluer la perception par les participants de certains scénarios. C'est notamment le cas pour le scénario 3 « nouvelles technologies et productivité », initialement jugé par les participants et acteurs interrogés comme étant de loin le moins probable en raison des spécificités du département (contraintes naturelles fortes pour la mécanisation ou le passage en culture, coût des investissements liés aux nouvelles technologies sur des exploitations actuellement économiquement fragiles, ...). À l'issue du second atelier, ce scénario a été considéré possible suite aux discussions qui ont permis de rentrer dans le détail du scénario (conservation en partie de l'élevage bovin, adaptation des types de productions aux contraintes naturelles, ...) et ont mis en lumière l'adéquation de ce scénario avec les attentes de certains futurs agriculteurs, notamment leur attrait pour la mécanique et les nouvelles technologies, et l'augmentation des préoccupations nationales sur la question de la souveraineté alimentaire.

Un scénario hybride où plusieurs types d'agricultures coexisteraient au sein du territoire, avec un type d'agriculture plus dominant qu'un autre sur certaines zones me semble assez probable au vu de l'ensemble des éléments recueillis pour cette étude. De cette diversité de systèmes pourrait naître une plus grande capacité de résilience et une atténuation ou compensation d'impacts négatifs de certains scénarios (sur l'environnement, les emplois agricoles, ...). La différenciation territoriale qui semble amorcée sur le département va dans ce sens, avec : au sud du département, une dynamique d'installations d'agriculteurs qui portent une attention accrue à l'environnement, dans une optique proche du scénario 2 « co-travailleurs de la nature » ; et au nord du département une augmentation de la part de cultures et de la taille des exploitations.

Les échanges ont permis de mettre en évidence l'existence d'un modèle agricole « rêvé » partagé par les acteurs. Cependant, selon eux, les possibilités de généralisation de ce modèle seraient limitées en raison d'orientations nationales et du poids des habitudes agricoles dans le département qui pourraient conduire à la probable coexistence de plusieurs modèles agricoles, dont les quatre scénarios proposés seraient représentatifs.

2. Des opportunités d'orientation de l'agriculture creusoise par les politiques publiques

Les incertitudes sur l'avenir agricole et la période charnière actuelle décrite par un acteur associatif par l'expression : « *on est sur la lame [entre les différents scénarios], on peut basculer d'un côté ou de l'autre* » offrent des opportunités d'action pour l'État. Ces dernières tiennent à la fois à de fortes attentes exprimées par les acteurs et à des marges de manœuvre pour orienter l'avenir du département vers un scénario spécifique ou limiter *a posteriori* des effets négatifs de systèmes agricoles mis en place.

i. Des attentes sur la mise en œuvre d'une vision stratégique par l'État

Tel qu'évoqué précédemment, la Creuse est actuellement dans une période charnière au niveau agricole. Les choix effectués actuellement modèleront l'agriculture du département pour les années à venir. À ce titre, les attentes exprimées par les acteurs vis-à-vis du rôle de l'État sont essentiellement d'ordre stratégique, avec un souhait de « *volonté politique* », « *d'impulsion politique* », « *d'orientation* » figurant dans les actions proposées par plusieurs groupes. L'État est associé dans certains cas aux collectivités locales (région et département notamment). Le souhait évoqué est celui de l'existence d'une vision de long terme (d'une « *anticipation* ») et d'objectifs stratégiques, pour lesquels les moyens réglementaires, financiers et d'accompagnement seraient mis en place afin d'orienter les évolutions et d'atteindre les objectifs fixés. Sans surprise, aux niveaux financier et réglementaire, la plupart des attentes concernent une évolution de la PAC. Ces éléments rejoignent les attentes exprimées lors des entretiens.

Une attente également forte est exprimée en matière d'infrastructures jugées structurantes pour le territoire : « *dynamiser, rénover, développer les réseaux routiers, ferroviaires, ...* », « *maintien et développement des services publics, des transports en commun* ». Cette question des infrastructures est récurrente et dépasse le cadre agricole, puisqu'elle est vue comme un outil majeur de développement du territoire, dans le cadre d'une dégradation du service ferroviaire ayant conduit à plusieurs manifestations (Mylle, 2022). Un représentant agricole mentionnait qu'il y a un besoin d'une volonté forte de « *développement économique* » par les infrastructures dans les politiques publiques : « *où il y a de l'économie, il y a de la vie. En Creuse le développement a lieu le long de la RN 145 et pas le long de la RN 141* ». La RN 145 est une route nationale, pour laquelle

des investissements de l'État ont permis le passage à 2x2 voies. Elle traverse le nord du département d'est en ouest et relie les autoroutes A20 et A71. La RN 141 est une ancienne route nationale qui relie Limoges à Clermont-Ferrand. Elle traverse le sud du département d'est en ouest et a été reclassée en départementale (RD 941). De nombreux tronçons de cette route dans le département ne sont pas encore passés à 2x2 voies.

ii. Des capacités d'orientation locale existantes, mais restreintes

Les attentes des acteurs sur les questions de réglementations ou d'infrastructures sont difficiles à résoudre au niveau départemental en raison des enjeux forts, notamment financiers et politiques. Ces demandes d'aménagements ou de changements ne pourraient aboutir que par une demande étayée et groupée ou des actions inspirées de celles de groupes d'influence, réalisées par l'ensemble des acteurs du département et, au vu de l'ampleur des changements et investissements nécessaires, d'acteurs d'autres départements, notamment voisins et avec l'appui d'une ou plusieurs régions (notamment Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val-de-Loire, dont la Creuse est limitrophe). Certains points peuvent tout de même être régulés par des orientations locales, par des choix stratégiques qui pourraient influencer la survenue ou non d'un scénario. Les demandes d'intervention de l'État vont souvent de paire avec un travail avec les acteurs du territoire, auxquels l'État est associé pour de nombreuses actions.

Établir, modifier et/ou appliquer des doctrines de financement ou de délivrance d'actes réglementaires

S'il est choisi d'orienter les évolutions de l'agriculture dans le département, les doctrines établies par les services de l'État et validées lors d'instances regroupant de nombreux acteurs du département (CDOA, CoDERST - Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques- et CDPENAF - Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers) sont des outils stratégiques pouvant être efficaces pour orienter les évolutions agricoles. Elles peuvent être complétées par des doctrines d'orientation des financements gérés au niveau local ou d'avis, lorsque ceux-ci sont demandés, sur des financements non gérés par les services départementaux.

Selon les orientations stratégiques retenues, il serait par exemple possible d'assouplir ou de durcir la doctrine sur les EnR, ce qui enverrait un signal fort aux porteurs de projets. Les avis favorables à l'implantation d'EnR sur des terres agricoles pourraient ainsi être conditionnés au maintien d'une activité agricole principale, notamment en limitant la surface d'implantation par exploitation, ou au portage du projet par l'exploitant agricole lui-même ou un groupement d'exploitants.

iii. Une intervention possible *a posteriori* sur les modèles en place

Les acteurs ont exprimé un besoin « *d'accompagnement des changements* ». Il est ici souhaité que les services de l'État aient un rôle de régulation, d'accompagnement, voire presque de conseil, pour limiter les impacts négatifs engendrés par les modèles agricoles qui se mettraient en place et/ou réorienter les modifications à venir vers des scénarios jugés plus souhaitables. Ces trois rôles sont déjà exercés de façon plus ou moins étendue au niveau local. Il s'agirait ici de renforcer les capacités existantes.

Renforcer et poursuivre l'accompagnement local de l'agriculture

- Sensibiliser les agriculteurs et les informer en partenariat avec la chambre d'agriculture : participation à des sessions de formation ou d'information, des journées d'échanges sur le terrain, rédaction et mise à jour de plaquettes ou lettres d'information, ...
- Faciliter l'accès aux aides et la mise en œuvre de projets par la transversalité entre les structures et services (DDT, DDETSPP, chambre d'agriculture, ...) : guichet unique d'instruction, visites communes, ...
- Cibler les contrôles sur les secteurs ou types d'exploitation pour lesquels des problématiques particulières auraient pu être relevées et les effectuer avec plusieurs services.

Les thématiques précises des actions sur ces trois points seront à choisir en fonction des impacts à limiter ou du scénario retenu. Elles pourront par exemple être axées sur des

thématiques environnementales pour limiter les impacts du scénario 3 « nouvelles technologies et productivité » ou orienter les évolutions vers le scénario 2 « co-travailleurs de la nature ». De façon plus précise, un exemple d'action concrète est présenté ci-dessous, dans le cadre du développement de la valorisation énergétique du bocage et notamment des haies (présent dans le scénario 2 « co-travailleurs de la nature »). Le développement de la bio-énergie, s'il permet de valoriser économiquement le bocage, peut, s'il n'est pas raisonné, conduire à une destruction de celui-ci et à des incidences sur le paysage et les espèces protégées présentes. Un des moyens, proposé lors de l'atelier pour remédier à cette situation, est l'établissement de plans de gestion à long terme (pour les haies, les taillis et les zones boisées). Il pourrait s'agir dans un premier temps d'actions de sensibilisation et de communication menées par les services de l'État en collaboration avec des associations ou organismes locaux (CPIE, PNR, ...) pour faire découvrir l'intérêt et les atouts d'une gestion raisonnée et, si des dérives sont observées avec une multiplication de coupes rases, le passage à un niveau réglementaire avec par exemple l'inscription de cette activité dans la liste locale des activités soumises à évaluation des incidences Natura 2000.

3. Des actions publiques souhaitées quel que soit le scénario envisagé

Quel que soit le scénario sur lequel les groupes ont travaillé lors du deuxième atelier, des thématiques ou propositions d'action communes ont émergé. Elles concernent la formation et l'innovation, la communication et le foncier pour les installations.

i. Valoriser la diversité des formations et l'innovation pour « normaliser » les modèles agricoles atypiques

Les acteurs évoquent tous la question de la formation qu'elle soit initiale comme continue, comme une problématique forte actuellement pour le département. Le constat des participants aux ateliers et des acteurs interrogés est sans appel : « *il faut que l'enseignement agricole se renouvelle* ». Les objectifs de la formation doivent être multiples : « *il faudrait former des agriculteurs qui aient des compétences en agronomie et en élevage, mais qui savent aussi gérer leurs affaires* ». Un autre but de la formation est de sortir des habitudes agricoles déjà décrites et faire « *voir autre chose* » aux jeunes

apprenants dont les stages ont souvent lieu « *chez papa-maman* ». La crainte sous-jacente est celle d'un potentiel manque d'adaptabilité des futurs agriculteurs, voire d'une lassitude en lien avec un manque d'innovation, avec un risque accru de sorties précoces du métier : « *avant il y avait l'armée pour aérer les jeunes, qu'ils découvrent d'autres trucs. [Installés à] 18-19 ans, comment ils vont tenir jusqu'à 65 ans ?* ». Un autre avantage relevé de cette ouverture d'esprit est qu'elle permettrait aussi de « *faire bouger les lignes chez les parents* » et de faire baisser le poids des habitudes et du regard des autres dans l'innovation agricole.

Adapter le contenu de la formation agricole au territoire et à ses évolutions et développer l'ouverture d'esprit des apprenants

- Pour la formation initiale, la question des programmes et du contenu de la formation est souvent abordée. Leur modification nécessite une plus grande latitude d'action locale, ce qui peut passer par la demande de mise en place d'expérimentations pédagogiques. Le contenu exact dépendra de l'orientation donnée au département : ex : formation à l'agroforesterie et l'agro-écologie ou à l'application des nouvelles technologies pour la production agricole. Dans tous les cas, il devra être adapté au territoire et prendre en compte ses évolutions, notamment climatiques. Au vu des retours effectués, il s'agirait d'augmenter le temps de mise en pratique des enseignements, notamment par les stages et surtout un temps plus important passé sur l'exploitation du lycée afin d'en découvrir les différentes productions. Une attention particulière devra être portée au développement de compétences non agricoles : comptabilité, réglementation, avec une ouverture d'esprit sur des types de diversification et leurs besoins en communication, agro-alimentaire ou en accueil du public, et le cas échéant, en management et gestion des ressources humaines. Cette modification des programmes devra associer l'équipe pédagogique du lycée agricole d'Ahun et des représentants agricoles afin d'identifier les besoins du territoire et des apprenants.
- « *Une organisation des stages* » devra être mise en place afin de dissuader les élèves de retourner en stage sur leur exploitation familiale, ce qui ne leur apporte que peu d'expériences nouvelles. Une « banque » d'exploitations volontaires pour accueillir des stagiaires pourrait à ce titre être mise en place en collaboration avec

la chambre d'agriculture de Creuse et celles d'autres départements. Elle pourrait également servir à favoriser l'accueil de stages de découvertes pour des collégiens ou lycéens.

- Renforcer et généraliser les jumelages entre lycées agricoles (ex : Pays-Basque, Vosges, Aveyron,...) afin de réaliser des échanges d'élèves sur la base de ceux existants avec des correspondants étrangers, des visites d'exploitations, voire des stages sur les exploitations des parents d'élèves correspondants. Le but étant de découvrir et faire découvrir des exploitations ou des productions différentes, mais aussi d'autres départements.
- Créer des trophées de l'installation agricole, à l'échelle du département, à l'image de ce qui existe dans le Var (Chambre d'agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2023), récompensant les projets d'apprenants souhaitant s'installer en Creuse, en regroupant un jury de professionnels autour de l'installation agricole (chambre d'agriculture, lycée agricole, banque(s), syndicat(s) agricole(s), SAFER, ...).

Au-delà de la question de la formation initiale, la formation continue a également fait l'objet de nombreuses discussions lors des ateliers. Les représentants agricoles ont établi un constat unanime : en formation « *on voit toujours les mêmes* » et « *ceux qui vont aux formations ne sont pas ceux qui en ont le plus besoin* ». Certains d'entre eux pointent également des problèmes dans la connaissance et la localisation de certaines offres de formation spécifiques et peu habituelles (cultures peu répandues dans le département, ...). L'un d'entre eux mentionne notamment être « *tombé par hasard* » sur une formation, réalisée dans le département, dont les participants provenaient de plusieurs régions, voire pays, car « *l'info n'a pas circulé* ».

Développer et faire connaître une offre de formation continue locale

- Inciter à la formation continue par l'envoi régulier et groupé par la chambre d'agriculture et les organismes de formation (centre de formation professionnelle et de promotion agricoles du lycée d'Ahun, associations, ...) d'offres de formation ciblées sur le type de production de l'exploitation, auxquelles seraient ajoutées des offres de formation plus généralistes (comptabilité, réglementation, ...) et de

diversification. Des encarts pourraient être publiés dans des journaux agricoles locaux pour promouvoir des formations plus atypiques.

- Développer le service de remplacement pour élargir et favoriser les possibilités de remplacement des agriculteurs effectuant des formations.
- Envoyer aux agriculteurs un questionnaire annuel sur les besoins en formation agricole et délocaliser les formations au plus proche des agriculteurs, en accueillant des formateurs sur une exploitation ou en mairie (pour la partie théorique), si plus de huit agriculteurs ont manifesté leur intérêt pour une formation.
- Jumeler les sessions d'information à destination des agriculteurs les plus suivies (PAC, ...), avec des éléments d'information et de formation plus variés (adaptation au changement climatique, agro-écologie, ...).

Un constat ressort assez fortement des entretiens : la sensation parfois de solitude de certains agriculteurs face à des difficultés rencontrées sur leur exploitation, notamment lorsque celle-ci présente des productions plus atypiques pour le département. Les échanges et partages d'expériences sont parfois limités faute de connaissance d'interlocuteurs. Par ailleurs, de nombreuses expérimentations sont effectuées par les agriculteurs, mais ne sont pas forcément communiquées surtout si elles n'ont pas donné de résultats probants.

Valoriser et soutenir le partage d'initiatives individuelles, d'expérimentations

- Proposer des mises en relation entre agriculteurs et groupements d'agriculteurs dans et hors du département pour échanger sur les pratiques et les expérimentations : certaines tentatives avortées sur un secteur pourraient être mieux adaptées à un autre.
- Établir une lettre d'information semestrielle ou annuelle envoyée aux agriculteurs reprenant des expérimentations qui ont été menées dans le département avec un retour d'expériences sur celles-ci. Doubler cette communication par la réalisation d'une réunion ou visioconférence d'échange et d'information et par la mise en

ligne de podcasts sur le site de la chambre d'agriculture, avec la possibilité de contacter un référent en cas de question.

- Créer des groupements d'agriculteurs pour mutualiser les risques liés à l'expérimentation en mettant en place une caisse assurantielle, où les exploitants partageraient les expérimentations, leurs coûts et leurs bénéfices.
- Mettre en place des espaces-test ou des tiers-lieux permettant de mettre en commun et de réaliser des expériences ou des tests de nouvelles cultures ou techniques culturales et d'en effectuer un suivi collectif et un retour technique sous la supervision de techniciens agricoles de la chambre d'agriculture ou d'organismes de recherche. Identifier en commun ce qui a bien ou moins bien marché et en identifier collectivement les raisons pour proposer des améliorations ou transpositions de techniques sur des exploitations.

ii. Développer une communication partagée

La Creuse présente de nombreux atouts, notamment agricoles. Elle reste cependant assez méconnue, de même que ses productions agricoles. Un représentant agricole a fait le constat suivant : « *on a produit mais on a oublié de communiquer* ».

Faire découvrir le département et son agriculture

- Proposer un partenariat entre des exploitations agricoles volontaires et le Service National Universel (SNU), pour l'accueil de journées ou semaines de cohésion en petits groupes sur des lieux d'hébergement collectifs gérés par des agriculteurs afin de leur faire découvrir en parallèle le métier et le département.
- Dans le même esprit, proposer à de jeunes urbains de passer des vacances à la ferme ou à la campagne pour découvrir la Creuse, en développant les camps de vacances, éventuellement à la ferme.
- Dans un contexte de mondialisation, miser pour la communication sur plusieurs produits typiques donc non-délocalisables ou dont les substituts moins onéreux n'auraient pas les mêmes caractéristiques, la même aura ou le même intérêt :

laine en lien avec le classement à l'Unesco de la tapisserie d'Aubusson, gâteau creusois aux noisettes, viande bovine, ...

- S'appuyer sur l'histoire du département pour le valoriser (tapisserie d'Aubusson, moulins, ...), mais jouer aussi de ses particularités (productions atypiques : autruches, bisons, chanvre, ...) ou des clichés qu'il véhicule pour communiquer, l'objectif étant de faire parler de la Creuse.
- Renforcer l'association de l'ensemble des acteurs du département à la communication par tous les canaux disponibles (réseaux sociaux, affichage traditionnel, télévision, lettre d'information interne aux services de l'État, ...) et sa pratique au quotidien (produits du terroir proposés ou utilisés par les hôteliers et restaurateurs : creusois, viande bovine, pommes, ... avec un affichage de la provenance et une courte explication des modes de production pour valoriser la qualité des produits).
- Créer une semaine de promotion de la Creuse lors de laquelle l'ensemble des acteurs du département grouperaient leurs actions de communication. Idéalement, elle pourrait avoir lieu au début du printemps, un des moments de planification des vacances d'été et à l'approche des ponts du mois de mai. De façon un peu plus cynique, elle pourrait avoir lieu lors des premières vagues de chaleur afin de vanter le caractère rural et « vert et bleu » du département auprès des urbains et leur donner envie de venir. Il pourrait aussi s'agir de la tenue d'un stand dans une grande surface de région parisienne, juste avant le début du salon de l'agriculture pour faire découvrir les produits creusois et donner envie d'en découvrir plus.

Plusieurs représentants agricoles attribuent également « *l'agribashing* » et les problèmes d'acceptabilité des projets agricoles du département à ce manque de communication. Ils proposent de « *prendre le temps d'expliquer* », afin de favoriser l'acceptabilité des projets et améliorer les relations avec la société civile. Il est en effet ressorti des échanges de l'atelier que certains projets qui pouvaient être jugés par des associations ou la société civile comme « *industriels* » ou « *intensifs* » sont en fait de tailles très faibles par rapport à d'autres départements et que la densité des projets et leurs ampleurs sont très loin de pouvoir avoir les mêmes effets négatifs ou controversés que dans d'autres régions. Les

images de la densité d'élevages porcins en Bretagne ou de fermes dites des « mille vaches » sont très loin d'être représentatifs des projets en Creuse.

Associer la société civile et l'ensemble des acteurs en amont des projets afin de les améliorer, d'en renforcer l'acceptabilité et de réduire les délais d'instruction et de montage des projets

- Créer une instance de dialogue sur les projets les plus sensibles (élevages porcins, méthanisation, élevages bovins de taille très importante pour le département, ...), sur le modèle de ce qui a été créé pour les projets EnR (les commissions opérationnelles de présentation des projets). Elle permettrait d'identifier les potentiels points de blocage sur les projets pour l'ensemble des réglementations qui les concerne et d'associer des représentants de la société civile, pour créer un dialogue avec les exploitants, faciliter l'acceptation des projets et, le cas échéant, en améliorer la qualité au regard des attentes exprimées.
- Renforcer la proposition de visites d'exploitations, notamment celle du lycée agricole d'Ahun, au grand public et aux associations pour expliquer les réalités du métier et des pratiques agricoles.

iii. Rendre plus accessible le foncier pour faciliter la transmission des exploitations

Pour l'ensemble des scénarios, un point clef, assez peu abordé jusque-là, est ressorti lors des entretiens et du second atelier : la question du foncier. Des représentants politiques et agricoles ont fait le constat suivant pour certains agriculteurs : « *ils ont une maladie sur le foncier, ils ne s'arrêtent jamais* ». Cette phrase traduit les agrandissements importants observés de certaines exploitations, souvent considérés comme « *sans fin* » et comme « *une course à l'agrandissement* ». L'intérêt économique exprimé par les exploitants agricoles qui procèdent à ces agrandissements successifs importants n'est pas toujours évident et pourrait parfois relever du cercle vicieux (augmentation de la SAU augmentant les aides de la PAC, mais diminuant le temps disponible et augmentant la pénibilité conduisant à des dépenses et à l'achat de nouveau matériel pour faire face aux points précédents, suivi par une hausse de la SAU pour les rentabiliser, ...). Cette augmentation

de la SAU a une conséquence concrète : celle de « *rendre certaines exploitations familiales intransmissibles* » en raison du coût financier et de la charge de travail associés.

Faciliter la transmission des exploitations en permettant d'en adapter le foncier aux besoins

- Répartir et diviser le foncier pour permettre les installations sur de plus petites surfaces et favoriser les installations à plusieurs, par le biais de la SAFER ou d'associations spécialisées pouvant acquérir du foncier pour ensuite le répartir.
- Proposer systématiquement un diagnostic de cessibilité des exploitations lors de la connaissance du souhait de départ en retraite des exploitants.
- « *Faire évoluer l'approche patrimoniale de la terre en outil de production* », enlever la charge financière de l'acquisition des terres pour les nouveaux agriculteurs au profit de la location et de l'investissement dans le cheptel et les outils ou matériels permettant d'améliorer la production, une partie de ces outils pouvant également être mis en commun via des CUMA ou loués et financés en partie par la société civile contre la fourniture de produits agricoles (crowdfarming, achat des terres par des associations, ...).

4. Une demande et un besoin d'actions collectives

Lors des entretiens et des ateliers, des propositions et des points d'attention et d'intervention possibles variés pour l'action publique sont ressortis. Ils ont cependant un point commun : celui de nécessiter un travail collectif et local. L'objectif énoncé par les participants est de « *mettre tous les acteurs autour de la table* », car « *en groupe, si les gens parlent, les idées arrivent* ». Cette vision est également partagée par un ancien élu interrogé qui prône d'« *emmener tout le monde* ».

i. Établir et coordonner des outils de suivi partagés de l'agriculture et des politiques publiques associées

Certains points d'accompagnement ne sont pas ressortis lors du deuxième atelier, mais découlent des échanges, entretiens et recherches que j'ai pu mener. Il s'agit notamment du manque d'outils de suivi de la situation, fiables et accessibles à l'ensemble des

acteurs. Cette nécessité part du constat de l'existence de différentes sources de données, non concordantes entre elles, sur les départs et les installations, de l'absence de connaissance fine des raisons des départs de certains exploitants. En parallèle, des représentants agricoles ont fait part de leurs inquiétudes pour certains nouveaux installés pour lesquels l'accompagnement semble devoir être renforcé afin de détecter tôt d'éventuelles situations problématiques. Un besoin de suivi des évolutions de l'agriculture se dégage de l'ensemble de ces constats.

Suivre collectivement les évolutions de la situation agricole pour pouvoir agir

- Envoyer un questionnaire, bâti sur le modèle d'un rapport d'étonnement, aux nouveaux installés, dans l'année qui suit leur installation pour identifier leurs questionnements, leurs besoins et les blocages et points qui ont facilité ou compliqué leur installation.
- Proposer à tous les nouveaux installés au moins une visite d'accompagnement et de conseil sur l'exploitation en partenariat entre les services de l'État (pour les volets réglementaires) et la chambre d'agriculture et/ou une coopérative ou un groupement spécialisé (pour le volet technique agricole) afin de répondre collectivement aux questions ou problèmes qui peuvent se poser. En parallèle, proposer un système de parrainage entre agriculteurs (en activité ou à la retraite) pour créer un réseau entre agriculteurs, détecter d'éventuels problèmes de mal-être et répondre à des questions sur la conduite de l'exploitation, la commercialisation des produits, ...
- Pour connaître les raisons des départs précoces et tenter d'y remédier, proposer à la MSA l'envoi d'un sondage ou d'un questionnaire aux sortants (de préférence anonyme) demandant les raisons du départ, le devenir envisagé de l'exploitation, et, en cas de départ précoce, les perspectives professionnelles après le métier d'exploitant agricole.
- Faire un bilan annuel collectif en CDOA des arrivées et des départs d'agriculteurs sur l'année, mais aussi des contacts pour des installations afin de suivre les tendances et de dégager d'éventuels points bloquants pour les installations ou des raisons de sorties précoces du métier.

- Si un scénario dominant se dessine, suivre de façon annuelle, en CDOA, ses impacts (ex : linéaire de haies, surfaces converties en cultures, SAU, ...).
- Renforcer le maillage d'agriculteurs et anciens agriculteurs référents ou sentinelles, donnant par exemple une ou deux heures de leur temps par mois pour aller visiter des collègues, organiser une sortie, un repas, ce qui permettrait de renforcer les liens entre agriculteurs et de détecter des situations de mal-être ou des exploitations en difficulté.

ii. Mutualiser les ressources

Une autre tendance forte ressort des échanges et des entretiens : le besoin de mutualiser des ressources. En effet, plusieurs propositions de l'atelier incluaient les termes suivants : « *regroupement des agriculteurs* », « *évolution de la mutualisation* » et « *évolution de la culture de travail en société* ». La mutualisation y est même jugée nécessaire pour la structuration de filières.

Favoriser les projets collectifs

- Encourager la mutualisation de certains équipements, outils ou compétences (drones, outils et techniques d'analyse des sols, ...).
- Traiter prioritairement les dossiers concernant des projets collectifs et leur faire bénéficier de compétences transversales (services de l'État, chambre d'agriculture, ...) afin d'identifier les points de blocage éventuels (techniques, réglementaires, environnementaux, ...) pour tenter de les résoudre.

Plus spécifiquement, la mutualisation pourrait être un atout pour faire face au changement climatique, notamment pour l'accès à l'eau. La ressource en eau est largement répartie sur le département avec de multiples sources et plans d'eau, elle est cependant parfois difficilement utilisable (accès à l'eau situé dans des propriétés privées, conflits d'usage, coûts associés à la mise en place de solutions d'accès à l'eau au sein de chaque exploitation, ...). La mutualisation pourrait répondre à certaines de ces problématiques.

Favoriser l'accès à l'eau des exploitations par un partage de la ressource

- Favoriser l'élaboration de conventions « gagnant-gagnant » entre propriétaires de plans d'eau et agriculteurs portant sur le prélèvement de l'eau pour l'irrigation et, en cas de besoin, l'abreuvement (avec une mise en commun d'un système de traitement de l'eau pour plusieurs exploitations, celle-ci étant souvent de qualité dégradée) ou en échange d'un entretien du plan d'eau et/ou de la réalisation de travaux de mise aux normes. Une attention devra être portée au respect de la réglementation sur le débit réservé devant être maintenu à l'aval du plan d'eau et, le cas échéant, l'existence ou la mise en place d'une dérivation du plan d'eau.
- Poursuivre l'aide à la recherche de ressources en eau alternatives à l'eau potable en diffusant largement les appels à projets existants et en favorisant la mise en relation entre les exploitants afin de mutualiser les coûts et les compétences (montage des dossiers, groupements de commandes pour le matériel, ...).
- Poursuivre la diffusion par la chambre d'agriculture des résultats, contraintes et possibilités offertes dans le cadre de l'étude AP3C et la relayer largement au niveau des services de l'État lors de questions en lien avec le changement climatique et l'irrigation, notamment en demandant un diagnostic « eau », avec une stratégie d'adaptation aux évolutions de la disponibilité en eau, surtout au moment des installations.

iii. La prospective : un travail collectif à poursuivre

Le plus faible nombre de participants lors du deuxième atelier s'explique par une période peu favorable (période des foins en raison d'une météo favorable, nombreuses réunions sur cette période n'ayant pas pu être calées au mois de mai en raison des ponts et jours fériés, ...). Il est cependant à noter que le nombre d'agriculteurs présent a augmenté, ce qui semble être le signe d'un intérêt pour la démarche. Ce constat est appuyé par les retours positifs des participants aux ateliers, malgré le temps assez court qui a pu leur être alloué, avec des temps d'échange contraints et parfois écourtés sur certains points (accès à l'eau, actions limitant les impacts négatifs des scénarios, ...). Les ateliers ont été vus comme un moment de dialogue hors des « *institutions* » habituelles. Le poids des

postures propres à chaque structure y a été moindre, notamment pour le premier atelier qui laissait plus de place à l'imagination des participants. Les propositions issues du second atelier étaient assez « conventionnelles » et peu en rupture avec des actions déjà existantes. L'objectif de l'atelier de conception d'actions publiques a conduit à une quasi-censure des participants sur certaines propositions plus en rupture avec les actions publiques actuellement menées. Les discussions au sein des groupes ont été riches, mais certaines propositions moins consensuelles n'ont volontairement pas été retranscrites par les participants, peut-être, par peur de leur utilisation ultérieure à leur détriment. Ces éléments plaident en la faveur de la poursuite et la pérennisation de ce travail collectif.

Poursuivre le travail collectif par la réalisation d'ateliers thématiques ciblés

Le format des ateliers a été apprécié et pourra être conservé et, le cas échéant complété par des séminaires ou points réguliers pour l'information sur la poursuite de la démarche et le partage des résultats et orientations retenus. En cas de souhait d'orientation vers un scénario donné, il pourrait être proposé d'approfondir l'accompagnement spécifique de ce scénario et le travail sur la limitation de ses points négatifs. Pour gagner en efficacité, il serait intéressant de cibler le travail sur une thématique précise (ex : accès et gestion de l'eau, formation, foncier et/ou communication) et de réunir les participants à une période de l'année plus favorable à la présence de l'ensemble des acteurs (période hivernale ou éloignée de ponts, vacances scolaires ou période d'activité agricole particulièrement intense). Certains participants ont fait remonter que le travail avec des groupes plus petits, à l'image du deuxième atelier (4-5 personnes) leur avait paru plus facile.

Conclusion

Le travail de prospective effectué, basé sur des recherches, des échanges, des entretiens et la réalisation de deux ateliers prospectifs associant les acteurs du département a eu pour objectif de répondre à la question de l'accompagnement des évolutions de l'agriculture en Creuse. L'agriculture creusoise est dominée par la production de bovin-viande, un modèle qui répond et s'inscrit dans le caractère rural et environnementalement préservé du département, mais qui présente aussi des fragilités structurelles et économiques. La période actuelle est alors apparue comme étant une période charnière en raison de l'existence de multiples tendances et facteurs d'évolution, pouvant être regroupés en cinq thématiques principales : le renouvellement des générations ; le changement climatique ; les évolutions sociétales ; les modifications des attentes des nouveaux agriculteurs ; les changements réglementaires ou de politiques publiques. Parmi ces grandes thématiques, trois facteurs d'évolution se dégagent par l'importance que leur accordent les acteurs dans les évolutions agricoles futures : la disponibilité et les besoins en eau ; le niveau des revenus agricoles et la diversification des sources de revenus ; le dynamisme des filières et les conditions de travail. À partir de ces éléments, il a été possible de construire collectivement quatre scénarios contrastés d'évolution de l'agriculture creusoise : « Une production agricole tournée vers le haut de gamme et complétée par une diversification vers des produits de niche » ; « Des agriculteurs valorisant et accentuant leur statut de co-travailleurs de la nature » ; « Les nouvelles technologies permettant à la production agricole de relever le défi de la souveraineté alimentaire » ; « Une révolution totale du modèle agricole creusois et l'augmentation de la part des énergies renouvelables (EnR) ». Le travail avec les acteurs a alors mis en évidence des possibilités importantes et des attentes d'accompagnement par l'action publique afin d'orienter ou de rééquilibrer les évolutions à venir. Trois thématiques principales de soutien ont été identifiées : la formation, la communication et l'accès au foncier. Un besoin et une demande forte de travail collectif pour accompagner les évolutions ont également été exprimés.

Concernant les suites à donner à cette étude, il me semble important de prolonger le travail de prospective mené et de continuer à faire participer régulièrement les acteurs sur la réflexion autour des évolutions de l'agriculture creusoise. Il s'agirait alors de choisir, avec les partenaires locaux, les orientations à retenir pour l'action publique et les

propositions d'actions qui pourraient être mises en œuvre, qu'il s'agisse de celles proposées dans le cadre de ce travail ou de nouvelles issues d'échanges ultérieurs avec les acteurs. Ces éléments pourraient être mis à profit pour peser sur les évolutions des orientations et des politiques publiques au niveau régional ou national et, éventuellement, d'obtenir des possibilités d'expérimentation ou des marges d'actions plus larges au niveau départemental. Dans tous les cas, la question du portage de ces projets se posera, avec la question du ou des « chefs de file », de qui impulsera, coordonnera et suivra les actions menées. En effet, si les services de l'État ont, de mon point de vue, un rôle fort à jouer en la matière, il ne me semble pas souhaitable qu'ils en assurent seuls le portage, autant pour des questions de moyens disponibles que d'atteinte du souhait de travail collectif. Il me semble ainsi important qu'un ou plusieurs autres acteurs du département s'investissent dans la démarche et les actions, pour les relayer et éviter un éventuel sentiment de dépossession ou de déresponsabilisation des agriculteurs actuels et futurs. Il serait également intéressant de pouvoir élargir ce travail en le diffusant au moins au niveau régional pour s'insérer dans un contexte plus large et que les orientations données soient compatibles et viables au regard des évolutions projetées à d'autres échelles, notamment régionales ou nationales.

Bibliographie

AcclimaTerra. (2018). *Anticiper les changements climatiques en Nouvelle-Aquitaine. Pour agir dans les territoires. Quelle agriculture demain en Nouvelle-Aquitaine ? (chapitre 10).*

Agence Bio. (s. d.) *Évolution des ventes de produits alimentaires.*
<https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/observatoire-de-la-consommation-bio/>

Agreste et FranceAgriMer. (2022). Consommation. La consommation de viande en France en 2021. *Synthèses conjoncturelles (n°394).*

Agreste Nouvelle-Aquitaine. (2020). Revenu des ménages des exploitants agricoles. Creuse. *Essentiel (n°8).*

Agreste Nouvelle-Aquitaine. (2020). Filière bovin-viande. *Études (n°5).*

Agreste Nouvelle-Aquitaine. (2022). Recensement agricole 2020. Âge des exploitants et devenir des exploitations. *Études (n°29).*

Agreste Nouvelle-Aquitaine. (2022). Main d'œuvre et externalisation. *Essentiel (n°30).*

Agreste Nouvelle-Aquitaine. (2023). Recensement agricole 2020. Signes de qualité et d'origine. *Études (n°38).*

Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine. (s.d.). *Milieux bocagers.*
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/connaitre/connaitre-les-milieux-terrestres/les-bocages/>

AP3C. Sidam-Copamac. (2020). *Le changement climatique en Creuse – L'agriculture en Creuse à l'horizon 2050 - Quels impacts et quelles adaptations sur mon territoire ?.*
<https://www.sidam-massifcentral.fr/developpement/ap3c/climat-et-indicateurs-agro-climatiques-en-2050/>

Berger, G., de Bourbon-Busset, J., Massé, P. (2008). *De la prospective. Textes fondamentaux de la prospective française 1955-1966 (2^e éd.).* L'Harmattan.

Billon, A., Bouchoux, C., Gonthier-Maurin, B., Laborde, F., Mandelli, D. et Monier, M-P. (2017). *Femmes et agriculture : pour l'égalité dans les territoires.* Rapport d'information n° 615 (2016-2017) du Sénat.

Bishop, P., Hines, A. et Collins, T. (2007). The current state of scenario development: an overview of techniques. *Foresight* (Vol. 9, n°1). p 5-25. <https://doi.org/10.1108/14636680710727516>

Blezat Consulting. Crédoc et Deloitte Développement Durable. (2017). *Étude prospective sur les comportements alimentaires de demain et élaboration d'un dispositif de suivi des principales tendances de consommation à destination des entreprises de la filière alimentaire.*

Bordet-Gaudin, R., Logeais, C. et Ulrich, A. (2021). Le niveau de vie des ménages agricoles est plus faible dans les territoires d'élevage. *Insee première* (n°1876).

Bradfield, R., Wright, G., Burt, G. Cairns, G. et Van Der Heijden, K. (2005). The origins and evolution of scenario techniques in long range business planning. *Futures* (Vol. 37, n°8). p 795-812. <https://doi.org/10.1016/j.futures.2005.01.003>

Caillavet, F., Fadhuile, A. et Nichèle, V. (2019). L'évolution de la consommation de produits animaux en France : de multiples enjeux. *INRA Productions Animales* (Vol. 32, n°2). p 131-146. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2019.32.2.2502>

Cardon, P. (2004). Histoires de femmes, histoires de fermes - Chroniques comparées de l'Andalousie et de la Franche-Comté. *Cahiers du Genre* (n°37).

Chambres d'Agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). (2023). Trophées de l'installation agricole: les inscriptions sont ouvertes! <https://paca.chambres-agriculture.fr/les-actualites-proches-de-vous/detail-de-lactualite/actualites/trophees-de-linstallation-agricole-2023-les-inscriptions-sont-ouvertes/>

Clément, C. (2022, 14 décembre). Après cinq ans de baisse, les installations agricoles augmentent en 2021. *Terre-net*. <https://www.terre-net.fr/installation/article/223152/apres-cinq-ans-de-baisse-les-installations-agricoles-augmentent-en-2021> comparaison nationale 2021

Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale. (2022). *Avis n°285 présenté par M. Stéphane Travert sur le projet de loi de finances pour 2023 (tome III).*

Conseil économique et social (CESE). (2003, 9 juillet). Place et rôle des agriculteurs et attentes de la société. *Journal officiel de la République française, avis et rapport du Conseil économique et social.*

Conseil économique et social (CESE). (2004, 7 mai). « Les débouchés non alimentaires des produits agricoles : un enjeu pour la France et l'union européenne. *Notes d'Iéna – Informations du conseil économique et social* (n°173).

Cour des Comptes. (2023). *Les soutiens publics aux éleveurs de bovins. Période 2015 à 2022*.

de Jouvenel, H. (novembre 1999, mise à jour 2002). La démarche prospective. Un bref guide méthodologique. *Futuribles* (n°247).

Delanoue, E., Dockes, A.-c., Roguet, C. et Magdelaine, P. (2015). Points de vue et attentes des acteurs de la société envers l'élevage. Un regard sur les principales controverses. *3R - Rencontres autour des Recherches sur les Ruminants* (n°22).

Demars, A. (2023, 19 février). Plateau de Millevaches : une cohabitation difficile ?. *France 3 Nouvelle-Aquitaine*.

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Nouvelle-Aquitaine. (2021). *Entreprises agroalimentaires. Fiche régionale Nouvelle Aquitaine-Édition 2021*.

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF). (2022). *Fiche territoriale synthétique RA 2020 « Creuse »*.

Duplomb, L. , Gillé, H., Gremillet, D., Loisier, A.-C., Marchand, F. et Pluchet, K. (2021). *Alimentation durable et locale. Rapport d'information n° 620 (2020-2021) du Sénat*.

Durance, P., Godet, M., Mirénowicz, P. et Pacini, V. (2007). La prospective territoriale. Pour quoi faire ? Comment faire ?. *Cahiers du Lipsor*. CNAM.

Établissement public territorial de bassin (EPTB) Vienne. (2016). *Éléments de diagnostic de la gestion de l'eau sur le bassin de la Creuse*.

European Commission (Directorate-General for Agriculture and Rural Development). (2022). *EU agricultural outlook for markets, income and environment 2022-2032*. <https://doi.org/10.2762/29222>

Filipe da Silva, S. et Clément, M. (2016). Départs précoces en agriculture - Analyse d'une situation peu connue. *Les études de l'ASP (édition mars 2016)*.

Fougier, E. (2019). L'hostilité des acteurs de la transition écologique à l'encontre des

agriculteurs. Paysans et société (n°375). p32-38. <https://doi.org/10.3917/pes.375.0032>

FranceAgriMer. (septembre 2020). L'impact de la crise de la COVID-19 sur la consommation alimentaire en France : parenthèse, accélérateur ou élément de rupture de tendances ? *Les Études*.

Godet, M. (2007). *Manuel de prospective stratégique. L'Art et la méthode* (3^e éd., tome 2). Dunod.

Hippolyte, S., Bossis, A. et Burel, F. (2008). *Quel avenir pour le bocage en Limousin ? Diagnostics des réseaux bocagers, élaboration d'indicateurs de fonctionnalités écologiques et propositions de gestions en faveur de la biodiversité*.

Hutin, C. et Sené, V. (2017). Évolution des valeurs et attentes des consommateurs. *Innovations Agronomiques* (n°61). p 67-75.

Institut national de l'origine et de la qualité (INAO). (s. d.). *Rechercher un produit*. <https://www.inao.gouv.fr/Espace-professionnel-et-outils/Rechercher-un-produit>

Institut national de la recherche agronomique (Inrae). (2022). *Irriguer différemment*. <https://www.inrae.fr/dossiers/lagriculture-va-t-elle-manquer-deau/irriguer-differemment>

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). (2023). *Dossier complet - Département de la Creuse (23)*. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=DEP-23>

La Montagne. (2022, 23 octobre). Changer d'air, changer de vie - Pourquoi s'installer dans la Creuse ? *La Montagne*.

Loinger, G. (1991). Vers la prospective régionale stratégique et participative. OIPR/GEISTEL-DATAR. <https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02187838>

Loinger, G. et Spohr, C. (2005). Prospective et planification territoriales. État des lieux et propositions. *Travaux et recherches de prospective*, (n°24).

Mahé, M. (2021). *Webinaires emploi et agriculture – Mobilité professionnelle des agriculteurs*. Centre d'études et de prospective (MAA/SSP).

Mylle, J. (2022, 3 décembre). 400 personnes rassemblées devant la gare de la Souterraine contre la suppression des trains. *France Bleu*.

Pluvinage, J. (2012). Évolution de la consommation : vers un meilleure qualification des

biens alimentaires. *Pour* (n°215-216). p75-84. <https://doi.org/10.3917/pour.215.0075>

Portail d'appui utile et stratégique pour les éleveurs (PAUS'élevage). (s.d.). *Les attentes de la société*. <https://agriressources.fr/pauselevage/preparer-lavenir/comprendre-les-evolutions-en-cours/les-attentes-de-la-societe/>

Préfecture de la Creuse. (2021, 5 août). *Plan particulier pour la Creuse*. <https://www.creuse.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/France-Relance-et-Plan-Particulier-pour-la-Creuse/Le-Plan-Particulier-pour-la-Creuse-pour-revitaliser-le-departement/Plan-Particulier-pour-la-Creuse>

Projet alimentaire territorial pour la Creuse (PAT). (s. d.). *Mangeons Creuse*. https://sigeo23.creuse.fr/mangeons_creuse/index.html

Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER). (2022). *Le prix des terres - Synthèse*. <https://www.le-prix-des-terres.fr/carte/terre/Nouvelle-Aquitaine/Creuse/>

Terre de liens. (2023). La propriété des terres agricoles en France. *L'état des terres agricoles en France* (n°2).

Glossaire

Broutard : veau allaitant sorti de l'exploitation entre 8 et 12 mois (après 12 mois pour un broutard repoussé)

Décapitalisation bovine : diminution du cheptel bovin

Hors cadre familial : agriculteur s'installant dans l'exploitation d'un cédant avec lequel il n'a pas de lien de parenté ou un lien de parenté au-delà du troisième degré

Orientation technico-économique des exploitations (OTEX) : L'OTEX permet de déterminer la spécialisation ou non d'une exploitation dans une production. Une exploitation est dite spécialisée dans une production quand au moins les deux tiers de sa production brute standard (PBS)* sont générés par celle-ci.

Production brute standard (PBS) : Elle est définie par l'Agreste comme une valeur donnée au potentiel de production des exploitations grâce à un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. En 2020, la classification est la suivante :

Qualification de l'exploitation	PBS
Micro-exploitation	PBS < 25 000 €
Petite exploitation	25 000 € < PBS < 100 000 €
Moyenne exploitation	100 000 € < PBS < 250 000 €
Grande exploitation	250 000 € < PBS

Sommaire détaillé

Remerciements.....	3
Table des sigles.....	4
Résumé.....	5
Abstract.....	6
Sommaire.....	7
Introduction.....	8
Contexte : une période charnière pour l'évolution de l'agriculture creusoise.....	8
Méthode retenue : la prospective une exploration collective de futurs possibles à l'horizon 2050.....	9
I. L'élevage de bovin-viande : un modèle familial creusois fragile.....	13
1. Une démographie agricole centrale pour le département, mais peu renouvelée... 13	
<i>i. Une population agricole creusoise importante.....</i>	<i>13</i>
<i>ii. Une pyramide des âges déséquilibrée.....</i>	<i>15</i>
2. Une production ultra-dominante : le bovin-viande, indissociable du « pays vert et bleu »..... 16	
<i>i. Un département organisé autour de l'élevage de bovin-viande.....</i>	<i>16</i>
<i>ii. Le bocage : une richesse, mais le reflet de contraintes naturelles et agricoles... 18</i>	
<i>iii. Un réseau hydrographique dense utilisé pour l'élevage, mais des quantités d'eau disponibles assez faibles.....</i>	<i>19</i>
3. Un modèle économique agricole précaire..... 21	
<i>i. Des exploitations majoritairement familiales et individuelles.....</i>	<i>21</i>
<i>ii. Des revenus agricoles très modestes et spécialisés, soutenus par les aides de la PAC.....</i>	<i>22</i>
<i>iii. Une forte dépendance à la vente à l'extérieur du département faute de débouchés locaux, mais des productions assez méconnues.....</i>	<i>23</i>
II. Les principaux facteurs d'évolution de l'agriculture creusoise.....	25
1. Un renouvellement des exploitants agricoles qui va façonner l'agriculture creusoise..... 25	
<i>i. Des départs non compensés par les installations.....</i>	<i>25</i>
<i>ii. Les sorties précoces du métier : la question du maintien des agriculteurs et de la pérennité des exploitations existantes.....</i>	<i>26</i>
<i>iii. Un avenir incertain des exploitations agricoles suite aux départs en retraite à venir.....</i>	<i>27</i>
<i>iv. Un changement des profils des futurs agriculteurs : la place grandissante des femmes et des « hors cadre familial ».....</i>	<i>28</i>
2. De futurs agriculteurs porteurs de nouvelles attentes.....	29

<i>i. Le financement des installations et la disponibilité des terres agricoles.....</i>	29
<i>ii. La recherche de revenus et de débouchés par la diversification et les nouvelles filières agricoles : une tendance déjà visible ?.....</i>	30
<i>iii. L'amélioration des conditions de travail et l'équilibre travail -vie privée : une préoccupation forte des nouvelles générations.....</i>	31
3. Des attentes sociétales en mutation pouvant impacter le modèle agricole actuel.	32
<i>i. Modifications de la demande en type de produits alimentaires et non alimentaires</i>	33
<i>ii. Des attentes parfois paradoxales sur la qualité et les prix des produits.....</i>	34
<i>iii. Préoccupations sur les impacts de l'agriculture.....</i>	34
4. Le changement climatique, à l'origine de bouleversements environnementaux affectant l'agriculture.....	35
<i>i. Variations climatiques et impacts minimaux attendus en Creuse.....</i>	35
<i>ii. Modifications de la productivité des cultures et élevages.....</i>	36
<i>iii. Une ressource en eau de plus en plus fragile et sollicitée.....</i>	37
5. Une influence forte et parfois paradoxale de la réglementation et des politiques publiques sur l'agriculture.....	38
<i>i. Des outils réglementaires et de politiques publiques aidant et orientant l'agriculture.....</i>	39
<i>ii. Les politiques de l'alimentation, un levier pour soutenir les filières françaises tout en prenant en compte les attentes sociétales.....</i>	40
<i>iii. Les préoccupations environnementales en hausse dans les politiques publiques, des contraintes, mais aussi des aides à l'adaptation agricole.....</i>	41
III. Une diversité de futurs possibles pour l'agriculture creusoise reflétant les visions des acteurs du territoire.....	44
1. Un atelier de prospective conçu pour co-construire des scénarios d'évolution de l'agriculture.....	44
<i>i. Une intégration de points de vue différents nécessaire.....</i>	44
<i>ii. Un choix collectif des facteurs d'évolution principaux retenus.....</i>	45
<i>iii. Une attention portée à l'intégration des différents points de vue lors du premier atelier de prospective.....</i>	48
2. Des résultats mettant en lumière la variété des futurs possibles et des visions de l'agriculture des participants.....	50
<i>i. Des visions différentes de l'avenir : pas d'accord sur un scénario considéré comme le plus probable</i>	51
<i>ii. ... mais des convergences sur ce qui est souhaité.....</i>	52
<i>iii. ... et un consensus sur ce qui ne l'est pas : un scénario « catastrophe » bien identifié.....</i>	53
<i>iv. Une première mise en discussion avec les participants des scénarios produits</i>	53
3. Des scénarios contrastés retenus pour la suite de l'étude.....	55
<i>i. Choix et composition des scénarios définitifs.....</i>	56
<i>ii. Scénario 1 : Une production agricole tournée vers le haut de gamme et complétée par une diversification vers des produits de niche.....</i>	58
<i>iii. Scénario 2 : Des agriculteurs valorisant et accentuant leur statut de co-travailleurs de la nature.....</i>	60

iv. Scénario 3 : Les nouvelles technologies permettant à la production agricole de relever le défi de la souveraineté alimentaire.....	61
v. Scénario 4 : Une révolution totale du modèle agricole creusois et l'augmentation de la part des énergies renouvelables (EnR).....	63
IV. Enseignements pour l'action publique du travail de prospective.....	66
1. Un rêve agricole partagé irréalisable ?.....	66
i. Un souhait agricole partagé pour le département.....	67
ii. ... mais des freins à sa généralisation.....	69
iii. Vers une pluralité des modèles agricoles ?.....	70
2. Des opportunités d'orientation de l'agriculture creusoise par les politiques publiques.....	72
i. Des attentes sur la mise en œuvre d'une vision stratégique par l'État.....	72
ii. Des capacités d'orientation locale existantes, mais restreintes.....	73
iii. Une intervention possible a posteriori sur les modèles en place.....	74
3. Des actions publiques souhaitées quel que soit le scénario envisagé.....	75
i. Valoriser la diversité des formations et l'innovation pour « normaliser » les modèles agricoles atypiques.....	75
ii. Développer une communication partagée.....	79
iii. Rendre plus accessible le foncier pour faciliter la transmission des exploitations.....	81
4. Une demande et un besoin d'actions collectives.....	82
i. Établir et coordonner des outils de suivi partagés de l'agriculture et des politiques publiques associées.....	82
ii. Mutualiser les ressources.....	84
iii. La prospective : un travail collectif à poursuivre.....	85
Conclusion.....	87
Bibliographie.....	89
Glossaire.....	94
Sommaire détaillé.....	95
Table des figures.....	98
Table des tableaux.....	99
Annexes.....	100
Annexe 1 : Sondage préalable au premier atelier.....	100
Annexe 2 : Liste des acteurs invités lors des ateliers de prospective agricole regroupés par thématiques principales d'intervention.....	103
Annexe 3 : Grille d'entretien.....	106

Annexe 4 : Carte illustrant la densité importante de cours d'eau et de plans d'eau en Creuse, ne figurent pas sur cette carte les plans d'eau issus des grands barrages hydro-électriques (DDT de la Creuse).....	107
Annexe 5 : Commentaire sur la fiabilité et l'utilisation des données disponibles sur les départs et les installations d'agriculteurs.....	108
Annexe 6 : Analyse de l'évolution des surfaces boisées dans le département.....	110
Annexe 7 : Résultats du sondage préalable au premier atelier.....	111
Annexe 8 : Déroulé du premier atelier de prospective.....	116
Annexe 9 : Hypothèses et scénarios issus de l'atelier.....	118
Annexe 10 : Scénarios retenus : hypothèses pour chaque facteur d'évolution, sont indiquées en gris les hypothèses qui ont été retravaillées à l'issue de l'atelier.....	127
Annexe 11 : Déroulé du deuxième atelier, ici pour le groupe 1.....	131
Annexe 12 : Impacts agrégés et complétés des scénarios issus de l'atelier.....	133

Table des figures

Figure 1 : Étapes du travail de prospective <i>mis en œuvre</i> (adapté d'après Durance et al., 2007).....	10
Figure 2 : Densité de population en France (Insee, 2021).....	14
Figure 3 : Pyramide des âges des agriculteurs creusois (DRAAF Nouvelle-Aquitaine, 2022).....	15
Figure 4 : Découpage cartographique des petites régions agricoles creusoises source : DDT de la Creuse.....	16
Figure 5 : Représentation cartographique à l'échelle communale des orientations technico-économiques majoritaires des exploitations (DRAAF, 2022).....	17
Figure 6 : Diagramme de répartition des raisons des départs d'agriculteurs (analyse à partir des données MSA 2016-2020).....	26
Figure 7 : Scénarios construits par un des groupes à partir des hypothèses élaborées lors de l'atelier.....	50
Figure 8 : Dessin illustrant un paysage typique agricole creusois en 2023.....	58
Figure 9 : <i>Un paysage creusois en 2050 du scénario : une production agricole tournée vers le haut de gamme et complétée par une diversification vers des produits de niche...</i>	59

Figure 10 : <i>Un paysage creusois en 2050 du scénario : des agriculteurs valorisant et accentuant leur statut de co-travailleurs de la nature.</i>	61
Figure 11 : <i>Un paysage creusois en 2050 du scénario : les nouvelles technologies permettant à la production agricole de relever le défi de la souveraineté alimentaire.</i>	63
Figure 12 : <i>Un paysage creusois en 2050 du scénario : une révolution totale du modèle agricole creusois et l'augmentation de la part des énergies renouvelables (EnR).</i>	64
Figure 13 : Résultats du sondage du deuxième atelier sur la probabilité et la <i>désirabilité</i> des scénarios (<i>sur 17 répondants</i>).....	67

Table des tableaux

Tableau 1 : Présentation synthétique des hypothèses ayant permis de construire les scénarios utilisés pour la suite du travail.....	57
Tableau 2 : Impacts synthétisés des scénarios (en vert : positifs, en <i>beige</i> : positifs et négatifs, en rose : négatifs) ; scénario 1 : qualité et produits de niche ; scénario 2 : co-travailleurs de la nature ; scénario 3 : nouvelles technologies et productivité ; scénario 4 : EnR.....	68

Annexes

Annexe 1 : Sondage préalable au premier atelier Atelier de réflexion de prospective agricole

L'agriculture creusoise fait face à plusieurs défis et transformations structurantes qui l'impacteront pour les années à venir : renouvellement des générations, attentes sociétales, changement climatique, contraintes réglementaires et économiques, ... Ces changements en cours ou à venir dont les contours sont parfois incertains vont fortement influencer l'évolution de l'agriculture en Creuse.

L'objectif de ce sondage est de définir les principaux éléments influençant cette évolution (appelés ci-dessous « facteurs ») que nous prendrons en compte pour notre réflexion prospective lors de l'atelier du 4 avril.

* Indique une question obligatoire

1. Nom et prénom *
2. Structure et fonction *

Incidences du changement climatique

3. Choisissez les 3 facteurs parmi ceux ci-dessous en lien avec le changement climatique qui vont, selon vous, le plus influencer l'agriculture en Creuse d'ici à 2050 *

1 étant le facteur que vous considérez le plus important. Il n'est pas possible de mettre plusieurs facteurs en 1, 2 ou 3.

Une seule réponse possible par ligne.

	Disponibilité et besoins en eau (qualité et quantité)	Évolution des réglementations environnementales	Évolution des températures et fréquence des événements climatiques extrêmes (grêle, canicule, inondations, ...)	Évolution des maladies, des populations de prédateurs ou de ravageurs	Évolution de la productivité des cultures et des élevages
1	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Revenus et évolutions de la demande

4. Choisissez les 3 facteurs parmi ceux ci-dessous en lien avec les revenus des exploitants et les évolutions de la demande qui vont, selon vous, le plus influencer l'agriculture en Creuse d'ici à 2050 *

1 étant le facteur que vous considérez le plus important. Il n'est pas possible de mettre plusieurs facteurs en 1, 2 ou 3.

Une seule réponse possible par ligne.

	Niveau des revenus agricoles et diversification des sources de revenus	Demande en produits labellisés (Bio, Label Rouge, ...), locaux et français	Modification des régimes alimentaires (peu ou pas carnés, variétés anciennes, aliments « santé », ...)	Évolution des marchés agricoles et des cours et adéquation entre prix payable par le client et prix de revient	Développement de la demande sur des produits spécifiques non alimentaires (fibres végétales, biocarburants, énergie, plantes à parfum ou médicinales, ...)	Préoccupations et réglementations sanitaires et bien-être animal
1	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Attractivité du métier d'exploitant agricole

5. Choisissez les 3 facteurs parmi ceux ci-dessous en lien avec l'attractivité du métier qui vont, selon vous, le plus influencer l'agriculture en Creuse d'ici à 2050 *
1 étant le facteur que vous considérez le plus important. Il n'est pas possible de mettre plusieurs facteurs en 1, 2 ou 3.

Une seule réponse possible par ligne.

	Importance du cadre de vie et attractivité du département	Dynamisme des filières et conditions de travail (horaires, pénibilité, ...)	Promotion par la formation agricole de filières ou pratiques	Financement de l'installation et disponibilité en foncier adapté	Innovations (robotisation, numérique, améliorations variétales, ...)	Perception du métier (nourrir la population, évolutions du métier, ...)
1	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

6. Si vous deviez imaginer l'évolution de l'agriculture creusoise en 2050, quels seraient les 3 facteurs qui auraient le plus d'influence selon vous ? *
Il peut s'agir de points déjà mentionnés ou de nouveaux éléments.

7. Autres idées ou éléments qui vous paraissent importants
Si vous souhaitez compléter votre réponse avec l'envoi d'un ou plusieurs document(s), merci de l'envoyer à l'adresse suivante: anne-flore.albin@creuse.gouv.fr

Annexe 2 : Liste des acteurs invités lors des ateliers de prospective agricole regroupés par thématiques principales d'intervention

Les acteurs invités lors des ateliers de prospective agricole appartiennent à des catégories très variées : chambres consulaires, établissement d'enseignement agricole, institut de recherche, banques et assurances, services de l'État, établissements publics, organisation syndicales agricoles, coopératives et groupements agricoles, associations de consommateurs ou de protection de l'environnement, ...

Ils sont regroupés ci-dessous par thématiques. Certains de ces acteurs interviennent sur plusieurs grandes thématiques, ils ont été classés dans celles pour lesquelles ils ont été sollicités à titre principal afin d'avoir un panel le plus large possible d'acteurs et de points de vue.

Acteurs des domaines de l'installation, de la recherche et de la formation dans le domaine agricole :

- Banque populaire
- Cerfrance
- Chambre d'agriculture de la Creuse
- Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
- Crédit Agricole
- Crédit Mutuel
- Groupama
- Institut de l'élevage (Idele)
- Lycée agricole d'Ahun
- Mutualité Sociale Agricole du Limousin (MSA)
- Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)

Revenus, compétitivité, filières :

- Confédération paysanne de la Creuse
- Coopérative des éleveurs de la marche (CELMAR)
- Coordination rurale de la Creuse
- Creuse Bétail Export
- Creuse Corrèze Berry Elevage (CCBE)
- Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Creuse (DDETSPP)
- Direction départementale des territoires de la Creuse (DDT)
- Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Nouvelle-Aquitaine (DRAAF)
- Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de la Creuse (FDSEA)
- FranceAgriMer
- Groupement des Agriculteurs Biologiques de la Creuse (GAB23)
- Jeunes Agriculteurs de la Creuse (JA)
- Mouvement de défense des exploitants familiaux de la Creuse (MoDEF)
- MontLait (coopérative laitière)
- Ocealia (coopérative axée sur les productions végétales)
- Groupement de Défense Sanitaire (GDS) de la Creuse

Développement local :

- Agence d'Attractivité et d'Aménagement de la Creuse (structure porteuse du Projet alimentaire territorial – PAT de la Creuse)
- Chambre de Commerce et d'Industrie de la Creuse (CCI)
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Creuse (CMA)
- Commissariat du massif central
- Conseil départemental de la Creuse (service en charge du tourisme, des sports et loisirs)

Climat, ressources naturelles, biodiversité et attentes sociétales :

- Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement des Pays Creusois
- Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement de la Creuse
- Fédération départementale des chasseurs de la Creuse
- France Nature Environnement Creuse (FNE23)
- Guéret Environnement
- Limousin Nature Environnement (LNE)
- Office Français pour la biodiversité de la Creuse (OFB)
- Parc Naturel Régional de Millevaches (PNR)
- Union départementale des associations familiales de la Creuse (UDAF)
(association de consommateurs)

Annexe 3 : Grille d'entretien

Le cas échéant : Qu'est-ce qui vous a incité à devenir agriculteur ? Quel est votre parcours professionnel ?

De nombreux changements climatiques, agricoles et sociétaux impactant l'agriculture sont en cours ou à venir :

Comment pensez-vous que ces changements sont perçus et intégrés actuellement par les agriculteurs ? La société civile ? Les pouvoirs publics ?

Quels sont selon vous les principaux atouts de l'agriculture creusoise pouvant permettre de s'adapter ou faire face à ces changements ? Comment ces atouts sont-ils valorisés ou pris en compte ? Qu'est-ce qui permettrait de mieux les valoriser ou les intégrer ?

Quels sont les éléments qui pourraient empêcher ou freiner cette adaptation de l'agriculture creusoise ? Comment sont-ils pris en compte ou contournés ? Qu'est-ce qui permettrait de mieux les intégrer ou d'y remédier ?

Quelles sont les éventuelles particularités de la Creuse par rapport à d'autres départements ou régions ?

Quel est selon vous le rôle que doivent avoir les politiques publiques dans l'évolution de l'agriculture ? Comment maximiser leur utilité et leur efficacité ?

Comment pensez-vous que l'agriculture en Creuse va s'adapter ou faire face aux changements à venir ?

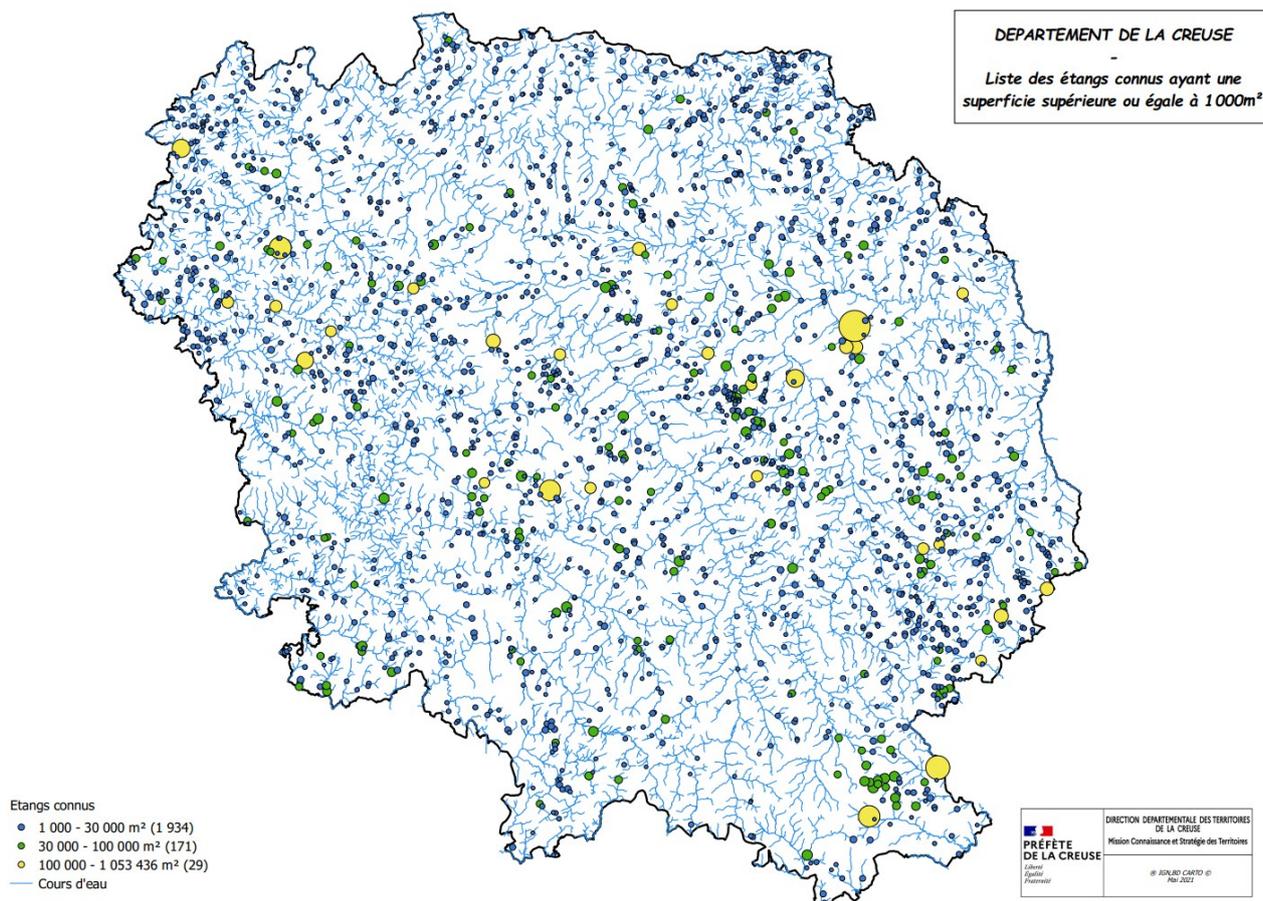
Quels sont, selon vous, le ou les types d'agriculture et de production qui se dessine(nt) pour les années à venir en Creuse ? Pourquoi ?

Quels sont les impacts pour le département et les agriculteurs de ce(s) nouveau(x) modèle(s) agricole(s) ?

Les visions autour de l'agriculture et de ses évolutions peuvent être différentes selon les personnes interrogées, comment pensez-vous qu'elles puissent être conciliées, intégrées et prises en compte ?

Quel(s) type(s) d'agriculture souhaiteriez-vous pour le département ? Pourquoi ?

Annexe 4 : Carte illustrant la densité importante de cours d'eau et de plans d'eau en Creuse, ne figurent pas sur cette carte les plans d'eau issus des grands barrages hydro-électriques (DDT de la Creuse)



Annexe 5 : Commentaire sur la fiabilité et l'utilisation des données disponibles sur les départs et les installations d'agriculteurs

En dehors des données du recensement agricole, très fiables, mais produites une fois tous les dix ans et à l'échelle du département, il existe des données, disponibles auprès de la MSA (Mutualité sociale agricole), sur les départs et les installations d'agriculteurs. Elles présentent cependant une fiabilité limitée et leur analyse ne peut porter que sur des tendances en raison de biais multiples.

En effet, figurent parmi les installations des conjoints et conjointes d'exploitants qui s'installent officiellement, alors qu'ils ou elles participaient déjà activement à la vie de l'exploitation depuis de nombreuses années. De même dans les départs, peuvent être comptabilisés, pour les formes sociétaires, des associés qui ne participent déjà pas ou plus depuis de nombreuses années à l'exploitation (c'est particulièrement le cas pour les GAEC familiaux). Par ailleurs, les catégories ATEXA retenues par la MSA ne coïncident pas forcément avec les OTEX utilisés dans le cadre du RGA. Il existe un décalage entre l'installation réelle des agriculteurs et leur inscription dans les fichiers de la MSA. Ce décalage est en général supérieur à six mois. Des données peuvent être également corrigées d'une année sur l'autre en raison de la prise en compte rétroactive de changements de situation. Il est ainsi à noter un pic important (hausse de plus de 50%) autant dans les départs que dans les installations en 2017. Cette situation serait due à un retard dans les dossiers et dans les installations du fait de la fusion des régions et du passage de la région Limousin à la région Nouvelle-Aquitaine. En 2017, au vu des données, il semble que ce retard concerne essentiellement la prise en compte des départs en retraite (pic dans le nombre de dossiers d'exploitants âgés de plus de 66 ans). L'utilisation de ces données ne peut ainsi s'effectuer que pour observer de grandes tendances en raison de ces biais.

Une autre source de données sur les installations est la dotation jeunes agriculteurs (DJA). Elle aussi peut donner des tendances, mais est incomplète car tous les nouveaux installés ne répondent pas aux critères pour obtenir cette aide ou ne la demandent pas. Un décalage temporel entre le moment de l'installation réelle et le moment où cette aide peut être demandée est également possible.

L'ensemble de ces données peut toutefois être exploité, mais avec précaution et sans la prétention d'avoir des données fiables, exhaustives et parfaitement comparables entre elles, en dehors des grandes tendances et des chiffres pluriannuels.

Annexe 6 : Analyse de l'évolution des surfaces boisées dans le département

À l'échelle du département, il n'existe pas de statistique sur la progression ou non des surfaces forestières. Les chiffres disponibles ne sont pas exhaustifs. Tous les défrichements ou boisements ne sont pas soumis à autorisation au titre du code rural ou du code forestier. Toutefois, tous les défrichements ou premiers boisements sont à minima soumis à évaluation environnementale au cas par cas, dès qu'ils dépassent 0,5 ha selon l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement. Il est donc possible d'observer l'évolution des boisements par rapport aux terres agricoles à partir des avis et dossiers de demande mis en ligne suite à l'examen de ces demandes au cas par cas. Les chiffres obtenus ne permettent toutefois que de donner des tendances, car ils sont non exhaustifs et, s'agissant de demandes préalables, certains de ces boisements ou défrichements ont pu ne pas être réalisés.

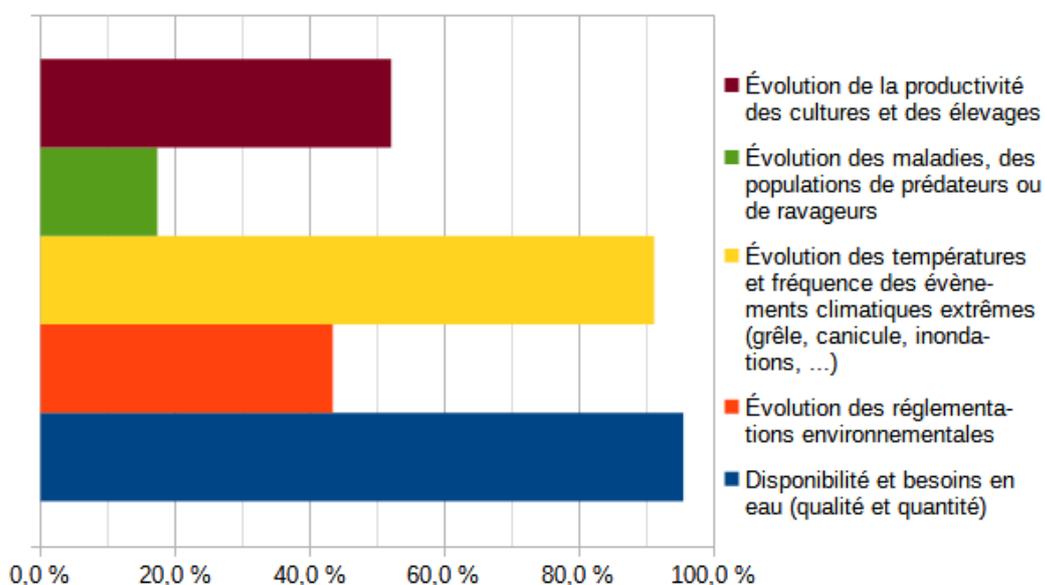
Sur les cinq dernières années, j'ai pu comptabiliser 99 demandes de défrichement contre seulement 38 demandes de boisement. Les surfaces moyennes concernées sont globalement faibles : de l'ordre de 3,7 ha pour les boisements et 2,6 ha pour les défrichements. Il en va de même pour les surfaces totales sur cinq ans, respectivement de 141 ha pour les boisements et 255 ha pour les défrichements.

Par ailleurs, une analyse plus fine a été effectuée par la lecture des formulaires de demande. Les demandes de défrichement concernent quasiment exclusivement de la mise ou remise en prairie de terrains dont certains étaient en déprise agricole depuis de nombreuses années et s'étaient boisés spontanément ou de défrichement de petites parcelles forestières entourées de terres agricoles. Les demandes de boisement concernent quant à elles quasiment exclusivement des prairies, dont une bonne part étaient en voie de déprise (fougères, ronces et pousses de ligneux visibles sur les photographies présentées). Ces boisements sont réalisés dans la continuité d'un massif forestier existant et concernent souvent des parcelles agricoles enclavées entre des parcelles forestières ou permettant de faire la jonction entre deux massifs. La tendance serait donc à une légère régression de la superficie boisée au profit de la surface agricole.

Annexe 7 : Résultats du sondage préalable au premier atelier

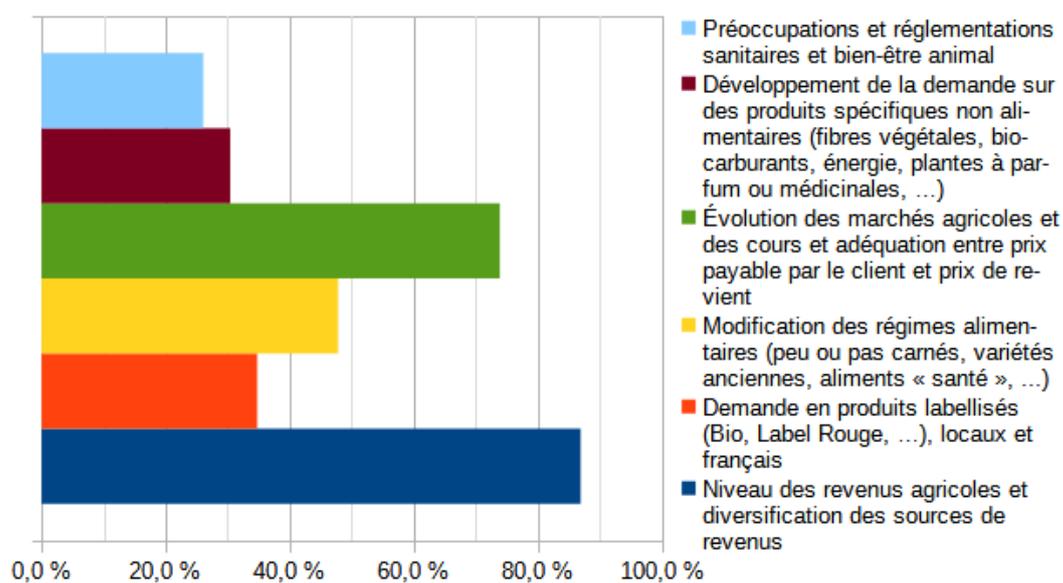
L'analyse des 23 réponses du sondage est présentée ci-dessous. Elle a commencé par l'identification des facteurs d'évolution les plus cités par thématique et ceux les plus cités en priorité 1, 2 et 3 (la priorité 1 étant le facteur considéré comme dominant ou majeur de la thématique). Afin de s'assurer la bonne prise en compte de ces éléments et de départager les facteurs, j'ai également attribué une note à chacun de ces facteurs en effectuant une moyenne pondérée en affectant d'un coefficient 1 les réponses classées en priorité 3, d'un coefficient 2 les réponses classées en priorité 2 et d'un coefficient 3 les réponses classées en priorité 1. Plus la note est proche de 3, plus le facteur est jugé comme important par les répondants. Cette moyenne pondérée permet de mieux comparer les poids de chaque facteur, surtout ceux plus minoritaires et moins cités mais pouvant être vus comme principaux par une partie des répondants. Les résultats sont présentés ci-dessous. Le facteur dominant dans chaque thématique est surligné en vert. La partie d'expression libre sur les facteurs jugés comme principaux a également été analysée et donne des résultats cohérents avec ceux des questions précédentes, les résultats sont présentés par thématique dans le dernier tableau ci-dessous.

Incidences du changement climatique



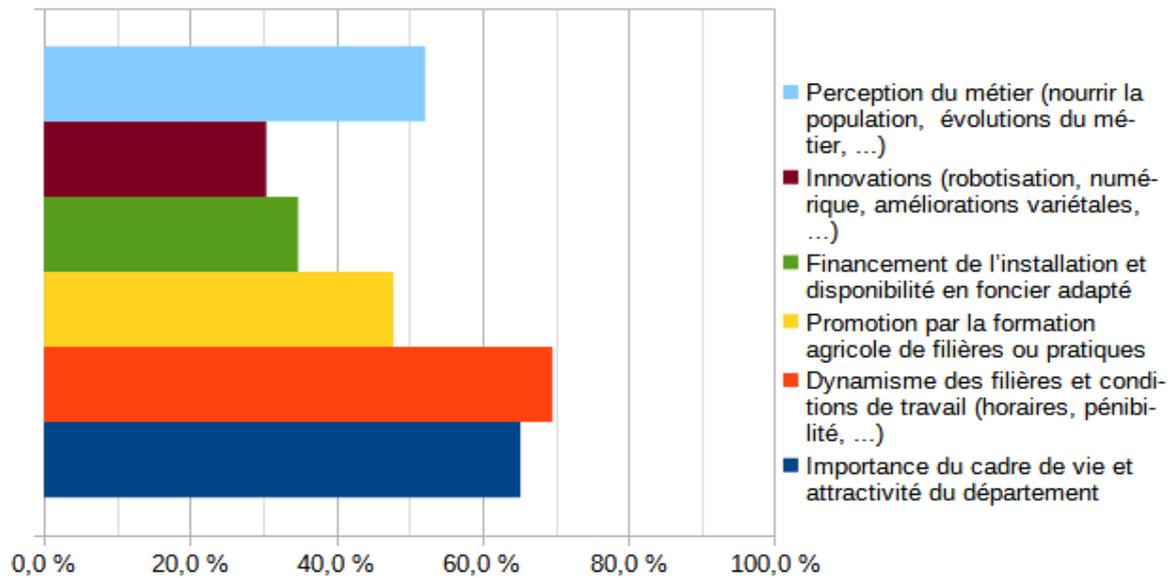
	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	Note	Nombre de citations
Disponibilité et besoins en eau (qualité et quantité)	21	1	0	2,8	22
Évolution des réglementations environnementales	1	3	6	0,7	10
Évolution des températures et fréquence des évènements climatiques extrêmes (grêle, canicule, inondations, ...)	0	18	3	1,7	21
Évolution des maladies, des populations de prédateurs ou de ravageurs	0	0	4	0,2	4
Évolution de la productivité des cultures et des élevages	1	1	10	0,7	12

Revenus et évolutions de la demande



	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	Note	Nombre de citations
Niveau des revenus agricoles et diversification des sources de revenus	15	2	3	2,3	20
Demande en produits labellisés (Bio, Label Rouge, ...), locaux et français	2	4	2	0,7	8
Modification des régimes alimentaires (peu ou pas carnés, variétés anciennes, aliments « santé », ...)	1	4	6	0,7	11
Évolution des marchés agricoles et des cours et adéquation entre prix payable par le client et prix de revient	3	8	6	1,3	17
Développement de la demande sur des produits spécifiques non alimentaires (fibres végétales, biocarburants, énergie, plantes à parfum ou médicinales, ...)	2	2	3	0,6	7
Préoccupations et réglementations sanitaires et bien-être animal	0	3	3	0,4	6

Attractivité du métier d'exploitant agricole



	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3	Note	Nombre de citations
Importance du cadre de vie et attractivité du département	3	6	6	1,2	15
Dynamisme des filières et conditions de travail (horaires, pénibilité, ...)	9	4	3	1,7	16
Promotion par la formation agricole de filières ou pratiques	2	3	6	0,8	11
Financement de l'installation et disponibilité en foncier adapté	3	4	1	0,8	8
Innovations (robotisation, numérique, améliorations variétales, ...)	0	3	4	0,4	7
Perception du métier (nourrir la population, évolutions du métier, ...)	6	3	3	1,2	12

Synthèse de la partie d'expression libre :

Changement climatique	21
Adaptation au changement climatique	6
Disponibilité et besoins en eau	8
Évolution des réglementations environnementales	1
Évolution des températures et fréquence des événements extrêmes	1
Sensibilisation aux approches environnementales	4
Évolution de la productivité des cultures et des élevages	1
Attentes sociétales	25
Attentes sociétales	2
Niveau des revenus agricoles et diversification des sources de revenus	9
Demande en produits labellisés, locaux et français	6
Modification des régimes alimentaires	4
Évolution des marchés agricoles et des cours	4
Attractivité du métier	18
Attractivité du métier	1
Importance du cadre de vie et attractivité du département	2
Dynamisme des filières et conditions de travail (horaires, pénibilité, ...)	4
Formation, expérience professionnelle, maîtrise technique	4
Financement de l'installation et disponibilité en foncier adapté	2
Innovations	1
Perception du métier (nourrir la population, évolutions du métier, ...)	4
Divers	
Mutualisation et entraide	3
Relève des fins d'activité et modèle agricole suite aux reprises d'exploitations	7

Baisse des aides	1

Annexe 8 : Déroulé du premier atelier de prospective

Répartition aléatoire des participants dans les groupes par tirage au sort d'un numéro de 1 à 4, chaque groupe a un animateur.

Temps en commun : 15'

Introduction, résultats du sondage et présentation de l'atelier

Temps en groupe : 1h 30

Objectif : construction d'au moins trois scénarios

- Tour de table rapide de présentation des participants
- Détermination des évolutions possibles pour chaque facteur à horizon 2050 (entre 3 et 5 hypothèses différentes par facteur d'évolution)
 - Chaque participant a une feuille avec les facteurs d'évolution sur lesquels son groupe va travailler et doit réfléchir à des hypothèses d'évolution pour chaque facteur : 5'
 - Mise en commun : tour de table 20-25' : chacun donne une hypothèse d'évolution qui n'a pas été donnée précédemment en précisant à quel facteur elle se rapporte.
- Construction des trois scénarios : 50-55'
 - Identifier en groupe les hypothèses d'évolution compatibles entre elles en les marquant avec les post-it de couleur pour créer des scénarios pendant la phase de réflexion (utiliser une couleur de post-it par scénario), puis relier avec les feutres les hypothèses une fois le scénario établi définitivement
 - Trouver en groupe un titre à chaque scénario et le décrire en trois ou quatre mots-clés.
- Demande au groupe de l'avis sur les scénarios : 5'
 - Recueil de l'avis du groupe par un vote à main levée sur le scénario le plus

probable, le scénario le moins probable, le scénario le plus souhaitable et le scénario le moins souhaitable

=> s'il n'y a pas de consensus ou de majorité nette, hésitation entre : le n° et le n°

Temps en commun :1h 15

- Restitution des travaux des groupes : 30' au total => 6' par groupe

Objectif : restitution courte pour chaque groupe afin d'avoir un temps de discussion une fois que tous les groupes seront passés

Synthèse par l'animateur ou un membre du groupe volontaire

- Temps de discussion sur les scénarios : 30-45'
- Conclusion

Annexe 9 : Hypothèses et scénarios issus de l'atelier

Groupe 1

N° du scénario	1	2	3	4
Titre	Inertie – Diminution disponibilité en eau sans remise en cause du système agricole entraînant des conflits et une crise des vocations	Réactivité – Diminution disponibilité en eau mais adaptations des systèmes agricoles avec maintien du revenu tout en ayant une formation adaptée pour résilience	Résilience et anticipation – Gestion raisonnée de la ressource en eau avec développement filières de qualité et locales (mais pas que) avec formation adaptée	Catastrophe – Pas de remise en cause des systèmes entraînant conflits majeurs et concurrence internationale conduisant à la perte de la souveraineté alimentaire et pression sociale
Mots-clés	Manque d'eau, conflits d'usage, Far West "vert", crise des vocations agricoles, souveraineté alimentaire mise à mal	Diversification des revenus, développement des circuits courts, filières de qualité, vocations agricoles, agroécologie, exploitations résilientes	Filières de qualité, gestion raisonnée, maintien des systèmes actuels, structuration des filières, adaptation de la formation	Augmentation des besoins en eau, décapitalisation du cheptel, productivité à la baisse, filières peu attractives
Plus probable	x			
Moins probable		x		
Plus souhaitable			x	

Moins souhaitable				x
Disponibilité et besoins en eau	Disponibilité inégale sur l'année et hausse de la concurrence entre usages (conflits d'usage)	Disponibilité inégale sur l'année, gestion raisonnée de l'eau disponible, utilisation d'eaux usées traitées en agriculture et création de retenues d'eau	Gestion raisonnée de l'eau disponible	Disponibilité inégale sur l'année, hausse des besoins en eau tous secteurs confondus et conflits d'usage : hausse de la concurrence sur les usages de l'eau
Revenus agricoles	Risque de conflit entre souveraineté alimentaire et autres usages des terres agricoles	Diversification des revenus (EnR, tourisme, ...) et développement de circuits de proximité	Diversification de façon individuelle, pas de structuration de filières, développement de circuits de proximité, filières végétales plus rémunératrices	Risque de conflit entre souveraineté alimentaire et autres usages des terres agricoles
Dynamisme des filières et conditions de travail	Hausse des conflits entre société et agriculteurs, pression sociale	Développement de filières grâce à des conditions de travail moins pénibles	Filières dynamiques	Filières moins attrayantes liées à des conditions de travail difficiles et à la concurrence européenne, hausse des conflits entre société et agriculteurs (pression sociale)

<p>Évolution de la productivité des cultures et des élevages</p>	<p>Baisse de productivité pour limiter l'impact sur l'environnement</p>	<p>Poursuite de la décapitalisation du cheptel et évolution positive des filières AB et de qualité</p>	<p>Évolution positive des filières AB et de qualité</p>	<p>Baisse de productivité pour limiter l'impact sur l'environnement et à cause de l'augmentation des maladies et ravageurs en lien avec le changement climatique, poursuite de la décapitalisation du cheptel</p>
<p>Promotion par la formation agricole de filières ou pratiques</p>	<p>Crise des vocations agricoles</p>	<p>Promotion et renforcement de l'agroécologie dans la formation et formation des agriculteurs à une agriculture résiliente, augmentation des vocations et retour aux valeurs de terroir</p>	<p>Ouverture de la formation à des enjeux globaux et attrait de la formation agricole pour les hors cadre familiaux et modification des pratiques</p>	<p>Crise des vocations agricoles</p>

Groupe 2

N° du scénario	5	6	7	8
Titre	Scénario tendanciel, dans la continuité	Retour à la valorisation de l'approche système résilient	Scénario catastrophe	Scénario optimiste
Mots-clés	Tendance actuelle, continuité, quantité et qualité d'eau stable	Polyculture élevage, résilience	Baisse de la quantité et de la qualité de l'eau, revenus en baisse, systèmes plus économes en eau, hausse des contraintes et baisse de la population	Implication forte de tous les acteurs, ré-explication « médiatique » de l'agriculture, communication
Plus probable	x			
Moins probable				x
Plus souhaitable				x
Moins souhaitable			x	
Disponibilité et besoins en eau	Qualité et quantité constante par la création de systèmes de récupération de l'eau de pluie sur toiture avec traitement associé	Qualité et quantité constante par la création de systèmes de récupération de l'eau de pluie sur toiture avec traitement associé	Périodes de sécheresse intenses, pas de stockage d'eau et qualité périodiquement en baisse	Amélioration de la quantité (et de la qualité) de l'eau par la mise en place de systèmes de récupération

Revenus agricoles	Revenus en baisse car non revalorisés	Revenus en hausse par la mise en place de systèmes adaptés, changement de modèle économique	Revenus en baisse car non revalorisés	Revenus en hausse par la mise en place de systèmes adaptés, changement de modèle économique
Dynamisme des filières et conditions de travail	changement de modèles d'exploitation qui améliorent les conditions de travail (augmentation de la taille des GAEC, évolution du modèle, ...)	Polyculture-élevage, retour à un système résilient	Développement de filières économes en eau, pour les cultures : changement de variétés, agronomie	Développement de filières rémunératrices
Évolution des réglementations	Évolution réglementaires qui limitent les possibilités, hausse des contraintes	Diminution de la filière maigre et augmentation de la filière engraissement local, français	Évolution réglementaires qui limitent les possibilités, hausse des contraintes	Changement sociétal et réglementaire favorables au développement agricole
Importance du cadre de vie et attractivité du département	Baisse de la population en raison de déserts médicaux, du vieillissement et de départ de population	Augmentation de la population du département grâce à une hausse de l'attractivité et un désenclavement (TGV)	Baisse de la population en raison de déserts médicaux, du vieillissement et de départ de population	Augmentation de la population du département grâce à une hausse de l'attractivité et un désenclavement (TGV)

Groupe 3

N° du scénario	9	10	11
Titre	La qualité	Le cauchemar	Le rêve
Mots-clés	Eau de qualité, produits haut de gamme, foncier disponible	Toujours pas de revenu, pas de renouvellement de génération, pas de stockage de l'eau	Revenus corrects et adaptés aux coûts de production, eau économisée et disponible (meilleure gestion), productions locales, diversifiées et de qualité
Plus probable	x	x	
Moins probable	x		x
Plus souhaitable			x
Moins souhaitable		x	
Disponibilité et besoins en eau	Eau potable restreinte, sources, étangs et retenues naturelles non impactées, qualité identique (amélioration des pratiques pour la qualité de l'eau)	Eau disponible mais pertes, gaspillage et problèmes de stockage de l'eau, pour la même pluviométrie, pluies plus abondantes par période	Eau disponible grâce aux différents stockages

Revenus agricoles	Produits de haut de gamme et de qualité, coûts de production mieux acceptés et plus élevés et prix de vente plus élevés	Pas de revenus et perte d'agriculteurs	Revenus plus élevés, continuité et revalorisation des aides, le vendeur fait son prix par production, diversification (énergie et différentes productions) afin d'équilibrer les aléas par filière
Dynamisme des filières et conditions de travail	Produits de haut de gamme et de qualité	Élevage en déclin, filière animale en difficulté, terrains pauvres laissés à l'abandon, risques d'abandon de filières au profit d'autres	Souhait d'avoir des horaires « standard » et moins de contraintes horaires, baisse de la pénibilité grâce aux nouvelles technologies
Financement de l'installation et disponibilité en foncier adapté	Plus de foncier disponible	Investisseurs propriétaires du foncier, installations hors cadre familial difficile voire impossible surtout en filière bovine, reprises d'exploitations existantes impossible en filière bovine	Reprise d'exploitations et accès au foncier facilités par des revenus plus élevés
Demande alimentaire en adéquation entre prix payable par le client et prix de revient	Produits de haut de gamme et de qualité, coûts de production mieux acceptés et plus élevés et prix de vente plus élevé	Augmentation des besoins alimentaires et moins d'aides à l'installation à l'orientation écologique	maintien de la production et augmentation des besoins en production plus locale

Groupe 4

N° du scénario	12	13	14	15
Titre	Adaptation à la sécheresse par des pratiques soutenues par les politiques publiques	Adaptation aux pressions par les nouvelles techniques et une diversification des revenus	Renouvellement des exploitants par une approche agro-écologique	Adaptation à la sécheresse par la diversification et installation à plusieurs
Mots-clés	Agroforesterie, nature, sécheresse, valorisation, aides	Mauvaise qualité eau, baisse pénibilité, sécurité alimentaire, photovoltaïque, nouvelles technologies, mécanisation, modification du métier	Filières courtes, agritourisme, agroforesterie, jeunes, disponibilité en eau disparate en fonction de la saison	Sécheresse, obligation de se diversifier, bioénergies, sensibilisation jeunes, baisse pénibilité
Plus probable	x			
Moins probable		x		
Plus souhaitable			x	
Moins souhaitable	Aucun scénario			

Disponibilité et besoins en eau	Besoins d'irrigation de plus en plus importants, sécheresse extrême, coupure de la ressource	Baisse de qualité (pesticides) et maintien de la quantité	Amélioration de la capacité de stockage d'eau dans le sol, saisonnalité de la disponibilité en eau (eau disponible aux périodes non propices et été et hiver secs)	Besoins d'irrigation de plus en plus importants, sécheresse extrême, coupure de la ressource
Revenus agricoles	Agroforesterie et développement du bocage	Augmentation des revenus due à la reconnaissance de la sécurité alimentaire	Développement du « tourisme agricole »	Obligation de diversifier ses activités pour maintenir la rentabilité
Dynamisme des filières et conditions de travail	Certaines filières en développement(et aidées), d'autres en déclin	Baisse de la pénibilité par le développement des nouvelles technologies	Développement et organisation de filières courtes	Baisse du temps de travail par l'installation à plusieurs
Demande sur des produits spécifiques non alimentaires	Agroforesterie et développement du bocage	Développement (explosion) du photovoltaïque	Agroforesterie et développement du bocage	Développement de la bioénergie
Perception du métier	Gardiens et co-travailleurs de la nature	Modification des métiers liées aux nouvelles technologies	Valorisation des métiers auprès des jeunes	Valorisation des métiers auprès des jeunes

Annexe 10 : Scénarios retenus : hypothèses pour chaque facteur d'évolution, sont indiquées en gris les hypothèses qui ont été retravaillées à l'issue de l'atelier

	Scénario 1 : Une production agricole tournée vers le haut de gamme et complétée par une diversification vers des produits de niche	Scénario 2 : Des agriculteurs valorisant et accentuant leur statut de co-travailleurs de la nature	Scénario 3 : Les nouvelles technologies permettant à la production agricole de relever le défi de la souveraineté alimentaire	Scénario 4 : Une révolution totale du modèle agricole creusois et l'augmentation de la part des EnR*
Disponibilité et besoins en eau	Amélioration de la quantité et de la qualité de l'eau disponible par la mise en place de systèmes de récupération	Eau disponible aux périodes non propices et été et hiver secs, baisse des besoins par l'amélioration de la capacité de stockage d'eau dans le sol	Disponibilité inégale sur l'année, hausse des conflits d'usage et baisse de qualité (pesticides)	Eau disponible de façon inégale sur l'année, pertes, gaspillage et problèmes de stockage de l'eau, baisse de la qualité de l'eau
Revenus agricoles	Produits de haut de gamme et de qualité, coûts de production mieux acceptés et prix de vente plus élevés	Diversification des revenus : productions agricoles diversifiées, bioénergie et tourisme	Augmentation des revenus due à la reconnaissance de la sécurité alimentaire	Pas de revenus, impacts majeurs des politiques d'aides sur les filières

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Dynamisme des filières et conditions de travail	Produits haut de gamme, diminution de la filière maigre et augmentation de la filière engraissement complétées par des productions de niche	Diversification agricole : polyculture élevage et agroforesterie	Baisse de la pénibilité par le développement des nouvelles technologies (robotisation, IA**, variétés, ...)	Élevage en déclin, filière animale en difficulté, terrains pauvres laissés à l'abandon, augmentation de la pénibilité par augmentation de la SAU par UTH***, abandon de filières au profit d'autres
Demande sur des produits spécifiques non alimentaires	Demande en produits de niche : CBD, lin, chanvre, sarrasin, plantes aromatiques et médicinales	Développement de la bioénergie, de la protection du bocage et du tourisme agricole et « vert »	Production d'énergie non concurrente : ombrières et méthanisation en commun sans cultures dédiées avec utilisation des digestats comme engrais	Développement (explosion) du photovoltaïque et des EnR
Perception du métier	Valorisation des métiers auprès des jeunes	Positive : gardiens et co-travailleurs de la nature, augmentation des vocations et retour aux valeurs de terroir	Modification de la perception des métiers liée aux nouvelles technologies et à l'alimentation, mais conflits d'usage	Hausse des conflits entre société et agriculteurs, pression sociale

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Financement de l'installation et disponibilité en foncier adapté	Reprise d'exploitations et accès au foncier facilités par des revenus plus élevés	Reprise d'exploitations et accès au foncier facilités par des revenus plus stables	Reprise d'exploitations et accès au foncier facilités par des revenus plus élevés	Investisseurs propriétaires du foncier, installations hors cadre familial difficiles voire impossibles surtout en filière bovine, reprises d'exploitations existantes impossible en filière bovine, conflits entre usages des terres agricoles
Demande alimentaire en adéquation entre prix payable par le client et prix de revient	Produits de haut de gamme et de qualité, coûts de production mieux acceptés et prix de vente plus élevés	Valorisation de la qualité environnementale des produits, coûts de production mieux acceptés et prix de vente plus élevés	Maintien de la production, voire hausse dans certaines filières et augmentation des besoins en production plus locale	Augmentation des besoins alimentaires, mais baisse de l'autonomie alimentaire (moins de terres dédiées à la production consommable)
Évolution des réglementations	Changement sociétal et réglementaire favorables au développement agricole	Hausse des contraintes environnementales, sanctuarisation des terres agricoles	Changements sociétaux et réglementaires favorables au développement agricole, sanctuarisation des terres agricoles	Évolutions réglementaires qui limitent les possibilités, hausse des contraintes

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Importance du cadre de vie et attractivité du département	Attractivité du département et développement du « tourisme agricole »	Attractivité du département en hausse par le développement d'un tourisme agricole et axé sur la nature	Baisse de l'attractivité du département en raison de déserts médicaux, vieillissement et de départ de population	Baisse de l'attractivité du département en raison de déserts médicaux, vieillissement et de départ de population
Évolution de la productivité des cultures et des élevages	Produits haut de gamme et de qualité, baisse de productivité	Produits de haut de gamme et de qualité, baisse de productivité et changement de type de production pour limiter l'impact sur l'environnement	Maintien de la productivité par l'innovation en dépit de l'impact négatif lié au changement climatique	Baisse de productivité à cause de l'augmentation des maladies et ravageurs en lien avec le changement climatique, poursuite de la décapitalisation du cheptel
Promotion par la formation agricole de filières ou pratiques	Valorisation des métiers auprès des jeunes lors de la formation et formation aux productions de niche et haut de gamme	Promotion et renforcement de l'agroécologie dans la formation, formation des agriculteurs à une agriculture résiliente	Formation en lien avec l'usage des nouvelles technologies en agriculture et l'augmentation de la productivité	Crise des vocations agricoles et non renouvellement des exploitants, formation à l'intégration des EnR et aux productions méditerranéennes

*EnR = énergies renouvelables

**IA = intelligence artificielles

***UTH = unité de travail humain

Annexe 11 : Déroulé du deuxième atelier, ici pour le groupe 1

Répartition aléatoire des participants dans les groupes par tirage au sort d'un numéro de 1 à 4, chaque groupe a un animateur.

Temps en commun : 15'

Introduction, présentation des scénarios et de l'atelier

Temps en groupe : 1h 40 – 1h 45

Objectif : identifier des actions à mettre en place à courte et moyenne échéance pour accompagner le scénario attribué

- Tour de table rapide de présentation des participants : 5'
- Présentation du scénario retenu pour le groupe par l'animateur : 5'
- Identification des impacts du scénario : 20-30' maximum
- Proposer des solutions d'accompagnement pour chacun des points clés du scénario attribué : 1h

Points clés à accompagner pour ce scénario :

- Accompagnement des exploitations au positionnement vers le haut gamme et les marchés de niche (formation, partage d'expérience, aides, communication et valorisation des produits, ...)
- Création de filières et recherche de débouchés (transformation de produits, groupements, ...)
- Accès et gestion de l'eau sur chaque exploitation permettant une déconnexion du réseau d'eau potable
- Gestion des installations (financement, foncier, ...)

Objectif : Indépendamment du caractère souhaitable ou non du scénario par les participants : Que faut-il faire pour accompagner la réalisation de ce scénario ? Qui peut faire quoi ?

Établir des propositions précises et concrètes impliquant des acteurs différents

(agriculteurs, collectivités, services de l'État , associations, ...) et décrire les actions proposées (Qui ? Quoi ? Et éventuellement quand, comment et pourquoi ?)

- Préparation de la présentation : 5'
 - Choisir avec le groupe :
 - 1 impact positif majeur du scénario
 - 1 impact négatif majeur du scénario
 - 3 actions phare à mettre en place pour accompagner le scénario

Temps en commun :1h 00

- Restitution des travaux des groupes : 5-6' par groupe
 - Synthèse par l'animateur ou un membre du groupe volontaire : présentation rapide du scénario (titre et mots-clés) puis 1 impact positif et 1 impact négatif majeur du scénario et 3 actions phare à mettre en place
- Temps de discussion sur les scénarios : 30'
- Conclusion et remplissage des coupons-réponse sur les scénarios

Annexe 12 : Impacts agrégés et complétés des scénarios issus de l'atelier

en rouge, les impacts négatifs, en vert les impacts positifs, en jaune des impacts positifs et négatifs co-existants

	Scénario 1 : Une production agricole tournée vers le haut de gamme et complétée par une diversification vers des produits de niche	Scénario 2 : Des agriculteurs valorisant et accentuant leur statut de co-travailleurs de la nature	Scénario 3 : Les nouvelles technologies permettant à la production agricole de relever le défi de la souveraineté alimentaire	Scénario 4 : Une révolution totale du modèle agricole creusois et l'augmentation de la part des EnR*
Environnement (Biodiversité, eau, sols, ...)	Sols, biodiversité et qualité et quantité d'eau préservées voire améliorées par les nouvelles pratiques (baisse de production, autonomie en eau, ...)	Sols, biodiversité et qualité et quantité d'eau préservées voire améliorées par les nouvelles pratiques (stockage de l'eau dans les sols, extension du bocage, capacités de résilience élevées, ...)	Quantité et qualité de l'eau disponibles dégradées, perte de biodiversité sur les terres agricoles et risque d'épuisement des sols (réduction du bocage, intensification des pratiques, ...)	Dégradation de la qualité et la quantité d'eau disponible et des sols et perte de biodiversité (perte du bocage et réduction de l'élevage, mise en culture, fermeture de milieux, artificialisation des sols ...)
Attractivité du département, paysages et tourisme	Maintien des structures paysagères existantes et amélioration du tourisme « vert » actuel par la qualité des produits et diffusion d'une image positive du département (produits de qualité, biodiversité et paysages préservés, ...)	Accentuation de la typicité des paysages et attractivité liée au dynamisme du marché de l'emploi (production agricole, transformation, tourisme, ...) et au développement du tourisme	Modification du paysage par l'augmentation des parcelles cultivées au nord et la diminution du bocage et risque de faible acceptabilité sociétale des impacts de ce scénario et de baisse du tourisme et de l'attractivité du département	Baisse de l'attractivité du département, dégradation des paysages et baisse du tourisme (panneaux photovoltaïque, fermeture des paysages, ...)

<p>Revenus agricoles et non agricoles</p>	<p>Résilience et revenus agricoles sécurisés par la diversité des productions, mais précarité et difficultés liés aux marchés de niche et haut de gamme</p>	<p>Revenus améliorés (valorisation directe des produits, baisse de l'endettement en lien avec la diminution de la taille des exploitations, paiements pour services environnementaux, bio-énergie, tourisme, ...) Risque de forte dépendance des revenus au tourisme</p>	<p>Revenus globalement maintenus, mais coût élevé de l'innovation et hausse des charges, risque de non-rentabilité en cas d'évolution du contexte national ou international ou de baisse de la fertilité des sols</p>	<p>Maintien du revenu global : baisse du revenu agricole qui est complété par des revenus non agricoles (EnR) Risque de perte de revenus en lien avec l'augmentation des phénomènes climatiques induisant des risques de casse accrus des panneaux</p>
<p>Emplois agricoles et non agricoles</p>	<p>Nombre d'agriculteurs stable voire en hausse, hausse des emplois agricoles saisonniers et des emplois pour la transformation d'une partie de la production agricole</p>	<p>Nombre d'agriculteurs en hausse, hausse des emplois agricoles (tourisme, maraîchage, ...) et des emplois pour la transformation d'une partie de la production agricole</p>	<p>Baisse des emplois agricoles (agrandissement, robotisation, ...), création d'emplois dans les filières et possibilité de relocalisation dans le département (abattoirs, ...)</p>	<p>Baisse des emplois agricoles et baisse des emplois dans les structures actuelles de transformation de produits agricoles</p>

Conditions de travail et pénibilité	Complexification des conditions de travail en lien avec la diversification (hausse du besoin en compétences, pénibilité, ...), mais aide et mutualisation grâce aux groupements de producteurs et reconnaissance de la qualité du travail effectué	Complexification des conditions de travail en lien avec la diversification (hausse du besoin en compétences, pénibilité, ...), mais moins de stress lié à une baisse de l'endettement et à la reconnaissance de la qualité, notamment environnementale du travail effectué	Amélioration des conditions de travail par les nouvelles technologies, malgré l'augmentation de la SAU, mais risque de pression sociétale forte et de dégradation des conditions de travail (avancées techniques moins rapide que les évolutions environnementales)	Baisse de la pénibilité et hausse du temps disponible (baisse de la surface agricole, passage en culture, ...)
Implications sociales et sociétales	Modèle ne répondant pas à la souveraineté alimentaire du territoire (produits peu accessibles financièrement pour le marché local), mais améliorant l'image du département et de l'agriculture creusoise par la valorisation des productions et un développement du territoire	Amélioration de l'image du département et de l'agriculture creusoise et développement du territoire (économie, démographie, ...)	Modèle peu résilient présentant un risque de non-acceptation sociétale en raison de ses impacts (eau, biodiversité, ...), mais répondant à un souhait de maîtrise locale de la production alimentaire	Accaparement des terres par des investisseurs, perte de souveraineté alimentaire et diminution de la SAU, perte d'un savoir-faire actuel basé sur l'élevage, baisse de la population départementale